

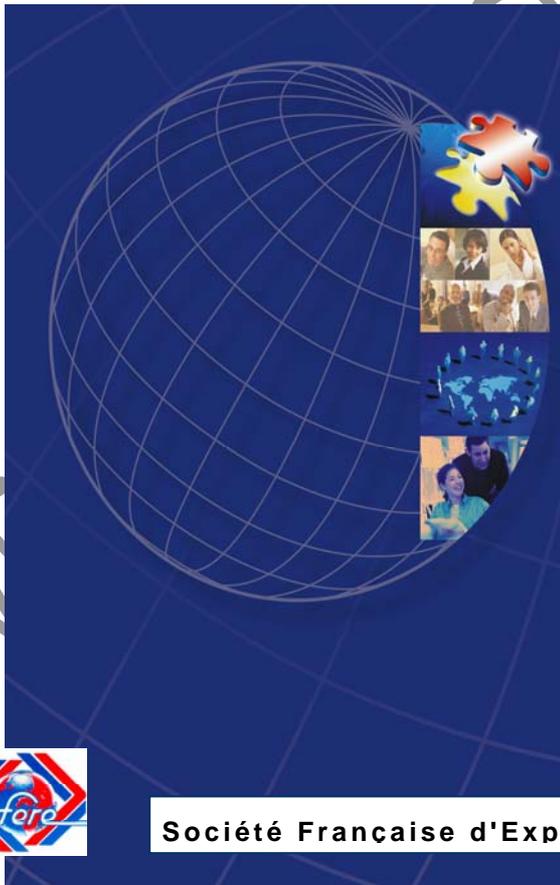


Royaume du Maroc

Office de la Formation Professionnelle
et de la Promotion du Travail - OFPPT
Europeaid /120205/D/SV/MA – Lot 1

ASSISTANCE TECHNIQUE
pour développer la qualité et la capacité de
l'offre de formation dans le secteur du
Tourisme
Direction de la Recherche et de l'Ingénierie
de Formation

GUIDE DE SOUTIEN AGENCE DE VOYAGE AV06 Analyse Spatiale Du Maroc



Société Française d'Exportation des Ressources Éducatives

SOMMAIRE

Introduction	05
Synthèse du programme de formation	06
Description de la compétence	07
Les séquences du module de compétence	08
Séquence 1	10
1.1 Caractériser les ressources des villes impériales.....	12
1.2 Identifier les potentialités des littoraux.....	16
1.3 Présenter l'activité réceptive des montagnes.....	18
1.4 Déterminer le niveau d'attractivité des déserts.....	20
Séquence 2.....	21
2-1 Construire des cartes à plusieurs échelles.....	22
2-2 Réaliser des cartes thématiques.....	30
Séquence 3.....	35
3-1 Identifier les facteurs explicatifs de la structure morphologique du Maroc.....	36
3-2 Établir une typologie des reliefs et de leur attractivité.....	40
3-3 Déterminer les ressources en sols.....	45
Séquence 4.....	46
4-1 Comprendre les paramètres climatiques.....	47
4-2 Identifier et définir le zonage bioclimatique.....	50
Séquence 5.....	52
5-1 Caractériser paysages et milieux.....	53
5-2 Définir la faune et flore du Maroc.....	56
Séquence 6.....	60
6-1 S'approprier la technique du profil topographique.....	61
6-2 Présenter l'itinéraire sur un profil paysager.....	66
Séquence 8.....	69
8-1 présenter l'Antiquité : de la préhistoire à la conquête romaine.....	70
8-2 Identifier la période historique de la Conquête musulmane et de la première Dynastie Idrisside.....	71
8-3 Caractériser les Dynasties berbères : des Almoravides aux Mérinides.....	72
8-4 Caractériser Les dynasties chérifiennes : des Saadiens aux Alaouites.....	73
8-5 Présenter l'histoire contemporaine du Maroc.....	74
Séquence 9.....	79
9-1 Présenter la situation économique actuelle du Maroc.....	80
9-2 Analyser population et société marocaine.....	84
9-3 Présenter l'Art et l'artisanat au Maroc.....	86
9-4 Analyser le Patrimoine vernaculaire et la gastronomie.....	91

Séquence 10	93
10-1 Définir l'offre touristique en terme d'équipements et d'infrastructures.....	94
10-2 Analyser l'aménagement touristique du Maroc.....	96
Séquence 11	107
11-1 Inventorier les ressources et les potentialités.....	108
11-2 Construire l'analyse : la synthèse.....	112
Séquence 12	117
12-1 S'approprier la méthodologie de la carte de synthèse.....	118
12-2 Produire une carte de synthèse.....	123
Fiche d'évaluation	124

VERSION EXPERIMENTALE

Version	Rédigé par	le	Vu par	le	Formaté par	Le
1	A.Escoffier	16/10/07	J Corteval		K .Moutaouali	09/06/08

EQUIPE DE PRODUCTION

Coordination

SAMLALI Soumaya
CURTEVAL Jacques

Directrice du CDC

Conception et rédaction

ESCOFFIER Alain
Expert International
BENAZOUZ Mohamed/Saïd
Expert Local

Conception rédaction
Ressources locales

Mise en page

MOUTAOUALI Khadija

Secrétaire d'édition

INTRODUCTION

Le guide de soutien propose une démarche d'organisation et des ressources pédagogiques en vue de l'enseignement d'un programme de formation.

Le guide de soutien se compose de deux parties :

- Le programme prévisionnel de formation (PPF)
- Les contenus de module de formation (Modules)

Rappels relatifs au PPF

Dans le PPF chaque module est découpé en séquences de formation afin de suivre une logique de progression dans les apprentissages.

Pour faciliter la tâche des formateurs

- les durées de réalisation de chaque séquence sont données à titre indicatif .
- chaque séquence est découpée en séances de formation dont les intitulés permettent de cerner les modalités de mise en œuvre

Le PPF répond aux objectifs fixés en amont au cours de l'AST comme l'ensemble du programme de formation Les découpages sont réalisés en référence aux contenus du Programme d'études et du Guide pédagogique

Les séquences et les séances proposées sont définies par rapport aux éléments permettant de développer les compétences :

- apport de connaissances
- développement des savoir faire
- adaptation des comportements

Les contenus de modules

Le contenu de module comprend l'ensemble des ressources formatives utilisables dans un parcours de formation pour aider l'apprenant dans ses apprentissages et pour faciliter l'action du formateur.

Les ressources proposées ont été traitées et sont présentées de manière

- à définir les thèmes à traiter dans chaque séance de formation
- à préciser les limites des contenus

Il est important de noter que ces ressources ne sont pas directement utilisables. Les formateurs doivent préparer chaque cours à partir des ressources pédagogiques proposées.

En ce qui concerne les exercices pratiques à caractère répétitif une fiche détaillée de travaux pratiques ou une méthodologie de réalisation sont proposées il incombe au formateur de définir la gamme des travaux pratiques en faisant varier les paramètres concernés

La fiche d'évaluation qui est proposée pour chaque module est en conformité avec le contenu du guide d'évaluation

SYNTHESE DU PROGRAMME DE FORMATION

Technicien spécialisé en agence de voyages

Code du programme : **AV**

Nombre de modules:19

Durée :2130 h

Valeur en unités :142

CODE	TITRE DU MODULE	Durée (heures)	Unités*
AV-01	Métier et formation	30	2
AV-02	Ressources touristiques	105	7
AV-03	Français appliqué au tourisme	105	7
AV-04	Anglais appliqué au tourisme	105	7
AV-05	Communication linguistique	90	6
AV-06	Analyse spatiale du Maroc	90	6
AV-07	Géographie touristique internationale	90	6
AV-08	Environnement juridique	75	5
AV-09	L'informatique de l'agence de voyages	105	7
AV-10	Étude de marché	75	5
AV-11	Animation commerciale	75	5
AV-12	Gestion de la relation client	120	8
AV-13	Organisation de la production	120	8
AV-14	Conception d'un produit touristique	120	8
AV-15	Communication et vente	90	6
AV-16	Vente de produits touristiques	120	8
AV-17	Vente assistée par touristique	105	7
AV-18	Recherche d'emploi	30	2
AV-19	Intégration en milieu professionnel	480	32
T O T A L		2130	142

- 15 heures = 1 unité
- + Mise à niveau en informatique : 30 heures
- **STAGE DE PROFESSIONNALISATION : 640h**
- **Soit au total 1120h de formation en entreprise**

DESCRIPTION DE LA COMPETENCE

MODULE N° 06 ANALYSE SPATIALE DU MAROC	
Code : AV-06	Durée : 90 h

Objectif opérationnel
<p>COMPORTEMENT ATTENDU</p> <p>Pour démontrer sa compétence le stagiaire doit analyser la potentiel géographique, patrimonial et touristique du Maroc selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent</p> <p>CONDITIONS D’EVALUATION</p> <ul style="list-style-type: none"> - Individuellement - À partir de directives et d’études de cas - À l’aide : <ul style="list-style-type: none"> - du programme de formation - de documents professionnels : dépliants promotionnels, brochures et catalogues de voyagistes - de documents et de cartes géographiques - de sites internet sélectionnés - d’ouvrages de référence <p>CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utilisation judicieuse du programme de formation - Niveau d’interprétation et de synthèse des informations - Niveau de langage approprié aux communications professionnelles - Lecture de carte en approche multiscalaire - Production de synthèses d’analyse

	Précisions sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance
A.	Sélectionner l’information géographique et territoriale pour caractériser les espaces touristiques réceptifs du Maroc	Utilisation judicieuse des sources de référence Sélection et actualisation de l’information pertinente Interprétation des plans de ville et des cartes thématiques et topographiques
B.	Identifier les attraits naturels et paysagers du Maroc	Interprétation et analyse de l’information
C.	Analyser le patrimoine historique et culturel du Maroc	Interprétation et analyse de l’information
D.	Repérer et caractériser les infrastructures et équipements touristiques du Maroc	Interprétation et analyse de l’information
E.	Synthétiser l’analyse du territoire marocain	Production de note de synthèse Production de cartes de synthèse et de croquis d’itinéraires

LES SEQUENCES DU MODULE DE FORMATION

S1

Caractériser les espaces touristiques réceptifs (typologie et cartographie)

Durée : 10h

S2

Cartographier l'espace

Durée : 10h

S3

Analyser les reliefs

Durée : 10h

S4

Analyser les données climatiques

Durée : 5h

S5

Analyser les milieux naturels

Durée : 5h

S6

Préparer des croquis d'itinéraires

Durée : 8h

S7

Évaluation 1

Épreuve de cartographie

Durée : 2h

S8

Présenter une approche historique du Patrimoine Marocain

Durée : 10h

S9

Analyser le contexte culturel du Patrimoine Marocain

Durée : 10h

S10**Analyser les infrastructures et aménagements touristiques**

Durée : 4h

S11**Analyser un territoire**

Durée : 6h

S12**Réaliser une carte de synthèse**

Durée : 6 h

S13**Évaluation 2 - Étude de cas : Note et carte de synthèse**

Durée : 4 h

VERSION EXPERIMENTALE

TSAV 06 SEQUENCE DE FORMATION S 1

**CARACTERISER LES ESPACES TOURISTIQUES RECEPTIFS
(TYPOLOGIE ET CARTOGRAPHIE) - DUREE : 10 HEURES**

SEANCES DE FORMATION

- 1.1 Caractériser les ressources des villes impériales
- 1.2 Identifier les potentialités des littoraux
- 1.3 Présenter l'activité réceptive des montagnes
- 1.4 Déterminer le niveau d'attractivité des déserts

METHODE

Expositive

REFERENCES

Références des ouvrages sélectionnés :

Le guide du routard. Maroc. Paris, Hachette Livre.

Guide vert Maroc Édition Michelin

Guide Bleu Maroc Édition Michelin

Maroc de Lonely Planet

Michelin Éditions des Voyages Carte routière 959

Maroc : régions, pays, territoires sous la direction de Jean-François Troin - Maisonneuve & Larose, Paris, 2002

Documents multimédia :

<http://www.lonelyplanet.fr/>

<http://www.tourisme-marocain.com/>

www.tourisme.gov.ma

www.observatoiredu tourisme.ma

Présentation générale

Le Maroc est située à l'extrême nord ouest du continent africain sur une superficie 710850Km². Cet état du Maghreb est limité à l'est et au sud par l'Algérie, au sud par la Mauritanie, à l'ouest par l'océan atlantique, au nord par la mer Méditerranée.

Le Maroc a le privilège de s'ouvrir d'une part sur l'Atlantique à l'ouest et d'autre part sur la Méditerranée au nord, ce vaste territoire partage ses frontières à l'est avec l'Algérie et au sud avec la Mauritanie.

Le Maroc est le premier pays touristique du Maghreb, avec plus de 6 millions de touristes par an et un objectif de 10 millions pour l'an 2010. Tout proche de l'Espagne, il bénéficie de conditions naturelles variées, du riche patrimoine urbain des médinas, de bonnes infrastructures de communication et d'un parc diversifié d'hébergements.

Carte touristique :



1.1 Caractériser les ressources des villes impériales

1.1.1 Caractéristiques communes

Découvrir le Maroc des Villes impériales c'est passer de la côte atlantique aux montagnes de l' Atlas à travers des paysages sans cesse renouvelés et un patrimoine architectural, culturel et artistique à chaque fois différent. Car chacune de ces cités mythiques a été fondée par une grande dynastie arabe ou berbère qui, à un tournant de l'Histoire, en a fait sa capitale. Marquées du sceau de leur fondateur, ces anciennes cours impériales et leurs richesses côtoient le Maroc d'aujourd'hui qui revendique haut et fort une alliance réussie entre tradition et modernité.

Les capitales impériales sont l'héritage des différentes dynasties (Idrisside, Almoravide, Almohade, Mérinide, Saadienne, et Alaouite). Ces souverains conquérants, dont le pouvoir s'étend sur un territoire immense et prospère, tiennent à graver dans la pierre la puissance de leur règne. Lorsqu'une dynastie marocaine choisit sa résidence à Fès, Marrakech, Rabat ou Meknès, la cité, devenue capitale (âsima), se pare de monuments (palais, mosquées, mausolées) qui témoignent du prestige du prince aux yeux de ses contemporains et de l'histoire. Monde de grandeur, de raffinement et de luxe, la ville royale est aussi un univers mythique qui inspire aux auteurs médiévaux des images de légende.

La présence de la cour dans une cité décide de l'aspect monumental de ses édifices, du perfectionnement de son architecture et de son art et, finalement, de ses dimensions. Accueillant désormais la vie officielle du roi, avec ses réceptions et son cérémonial, ainsi que sa vie privée, elle se doit d'être l'expression la plus parfaite des réalisations architecturales du temps.

Les quatre villes impériales du Maroc présentent toujours le même schéma : une structure urbaine dense, resserrée entre des remparts flanqués de tours de guet et de défense. Au milieu de l'enchevêtrement des ruelles, de grands axes relient les portes de l'enceinte, et quelques voies médianes se dessinent à grand-peine, leur existence toujours menacée par des maisons ou des murs en saillie.

En dépit de cet apparent désordre, la construction de ces cités obéit à des impératifs issus d'une logique spécifique: extériorité de la casbah (la citadelle du prince), position centrale de la grande mosquée, ségrégation religieuse et ethnique, différenciation des quartiers à vocation économique et résidentiels, localisation des activités en fonction de la pollution qu'elles engendrent.

L'organisation hiérarchique des voies donne au plan une forme particulière, depuis les grandes voies principales quasi rectilignes, en passant par les ruelles qui donnent accès aux quartiers, jusqu'aux petites impasses familiales privées qui isolent les maisons et les protègent des regards étrangers. Les ruelles constituent une véritable toile d'araignée qui relie le dedans au dehors et tous les lieux d'échange et de communication. La médina, la ville historique, est donc un lieu ouvert à la circulation, dont les lieux privilégiés sont la ou les grandes mosquées, les souks et la casbah. Mais, limitée par une enceinte munie de portes disposées en chicane, elle est parfois fermée la nuit et, en filtrant les entrées, peut devenir un dispositif d'exclusion.

Diverses règles coutumières régissent la localisation des activités dans la cité. Aux impasses et aux ruelles silencieuses et désertes s'opposent les rues encombrées d'une foule bruyante qui envahit le souk pour acheter et vendre. La zone commerciale de la médina, fouillis de petites boutiques, d'entrepôts et de souks semi ruraux, s'ordonne suivant une hiérarchie qui va du centre vers les remparts. Cet ordre obéit à plusieurs critères: un critère subjectif, qui tient compte de la valeur des produits proposés selon leur qualité manufacturée et leur degré de transformation, et un critère de commodité, celui-ci n'étant pas sans lien avec celui-là.

Les activités polluantes sont souvent installées à proximité des lieux appropriés - points d'eau -, loin du centre, tandis que la fabrication et la vente des produits de luxe sont établies près de la mosquée. Toutefois, il n'existe guère de modèle figé de cette disposition; nombreux sont les marchés ou les métiers qui disparaissent, se déplacent ou se dispersent. Le lieu culminant de ce dispositif est la qissariya. Occupant traditionnellement une position centrale, elle est constituée d'un ensemble de constructions ayant un plan assez régulier, comme à Fès, et traversée par des rues parallèles se coupant à angle droit, dont toutes les issues sont munies de portes que l'on ferme la nuit. Les commerçants y sont également regroupés par spécialités selon la nature des produits vendus.

L'activité économique - en dehors des établissements industriels comme les moulins, les tanneries, les huileries, les ateliers de tissage, qui exigent des installations spéciales, connaît deux sortes de structure. D'abord, la boutique (hânût), principal local des artisans et commerçants, qui n'a guère changé depuis le Moyen Âge. C'est une petite pièce carrée ou rectangulaire de dimensions variables dont la construction est généralement facile et d'un prix modique, ce qui favorise la création de nouveaux souks par simple juxtaposition de boutiques. Ensuite, le fondouk, ou caravansérail, est un bâtiment à fonctions multiples servant tantôt à loger les caravanes et les voyageurs (commerçants ou pèlerins avec leurs bêtes de somme), tantôt à entreposer les marchandises de gros destinées à la vente ou aux enchères. Généralement, il se présente comme un grand bâtiment carré ou rectangulaire, de un ou deux étages, qui s'organise autour d'une grande cour à ciel ouvert encadrée de portiques, dont le centre est parfois occupé par une fontaine. Au rez-de-chaussée se trouvent les boutiques, à l'étage les pièces réservées à l'hébergement.

Dans un pays chaud, plus que partout ailleurs, la distribution de l'eau est un élément essentiel de la vie et de l'organisation de la ville. À Marrakech, métropole du Sud située aux portes des vallées pré sahariennes, un réseau souterrain de canalisations a été installé pour desservir les mosquées, les habitations et les fontaines. L'importance accordée à l'eau dans la cité s'explique également par les recommandations du Coran qui prescrit d'offrir de l'eau aux assoiffés. Ainsi, dès les Almohades, les agglomérations étaient équipées de dizaines de points d'eau. Fès en possédait quatre-vingts. Les princes et les riches marchands en construisaient en grand nombre. Dans toutes les villes impériales, les fontaines publiques (seqqâya), luxueusement décorées, sont un élément esthétique de la rue ou du souk. Leur aspect pas changé depuis des siècles. Elles sont généralement formées d'un bassin barlong, de dimensions variables, appuyé à un mur, et décorées avec soin de zelliges polychromes.

Loin des souks, les ruelles tortueuses et quelquefois couvertes sont réservées aux habitants; le visiteur rural ou étranger ne les parcourt que s'il y est amené par un lien de parenté ou de clientèle. Dans un passé peu éloigné, les quartiers formaient des unités relativement autarciques, clôturées parfois par des portes, comme la plupart des quartiers des médinas de Fès ou de Marrakech. C'est pourquoi quelques-uns des équipements de base de la vie quotidienne, four (ferrâne), hammam, école coranique (Msid), épicerie (baqqâl), y sont installés ; pas de commerce de luxe en revanche dans le quartier.

Ce semi cloisonnement n'empêche nullement l'intégration des habitants au réseau plus large de la ville tout entière. Les achats importants. La prière dans la Grande Mosquée sont autant d'expressions d'appartenance à ce réseau, et les pratiques rituelles auxquelles la population s'adonne collectivement une fois l'an, le jour de l'anniversaire du Prophète. sont un signe de cette ouverture. Lors des festivités, les organisations de quartiers, les corporations et les confréries de Toute la médina se retrouvent autour des saints patrons de la ville et manifestent ainsi l'unité de la cité.

La Grande Mosquée garde la haute main sur toutes les activités de celle-ci: elle est le lieu du culte, l'université, le tribunal, l'asile inviolable, l'espace de convivialité où doivent se remplir sans obstacle les devoirs envers Dieu et envers les hommes. Symbole social et urbain d'une puissance propre à impressionner les esprits, le minaret, qui transcende l'ensemble de la ville, résume l'éthique citadine. L'appel à la prière que lance le muezzin cinq fois par jour et qui scande le déroulement de la journée est un rappel de l'unité de la communauté musulmane.

Au-delà de ces parcours, le secteur résidentiel, quant à lui, semble exclure toute possibilité de passage d'un lieu à un autre. Reliés par un réseau de ruelles, les pâtés de maisons, unités compactes d'habitations de un ou deux étages, sont percés de petites impasses donnant accès à des demeures enclavées. Élément essentiel de la ville, l'impasse n'est point le résultat d'un développement anarchique, mais l'aboutissement normal de la ramification des rues à partir du parcours principal. Il s'agit là d'espaces où se cachent d'autres réalités, non perçues par le visiteur, mais qui couvrent, en fait, la plus grande partie de la surface de la ville. Interdite aux étrangers, cette cité-là, enfermée dans son intimité sacrée, n'est pas un lieu de promenade. Sa fonction est d'assurer la séparation entre l'espace public et l'espace privé, et par là, entre le monde des hommes et la vie secrète et protégée des femmes. La configuration de la maison obéit à des règles coutumières très strictes de discrétion visuelle, lesquelles sont clairement formulées par le droit malikite (école juridique musulmane). Le propriétaire ne peut construire ou exhausser son habitation sans tenir compte de la morphologie de la ville. Il doit veiller notamment à ce que la hauteur de sa maison ne lui permette pas de plonger son regard chez les voisins. La coutume autant que la loi lui prescrit de clôturer la terrasse et l'empêchent d'aménager des fenêtres et des portes donnant vue sur la terrasse ou sur la cour de la famille voisine.

La demeure traditionnelle des villes impériales est organisée autour d'une cour centrale à ciel ouvert bordée de pièces et de dépendances. Cette disposition intérieure présente des variantes, en fonction du terrain disponible, de l'organisation des corps de logis, du statut et des goûts des propriétaires; mais la structure est toujours la même. Les murs qui entourent la cour sont souvent les seuls endroits où l'on voit apparaître une ornementation plus ou moins raffinée. À mesure que la richesse grandit, le décor multicolore des zelliges, du plâtre sculpté, de la mosaïque foisonne. La cour permet la communication entre deux, trois ou quatre pièces qui l'entourent au rez-de-chaussée. Sur les côtés où n'existe aucun corps de logis, les murs sont simplement aveugles ou encore aménagés en fontaine murale ou en pavillon (bartâl). Les dimensions de la cour et sa décoration sont des signes de distinction sociale. De la demeure bourgeoise - constituée d'un, voire de plusieurs grands patios, dont un côté donne parfois sur un jardin - à la maison modeste, organisée autour d'une pièce centrale dans laquelle est aménagé un simple puits de lumière grillagé, il existe d'innombrables façons de concevoir et d'aménager cet espace intime.

1.1.2 Caractéristiques différenciées

Il s'agit d'expliquer et d'analyser les caractéristiques culturelles et patrimoniales de chacune des villes impériales.

Les villes impériales constituent la base d'un des deux produits touristiques de la destination : le circuit culturel et le séjour à Marrakech.

Marrakech, bâtie au pied du Haut Atlas non loin d'une palmeraie, est la **capitale touristique du Maroc**. Elle est célèbre par le minaret de la Koutoubia, construit au XIIe siècle, par la place Jemaa El Fna, ses souks et les monuments de sa médina entourée de remparts : la mosquée Ben Youssef et sa medersa, le palais de la Bahia, les tombeaux saadiens. Marrakech concentre plus de 50% des arrivées touristiques et avec Agadir, plus de 75% du tourisme marocain.

Fès l'arabo andalouse et son quartier des tanneurs. Fès est la métropole religieuse et artistique du pays. Sa médina, Fel-el-Bali, abrite les principaux monuments : les medersas, la mosquée Karaouiyne.

Mekhnès possède une médina riche en monuments bordée d'une ville impériale abritant des jardins. La ville est le point de départ vers Moulaydriss, ville sainte abritant le tombeau du fondateur de la première dynastie marocaine. A proximité de Mekhnès, le site archéologique et les vestiges romains de Volubilis.

Rabat la capitale politique complète le circuit classique des villes impériales. Rabat, capitale politique du Maroc, oppose l'urbanisme aéré de la ville moderne au labyrinthe des ruelles de sa médina, bordée par la Kasbah des Oudaïas. Un peu à l'écart se dressent la tour Hassan et le quartier de Chella.

Les autres villes de la partie centrale sont moins attractives pour un tourisme culturel. **Casablanca est une vaste métropole**, le pôle économique et la capitale industrielle du Maroc de plus 5 millions d'habitants. Elle a le projet de se positionner comme destination de tourisme d'affaires.

Les souks au sein des médina, qui se comptent par centaines, **constituent une attraction majeure** : souks des tanneurs, des teinturiers et des dinandiers notamment. Les mieux achalandés sont ceux de Marrakech et de Fès. Les grands centres d'artisanat sont à Fès, Marrakech et Tétouan, dont les médina sont classées sur la liste des sites culturels du patrimoine mondial de l'humanité (UNESCO).

➤ **Le cas particulier des villes du Nord** : Tanger, Tétouan, Chefchaouen

Tanger, port rempli de souvenirs littéraires, qui fut un haut lieu de la culture, est aujourd'hui la troisième ville du Maroc.

Tétouan, Chefchaouen un centre d'activités traditionnelles,

1.2 Identifier les potentialités des littoraux

Le littoral marocain a la particularité d'être ouvert sur l'Atlantique et la Méditerranée ce qui représente 3130 km de linéaire côtier.

1.2.1 La cote atlantique sud : le littoral le plus fréquenté.

Le grand centre balnéaire du sud est **Agadir**, qui bénéficie de 300 jours de soleil par an. Reconstituée après le tremblement de terre de 1960, elle a bénéficié d'un aménagement planifié et elle a été transformée en station balnéaire intégrée. Agadir est la grande station touristique du Maroc. Elle est surtout fréquentée par une clientèle anglo saxonne et allemande, flux touristiques commercialisés par les grands TO anglais et allemands. Aujourd'hui Agadir est un bon point de départ pour la visite du sud-ouest du Maroc notamment vers Layoune.

La station à la mode des français, c'est Essaouira, l'ancienne Mogador, qui va bénéficier aussi du plan Azur avec l'inauguration en 2008 d'une station intégrée nouvelle reprenant le nom de la coloniale Mogador.

1.2.2 Autour de Casablanca et vers le Nord

Au nord Asilah avec ses ruelles blanches et remparts qui plongent dans la mer sera peut être la destination de demain, pour ceux qui aiment la ville, c'est sur ce littoral que se trouve concentré près de deux tiers des Marocains avec des villes de tous les styles : Impérial (Rabat) économique (Casablanca), industriel (Kenitra).

Asilah : dans ce port de l'atlantique se tient chaque année depuis 1978, en août, un festival culturel (colloques, spectacles, concert, ateliers de peinture céramique notamment pour enfants) dans le centre des rencontres internationales d'Asilah.

Larache : une petite ville au bord de l'océan avec une médina de type hispano-mauresque, une magnifique plage, l'architecture coloniale espagnole et le souvenir de Jean Genet qui repose dans son cimetière.

A proximité de Casablanca, **El-Jadida** est une station balnéaire dotée d'une vieille ville.

☞ Il est à noter que Casablanca qui n'a pas de vocation à proprement balnéaire, se développe en ce sens et se positionne sur la plaisance et les croisières avec un projet de marina.

1.2.3 La côte méditerranéenne :

Une série de plages, donnant sur la Méditerranée, fréquentées en été par beaucoup de vacanciers, mais majoritairement dans le cadre d'un tourisme national. Ce littoral connaît une fréquentation plus concentrée dans le temps (saison estivale). Le littoral méditerranéen est ponctué de stations balnéaires, comme El Hoceima et de villes importantes. Tanger, porte d'entrée du Maroc, se déploie en amphithéâtre, Ceuta et Melilla sont demeurées des enclaves espagnoles. A l'intérieur, la montagne du Rif est traversée par la route de l'Unité, construite après l'indépendance. Tétouan est une ville blanche au milieu des montagnes, Ketama une station d'été et d'hiver à 1 500 m d'altitude, à proximité de forêts de cèdres.

L'ensemble de cette région bénéficie du projet de développement de la vision 2010 et du plan Azur. Ainsi ce littoral est appelé à connaître une croissance des flux balnéotopiques.

Tétouan – M'Diq Cabo Negro : un littoral avec un front urbanisé à polarité discontinue avec un aménagement volontaire conséquent à la mise en place d'un axe de communication Tanger / Al Hoceima / Nador / Oujda

Al Hoceima : la principale ville du littoral méditerranéen.

Au total le produit touristique balnéaire va connaître une croissance élevée avec le plan Azur. Au niveau du ministère du tourisme une stratégie est entrain d'être mise en place et a pour objectif de valoriser le produit balnéaire marocain et le rendre plus compétitif par rapport à ses concurrents méditerranéens, en le complétant par d'autres attractions fortes, et contribuer ainsi de façon déterminante à sa relance et à la réussite des objectifs de l'accord cadre en matière de tourisme balnéaire (65.000 chambres additionnelles), en particulier dans les Préfectures et Provinces du Nord où le tourisme balnéaire est soit stagnant soit en déclin et participer au rééquilibrage régional du développement touristique aujourd'hui centré sur le littoral (tourisme balnéaire) et quelques grandes villes (tourisme d'affaires et tourisme culturel), et contribuer efficacement à une plus large diffusion des retombées économiques et sociales du tourisme balnéaire et culturel qui sont très fortement dominants, notamment dans les zones restées relativement à l'écart (Rif).

1.3 Présenter l'activité réceptive des montagnes

Les espaces touristiques montagnards du Maroc peuvent être classés en trois régions de la plus fréquentée et touristifiée à la plus marginalisée : l'Atlas et le Haut Atlas, le Moyen Atlas et le Rif.

L'Atlas est aisément accessible à partir des piedmonts qu'il s'agisse de l'Anti Atlas au Sud, le Haut Atlas ou le Moyen Atlas le plus au Nord. Deux axes permettent de traverser l'Atlas : la route des Kasbahs conduisant de Marrakech à Ouarzazate, ponctuée de villages fortifiés et celle partant d'Azrou en direction du Tafilalet. Taroudannt, près de l'oued Sous, entourée de remparts, est l'une des plus belles villes du Sud, aux portes de l'Anti-Atlas et, au-delà, du désert.

Atlas, haut Atlas : Oukaimeden, le massif et parc naturel du Toubkal, la route de Ouarzazate, capitale du grand sud, les vallées du Draa et du Dadés.

Le Moyen Atlas : Beni Mellal et Azilal Beni Mellal, proche des cascades d'Ouzoud, sont des points de départ pour randonnées, Azrou et Ifrane stations estivales, Taza, plus à l'est, une vieille ville fortifiée.

Le Rif : Les montagnes du Rif, une région plutôt délaissée par les touristes occidentaux en dehors d'étapes incontournables des circuits commercialisés et du tourisme rural comme Chefchaouen : « Chouen », une petite ville perchée dans les montagnes du Rif et ses ruelles blanches.

Malgré le basculement du tourisme vers le littoral, la montagne marocaine n'a jamais été absente du système touristique marocain. Elle offre un cadre attrayant et des centres d'intérêt diversifiés. Elle est de ce fait approchée -bien que timidement- par le tourisme international et fait l'objet d'une fréquentation assez sensible de la part des nationaux.

On relève une fréquentation marocaine de caractère plutôt populaire et qui tire son origine de pratiques religieuses et récréatives traditionnelles héritées du passé (Moulay Brahim).

Dans d'autres cas la fréquentation de la montagne par ces nationaux va s'appuyer sur un héritage plus récent datant de la période coloniale (Ifrane et le Moyen Atlas en général, tourisme d'hiver dans l'Oukaïmedene, développement de la résidence secondaire dans la vallée de l'Ourika).

Mais c'est le tourisme de randonnée qui attire le plus les visiteurs étrangers. Une demande internationale plus ou moins spontanée s'est organisée dans le massif du Haut Atlas de Marrakech et parcourt surtout les versants et vallées de ce massif. La prospection des itinéraires date de la période du Protectorat et s'est continuée depuis et on estime aujourd'hui que la plupart des itinéraires de Grande Randonnée du Moyen Atlas et des massifs dominant Marrakech et Béni Mellal sont reconnus et décrits. La fréquentation la plus dense reste, cependant, limitée au massif du Toubkal où la section marocaine du Club Alpin Français tient un certain nombre de refuges et les Tours Opérateurs et autres agences de voyages y organisent à partir de Marrakech ou d'Imlil (principal centre d'activité alpine) des randonnées, du trekking et autres formes d'escapades exotico-sportives de type commercial.

C'est dans ce cadre que se situe l'intervention volontariste de l'État visant à développer un tourisme de randonnée avec logement chez l'habitant dans le Haut Atlas Central. Cette initiative étatique se situe dans le cadre d'une action de coopération Maroco-Française. Intitulée "expérience pilote intersectorielle d'économie rurale de haute montagne", cette action a choisi volontairement le tourisme, pour aider au développement des hautes vallées atlasique et arrêter l'émigration qui les vide et qui touche essentiellement les jeunes. L'expérience se limite, dans un premier temps, à quatre communes (Abachkou, Tabant, Zaouyat Ahansal et Qalaat Mgouna) choisies en fonction de la "la Grande Traversée du Haut Atlas" et couvrant les deux versants Nord et Sud de la chaîne de part et d'autre de la ligne de faite. Ouvert depuis 1985, le Centre de Formation aux Métiers de Montagne" a déjà formé sur place et à Briançon plusieurs aides-accompagnateurs de moyenne montagne, des alpinistes et des responsables de gîtes ruraux ou gardiens de refuges, et des d'artisans. Expérience a ses débuts, elle fait déjà l'objet d'évaluations

VERSION EXPERIMENTALE

1.4 Déterminer le niveau d'attractivité des déserts

Le sud saharien marocain : avec comme « portes du désert » Ouarzazate, Zagora, avec ces grandes villes comme Laayoune, Dahkla et ses sites attractifs : oasis, oueds et vallées.

A côté de la montagne il convient de situer l'émergence du produit Grand Sud ou Sud intérieur. Partie de presque rien, Ouarzazate, petite ville du Sud saharien, qui n'offrait que quelques lits non classés, concentre aujourd'hui (avec son antenne Zagora) 5.502 lits en hôtels classés et réalise avec Errachidia plus d'un demi-million de nuitées par an (750.362 en 1999). Ce sont là certes des chiffres encore faibles par rapport aux grandes destinations touristiques marocaines comme Agadir (plus de 21.524 lits et 3,5 millions de nuitées hôtelières) ou Marrakech (18.000 lits et 4,3 millions de nuitées), mais pour une nouvelle destination, encore inconnue au milieu des années 80, ou fréquentée comme simple étape des tours du Sud et dotée aujourd'hui d'un aéroport international et de lignes aériennes qui la relie directement aux capitales internationales, ces performances sont non négligeables.

Parmi ces centres d'intérêt, l'habitat dit en terre constitue l'une des principales attractions. Là aussi visiter le désert ce n'est pas seulement s'imprégner de son immensité; mais c'est également voir des maisons fortifiées construites en pisé, parfois majestueusement perchées sur des pitons rocheux et richement décorées; c'est aussi visiter quelques-unes de ces maisons, pour y découvrir la vie de leurs habitants, et goûter le mystère que cachent leurs murs épais et leurs impasses sombres. Or, cet habitat attire aussi par sa fragilité. Son intégration dans le produit touristique pourrait déboucher sur sa réhabilitation et sa sauvegarde.

Nous avons donc là une relation assez intéressante puisque basée sur un besoin mutuel entre d'une part un tourisme constamment à la recherche de nouveaux produits et un patrimoine qui pourrait enrichir ce produit et bénéficier d'actions en sa faveur. Mais cette relation est aussi complexe et l'analyse du cas des Ksour du sud marocain renseigne sur cette complexité.

➤ Une particularité des espaces de moyenne montagne et pré-désertiques : le tourisme rural

Le développement de cette nouvelle forme de tourisme est le résultat de la conjonction de diverses initiatives. A la base l'explosion des associations de développement local qui voit dans le tourisme un secteur pouvant générer des revenus supplémentaires sans grands frais; viennent ensuite les initiatives des agences de développement, des ONG internationales, des bailleurs de fonds qui cherchant des niches pour financer des actions de développement local optent pour le tourisme rural; ceci est concrétisé par des initiatives locales comme de Zagora et de son intégration au pays touristique : Ouarzazate, Zagora, Errachidia.

TSAV 06 SEQUENCE DE FORMATION S 2

CARTOGRAPHIER L'ESPACE – DURÉE : 10 HEURES

SEANCES DE FORMATION

2-1 Construire des cartes à plusieurs échelles

2-2 Réaliser des cartes thématiques

METHODE

Démonstrative et Expérimentale

REFERENCES

Références des ouvrages sélectionnés :

Pratique de la cartographie – Anne Le Fur – Éditions Armand Colin

Documents professionnels :

Cartes topographiques du Maroc – Institut de Rabat

Documents multimédia :

http://www.voyagevirtuel.info/carte_maroc.php

<http://www.carnets-voyage.com/afrique-maroc-circuit-grande-boucle-carte.htm>

www.ewpnet.com/hautatlas.htm.

<http://www.cyber-berbere.com/cartemaroc.htm>

<http://histgeo.ac-aix-marseille.fr/carto/>

<http://www.hist-geo.com/> (Philippe Grange-Ponte et Yvain Rouet)

http://pagesperso-orange.fr/croquis.geo.sdlv/Ordinateur_SIG.htm

www.cartesrabat.online.co.ma/menu/menu.html

2-1 Construire des cartes à plusieurs échelles

Schéma simplifié d'un circuit en pays lointain, carte routière, carte topographique d'un site de randonnée : il n'existe pas plus de tourisme que de géographie sans carte.

Une carte est une image simplifiée de la terre. Elle permet de donner par écrit des explications symbolisées par des signes. La cartographie se veut une science exacte, un ensemble d'opérations scientifiques et techniques : observations - mesures - adaptations quantitatives et qualitatives, réduction, simplification. La plupart des pays possèdent des services cartographiques qui s'occupent de publier des cartes topographiques de base (TOPOS = lieu).

Au cours de l'Histoire, la vocation des cartographes s'est transformée : auxiliaires des navigateurs et des explorateurs, puis des militaires, enfin véritables ingénieurs aidés de technologies de pointe (photographies par satellites - traitement de l'information par ordinateurs).

2.1.1 Lire et utiliser une carte

Il est plus facile d'apprendre à lire une carte que d'apprendre à lire un texte. Une carte est une image réduite, conventionnelle, d'une partie de la surface de la terre, que l'on peut considérer comme géométriquement exacte. Apprendre à lire et utiliser cette carte, c'est être capable, avant même d'aller sur le terrain, d'imaginer la physionomie et le caractère de la région cartographiée.



Choisir une échelle adaptée à l'utilisateur

Toutes les cartes sont une réduction d'une partie de la surface de la terre. Le rapport de réduction est l'échelle de la carte. En France, les cartes de l'Institut Géographique National couvrent l'ensemble du territoire métropolitain à des échelles allant du 1/25000è jusqu'au 1/1000000è.

Choisir une carte

Il existe un lien entre l'échelle de la carte et son utilisation, le randonneur à pied utilisera la carte au 1/25000è très détaillée, alors que l'automobiliste utilisera une carte au 1/250000è ou 1/1000000è.

Utilisation

Echelle
Nb cartes*
(* Nombre de cai

OUTILS :

- > 1 carte au 1: 25 000
- > 1 photocopieuse

PASSER DU 1 : 25 000 AU 1 : 10 000,
C'EST AGRANDIR UNE CARTE.
EN EFFET, 1 CM REPRÉSENTE 250 M SUR LE 1 : 25 000
ET 100 M SUR LE 1 : 10 000.

Passage des échelles

*Exemple
avec une
top 25*



ÉCHELLE DE DÉPART	FACTEUR	ÉCHELLE D'ARRIVÉE
1 : 25 000	x 2,5	1 : 10 000
1 : 25 000	x 5	1 : 5 000

POUR PASSER DU 1 : 25 000 AU 1 : 10 000,
IL FAUT EFFECTUER DEUX PHOTOCOPIES :
UNE PREMIÈRE AVEC UN AGRANDISSEMENT DE 200%,
UNE SECONDE AVEC UN AGRANDISSEMENT DE 125%.

POUR PASSER DU 1 : 10 000 AU 1 : 5 000,
IL FAUT EN PLUS FAIRE UN AGRANDISSEMENT DE 200%.

COM
1:

Reconnaître des éléments par la légende

Les éléments à la surface de la terre sont très nombreux, une simple réduction aurait pour effet d'en faire disparaître un certain nombre et rendre la carte illisible. Les éléments du terrain sont donc généralisés et représentés sur la carte par des signes conventionnels. Cette symbolisation figure auprès de la carte sous forme de légende, et varie selon l'échelle de la carte.

Mesurer des distances, des altitudes...

Les positions respectives des objets à la surface de la terre et leur image sur la carte sont liées par des relations mathématiques. La carte permet à son utilisateur de définir un point du terrain dans un système de coordonnées, de calculer des distances, des altitudes, des pentes, et de définir des directions.



2.1.2 La représentation cartographique

Les différents systèmes de projection cherchent à reproduire l'aspect de la terre - ce qui n'est pas simple. Il s'agit de transcrire la surface d'une sphère sur une feuille de papier, surface plane.

Plus de deux cents systèmes de projection ont été inventés ; aucun n'est parfait. Il faut admettre que toutes les cartes déforment la réalité et que le cartographe opère un choix en fonction de ce qu'il doit représenter (voir Atlas) :

- la projection horizontale permet d'obtenir de bonnes cartes des régions polaires;
- la projection cylindrique (carte de MERCATOR au XVI^e siècle) donne une image exacte des régions équatoriales mais déforme le reste du monde;
- la projection «équivalente» (carte de PETERS) conserve les longueurs mais déforme les angles.

Les repères cartographiques traduisent la correspondance entre les points de l'espace réel et les points correspondants sur la carte.

Le canevas des parallèles et des méridiens, l'expression mathématique de la latitude et de la longitude, sont régis par des conventions internationales depuis 1911.

Les repères cartographiques forment un quadrillage de lignes conventionnelles que nous retrouvons sur toutes les cartes. Le système utilisé actuellement a été inventé au 18^e siècle, mais unifié seulement en 1911.

- L'équateur, le plus grand cercle tangent à la sphère terrestre, est équidistant des pôles. Il sépare les deux hémisphères.
- Les parallèles sont des cercles parallèles à l'équateur et numérotés de 0° (équateur) à 90° Nord (pôle Nord) et 90° Sud (pôle Sud).
- Les méridiens sont des demi-cercles passant par les deux pôles et tangents à la sphère terrestre. Ils sont numérotés de 0° (méridien de GREENWICH) à 180° Est et 180° Ouest (West en anglais).

☞ Le choix de la ville de Greenwich en 1911 provient de l'excellence de ses installations astronomiques, mais surtout du fait que l'Angleterre était alors la «reine des mers» et que les repères cartographiques servaient à la navigation maritime.

Les mesures d'angles permettent de se repérer sur le globe et par rapport aux astres. **La latitude** est la distance exprimée en degrés d'angles qui sépare un point du méridien de Greenwich. Elle est indiquée par le numéro du méridien sur lequel ce point se trouve (exemple : 2° Est). «Faire le point» consiste à calculer sa latitude et sa longitude ; des instruments très perfectionnés permettent de le faire pour la navigation aérienne ou maritime.

- L'échelle de la carte

L'échelle de la carte indique le rapport entre la représentation des phénomènes sur la carte et leur mesure dans la réalité. Ce rapport s'écrit sous la forme d'une fraction. Sur une carte au 1/100 000^e un centimètre représente 100000 cm du paysage réel, soit 1 km. Plus le dénominateur d'une carte est grand, plus l'échelle est petite. On peut dire qu'il existe deux types de cartes :

- **les cartes topographiques** à grande échelle (1/25000, 1/100000) permettent de représenter avec beaucoup de détails un espace restreint (voir carte de Grenoble au 1/100000) ;
- **les cartes thématiques** à petite échelle (1/200 000 000^e) utilisées dans les Atlas permettent l'étude d'un continent ou de la planète entière (voir 2^e partie = petite géographie du tourisme mondial) .

- La légende de la carte

La légende de la carte précise le code des signes utilisés par le cartographe. Une carte est illisible sans la légende qui indique :

- les contours, les traits : côtes - rivières - frontières - routes ;
- les écritures. et symboles : nomenclature - altitudes - population;
- les teintes dans les cartes polychromes et leurs différents agencements : teintes plates, semis, rayures, trames: végétation, indications quantitatives.

Les figurés fondamentaux du langage cartographique

Les plages colorées 	Pour localiser les phénomènes qui s'étalent en surface : structurations spatiales des paysages et /ou reliefs, typologies...
Les figurés ponctuels 	Pour localiser les phénomènes dont la localisation à petite échelle est ponctuelle : villes, espaces urbanisés, stations, pôles touristiques...
Les traits 	Pour tracer des limites, des réseaux : limites de parcs naturels, isohyètes, isothermes, infrastructures d'accessibilité...
Les flèches 	Pour montrer des dynamiques, des flux : axes de communication, liaisons aériennes, arrivées touristiques...

La lecture de la carte passe donc par un examen attentif de sa légende.

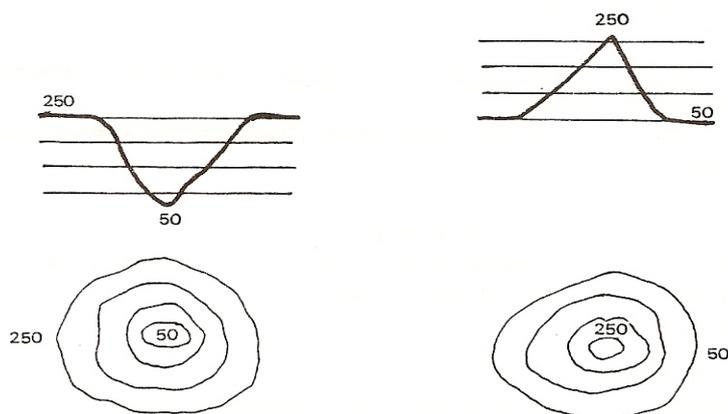
- La représentation du relief,

La représentation du relief importante sur une carte topographique ou sur une carte thématique des montagnes, pose un nouveau problème : restituer des volumes sur une surface plane,

Plusieurs procédés sont utilisés :

- les courbes de niveau joignant les points de même altitude;
- les cotes d'altitude doivent être prises en considération. Il peut se trouver que deux dessins de courbes soient semblables, mais désignent l'un un creux, l'autre une bosse (voir schémas ci-après) : ce sont les cotes d'altitude qui vous permettent d'imaginer le paysage.
- l'ombrage accentue l'effet de modelé. Par exemple, les cartes touristiques de l'I.G.N. (Institut de Géographie National) et les cartes routières Michelin portent un ombrage bistre sur les versants occidentaux du relief.

Courbes de niveau



A partir d'une carte topographique le lecteur peut :

- imaginer le paysage
- dessiner un profil topographique
- préparer un itinéraire

2.1.3 La lecture d'une carte

Une carte thématique : il s'agit d'une carte à petite échelle sur laquelle est transcrite une information spécialisée.

La lecture de la carte consiste à expliciter les renseignements fournis. Vous vous apercevez rapidement des vertus de synthèse du croquis : il faut souvent une bonne page d'explications pour traduire tout ce qui est dessiné dans un petit espace.

☞ On peut toujours critiquer une carte thématique - en particulier sur l'excessive simplification qu'elle entraîne.

☞ On reproduit ces documents en noir et blanc et en bichrome ; or, la polychromie est une des données fondamentales de la cartographie actuelle.

Exemple pour illustrer : **le tourisme d'un espace touristique, le Maroc, une région...**

Une carte topographique

Une carte topographique figure les formes du terrain (topos) et les aménagements apportés par l'homme. Carte I.G.N. de GRENOBLE - VALENCE au 1/100000 (détail).

- Usage de la carte

La lecture d'une carte est un exercice de transcription de langage: il s'agit de retraduire avec des mots ce que le cartographe a symbolisé par des signes.

Cet exercice, dans le cas d'une carte topographique, nous permet d'imaginer le paysage représenté dans le but de préparer une excursion, par exemple.

- Échelle de la carte

«1/100000» signifie que 1 cm de la carte représente 1 km du paysage réel.

Le fragment de carte reproduit représente donc un secteur d'un dizaine de kilomètres, et la ligne droite de 8 cm dessinée entre le Sappey et Domène, une distance de 8 km.

- Lecture de la carte

Vous avez le choix entre deux techniques :

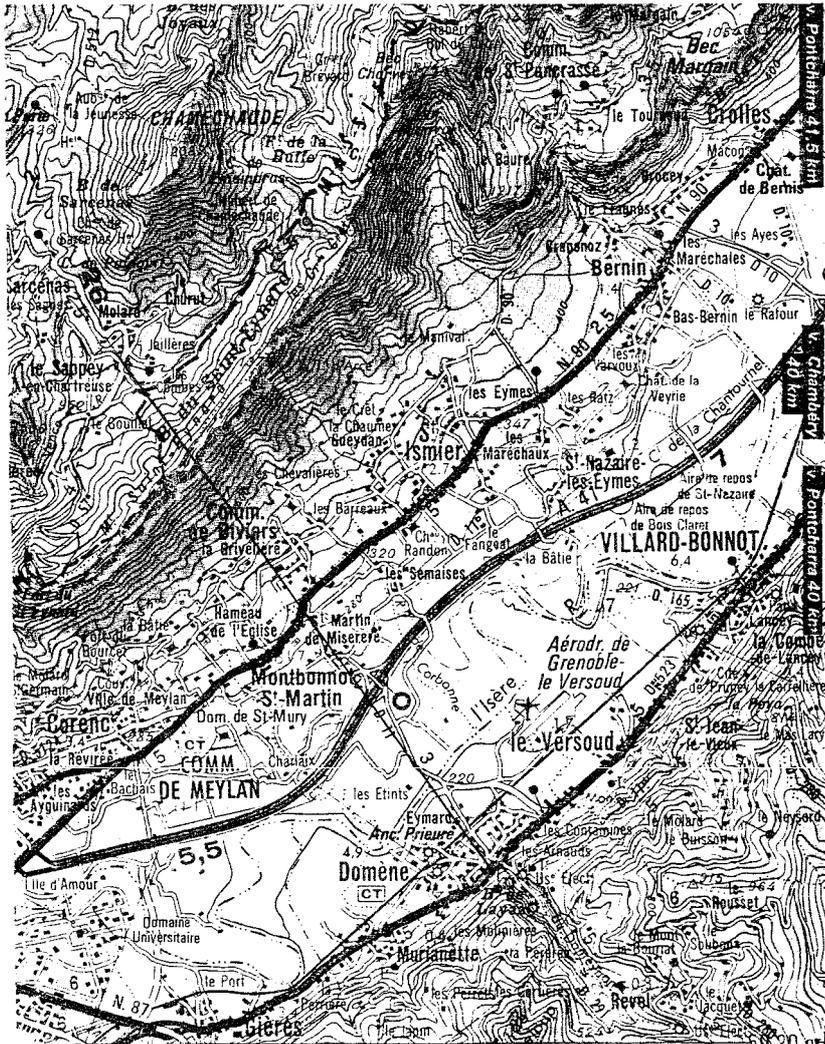
Une lecture analytique à partir de la légende reprenant les détails point par point :

- Cours d'eau : tracé - direction - pente;
- Relief: altitude - dénivellations - pentes ;
- Végétation : bois - broussailles - prés - vignes ;
- Agglomérations ;
- Vestiges historiques : grottes - châteaux ;
- Exploitation du sous-sol : mines - carrières ;
- Équipement des transports : autoroute - route - chemin - sentier - voie ferrée - aéroport.

Cette lecture sera obligatoirement exacte et complète, mais ne sera pas directement utilisable pour une sortie touristique .

Une lecture directe de la carte est relativement aisée. Vous serez aidé par l'ombrage et les couleurs et avec un peu d'entraînement, vous imaginerez sans trop de peine les éléments du paysage.

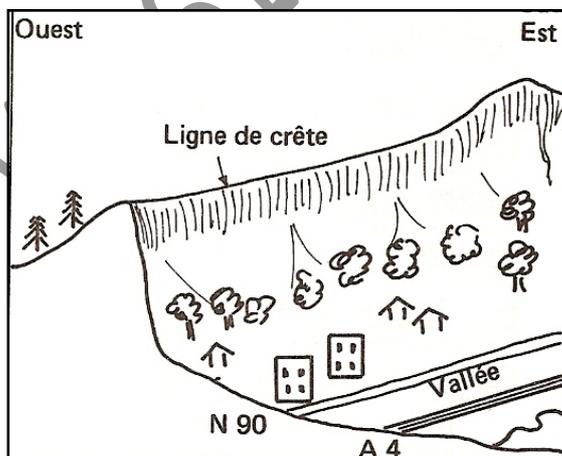
Sur la carte de Grenoble, nous observons :



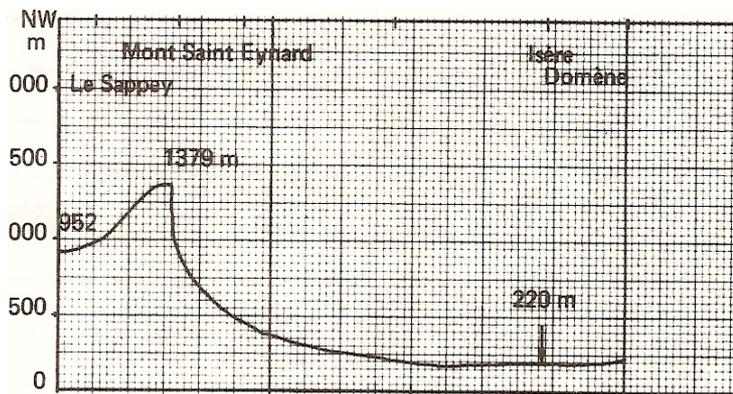
- une montagne dissymétrique, il s'agit du dernier chaînon de la Grande Chartreuse, en pente douce et boisée sur le versant ouest, abrupte à l'est, peu peuplée mais équipée de sentiers forestiers, d'un sentier de grande randonnée et d'une petite station de ski ;

- la vallée, large de 5 km comprend un talus bien exposé dont les broussailles sont défrichées pour faire place aux lotissements et aux vergers de la banlieue de Grenoble, et un fond plat où serpente l'Isère et où l'autoroute A4 traverse une zone boisée à peu près vide d'hommes. On retrouve sur le versant oriental de la vallée une deuxième ligne de villages le long de la voie ferrée.

Environs de GRENOBLE
Carte I.G.N. au 1/100 000^e n° 52
Grenoble-Valence



Paysage supposé



Profil topographique suivant la ligne Le Sappey - Domène

☞ : Plusieurs éditeurs impriment désormais des cartes touristiques sur lesquelles sont portées indications d'hébergement (hôtels, campings), d'aménagements touristiques (golf, port de plaisance, chemin de randonnée) et de curiosités.

Exemples: cartes I.G.N. au 1/250 000^e rouge au 1/100 000^e bleue
 Au Maroc il s'agit de l'Institut de Rabat qui élabore les cartes topographiques au 1/50000^e qui couvrent le territoire marocain.

2.1.4 Analyser une carte : méthode d'analyse

☞ Les cartes doivent être analysées, c'est à dire décrites et expliquées.

Présentation de la carte

- Le type de la carte : carte par points, figurés de surface, anamorphose, carte de flux
- L'espace cartographié, thème traité.
- Les sources utilisées (origine, date)

Analyse globale

Description des grands ensembles

- Quels sont-ils ?
- Où se localisent-ils ?
- En quoi se singularisent-ils les uns par rapport aux autres ?

Explication des contrastes observés

- les causes de ces contrastes (naturelles, historiques, économiques, etc.)

Analyse détaillée

- Il s'agit d'identifier à l'intérieur des grands ensembles des espaces particuliers.
- Description de ces sous-ensembles et explication des contrastes
- Quels sont les sous-ensembles ?
- Où sont-ils localisés ?
- Quels sont leurs caractères originaux ?

Conclusion

- Quel est l'intérêt du document ?
- Quelle idée principale exprime-t-il ?
- Quelles perspectives l'analyse du document permet-elle d'entrevoir ?

Proposition de TP : lire et analyser des cartes - cartes topographiques et thématiques du Maroc - Analyser les cartes sélectionnées en appliquant la méthode.

2-2 Réaliser des cartes thématiques

2-2.1 Techniques de cartographie assistée par ordinateur

Il existe plusieurs possibilités de créer des cartes thématiques sur ordinateur. Premièrement avec des logiciels comme ceux du pack office : Word et Power Point. Ensuite avec des logiciels spécifiques de cartographie.

Méthode du croquis avec Word

Avec le logiciel Word on travaille en mode vectoriel et non en bitmap, cela nous donne trois principaux avantages :

- fichiers peu volumineux et possibilité de travailler avec des machines peu puissantes (ex : 486)
- tracé parfait sans perte de résolution à l'agrandissement
- souplesse pour travailler, on peut reprendre et modifier son travail à tout moment

1. Paramétrer le logiciel Word pour travailler en mode dessin :

- lancer le logiciel Word
- on travaille en mode « page » (AFFICHAGE – PAGE)



- Activer la barre d'outils « dessin » (icône « dessin » sur le menu ou AFFICHAGE – BARRE D'OUTILS – DESSIN).
- Désactiver la grille : DESSIN – GRILLE ...
- cliquer sur le fond de carte pour le sélectionner : FORMAT – FORME AUTOMATIQUE – TAILLE – GARDER LE MEME RAPPORT HAUTEUR/LARGEUR.
- Mettre l'outil de vectorisation « forme libre » (FORMES AUTOMATIQUES – LIGNES – FORME LIBRE) sur la barre d'outils de dessin : AFFICHAGE – BARRE D'OUTILS – PERSONNALISER – FORMES AUTOMATIQUES - FORME LIBRE (faire un glisser-déplacer).
- Faire la même opération pour l'outil « modifier les points » (DESSIN – MODIFIER LES POINTS) ...
- Ajouter l'outil « répéter » sur la barre d'outils standard (catégorie « édition »)

2. Manipulations pour découvrir les principales fonctions du module de dessin vectoriel

- Télécharger un fond de carte pour s'entraîner : [cliquer ici pour télécharger "USA.EXE"](#) ou ["USA.zip"](#)
- Décompresser le fichier autoextractible « USA.EXE » en cliquant 2 fois dessus, vous obtenez alors le fichier « USA.doc » au format word (doc).
- Cliquer 2 fois sur le fichier « USA.doc » pour ouvrir le logiciel word et visualiser le fond de carte.
- Sélectionner avec la souris un Etat au hasard en cliquant dessus :
- Changer la couleur de trait : activer l'outil « couleur du contour » et choisir une couleur.
- Changer l'épaisseur du contour : outil « style de trait »
- Changer le style de ligne : outil « style de ligne »
- Colorier l'intérieur de l'Etat : sélectionner l'Etat : outil « couleur de remplissage », choisir sa couleur.
- Mettre une trame, sélectionner un autre Etat : outil « couleur de remplissage » - MOTIFS ET TEXTURES – TEXTURES – choisir sa trame en N et B ou en couleur.

- Supprimer l'Alaska : sélectionner l'Etat et touche « suppr »
- Ecrire : activer l'outil « zone de texte », placer son texte à l'endroit désiré sur la carte : changer la couleur de la police, la couleur de remplissage qui peut être aussi translucide, enlever le cadre (pour activer la boîte de dialogue qui permet d'opérer les changements, cliquer 2 fois sur le cadre de la zone de texte).
- Réduire la taille de la carte : afficher la page à 50% - activer l'outil « sélection des objets » - englober toute la carte dans la sélection – activer l'outil « grouper » (DESSIN – GROUPER), sélectionner la carte qui ne forme plus qu'un seul objet et la réduire à l'aide de la souris à sa convenance. Afficher la page à 100%.
- Dissocier la carte : la sélectionner – activer l'outil « dissocier » (DESSIN – DISSOCIER).

3. Apprendre à Vectoriser un fond bitmap que vous avez auparavant numérisé avec le scanner.

- Ouvrir un nouveau document word
- **Télécharger le fond bitmap "USAETATS.exe" ou "USAETATS.zip"** (USAETATS.gif après décompression)
- insérer dans la page le fond bitmap : INSERTION – IMAGE – A PARTIR DU FICHER – choisir le fichier bitmap « USAETATS.gif »
- Activer l'outil de vectorisation « forme libre » et vectoriser successivement, à l'aide de la souris 2 États contigus au choix (pour faire un travail précis, travailler à 200 ou 500%, ne pas oublier de fermer chaque objet en cliquant 2 fois avec le click gauche de la souris).
- Quand la vectorisation est terminée, sélectionner le fond bitmap et le supprimer avec la touche « suppr ».
- Enregistrer le fond vectorisé au format word : FICHER – ENREGISTRER SOUS ...

4. Réaliser le croquis à l'aide de l'ordinateur et du logiciel word.

a. Trouver le fond de carte au format Word

Si vous ne trouvez pas le fond de carte que vous cherchez, il vous restera la possibilité de le créer en vectorisant dans le logiciel Word (voir le 4.)

Télécharger "[eufleuves.exe](#)" ou "[eufleuves.zip](#)"

Décompresser le fichier autoextractible « eufleuves.exe » « eufleuves.zip », vous obtenez alors le fichier « eufleuves.doc » au format word (doc), cliquer 2 fois dessus pour ouvrir le logiciel word et visualiser le fond de carte.

Mieux : [Cliquer ici pour ouvrir le fond de carte en vectoriel](#) (si vous avez le logiciel word sur votre ordinateur)

b. Préparer le fond de carte

- Le fond de carte « eufleuves.doc » est ouvert dans word
- Supprimer quelques fleuves ou affluents qui ne sont pas nécessaires
- Ce fond doit être retravaillé pour distinguer les 3 zones de densité, il faut donc vectoriser ces espaces (c'est le travail le plus délicat et le plus fastidieux). Pour les zones à vectoriser s'appuyer sur un modèle : [voir l'exemple "Magnard"](#). Travailler en 500% et utiliser l'outil « modifier les points » pour bien superposer les lignes).
- Si vous n'êtes pas satisfait de votre travail vous pouvez télécharger le fond de carte tout prêt (fichier « EU-fdc-bac.doc »).
- Télécharger le fond de carte compressé : "[EU-fdc-bac.exe](#)" ou "[EU-fdc-bac.zip](#)"
- Mieux : [Cliquer ici pour ouvrir le fond de carte tout prêt](#)

c. Réaliser la carte

- Mettre la couleur de fond correspondant aux 3 zones de densité.
 - Dessiner le figuré de 3 agglomérations de taille différente : outil « ellipse », appuyer en même temps sur la touche « shift » pour avoir un cercle parfait (ou cliquer 2 fois sur le cercle pour ouvrir la boîte de dialogue qui permet de modifier la taille).
 - Mettre la couleur de fond adéquate pour les 3 villes choisies
 - Écrire le nom des 3 villes en utilisant l'outil « zone de texte » (on peut jouer sur les plans : DESSIN – ORDRE – METTRE AU PREMIER PLAN ...)
 - Insérer au choix un pôle industriel dynamique : FORMES AUTOMATIQUES – FORMES DE BASE – TRIANGLE ISOCELE
 - Dessiner une migration interne et une migration externe : FORMES AUTOMATIQUES – FLECHES PLEINES ... (on peut transformer à souhait la forme des flèches).
- Pour dessiner un **flux on peut utiliser aussi** : FORMES AUTOMATIQUES – LIGNES – COURBES (à chaque fois que l'on change de direction il faut cliquer 1 fois avec la souris et 2 fois pour terminer).
- Si l'on veut modifier la forme du flux créé : le sélectionner, puis DESSIN – MODIFIER LES POINTS. On peut ensuite attribuer l'épaisseur, le figuré et la couleur du flux à sa convenance.
- Faire les figurés pour une barrière naturelle et la limite des précipitations : outil « trait » et choisir le style de trait qui convient.
 - Dessiner une interface dynamique : FORMES AUTOMATIQUES – LIGNES - FLECHES A DEUX POINTES (choisir le figuré et la couleur conformes, donner la forme convenable à la flèche).
 - Déterminer la zone de la Sun Belt : FORMES AUTOMATIQUES – FORMES DE BASE – SOLEIL.
 - Orienter la carte : INSERTION – CARACTERES SPECIAUX – SYMBOLGEOGRAPHIC – rose des vents (si l'ordinateur ne possède pas ce symbole, chercher dans d'autres polices ou mettre cette police dans le répertoire windows \fonts, vous trouverez les 2 fichiers dans le cdrom).

Remarques :

Pour sélectionner **2 ou plusieurs objets à la fois**, il faut maintenir la touche « shift » (minuscule) enfoncée pendant que l'on sélectionne les objets avec la souris. Pour les fdc vierges, on a tout intérêt à attribuer une trame de couleur "blanche" à tous les objets pour les sélectionner plus facilement (sinon, il faut les sélectionner en cliquant sur le trait de contour).

d. faire la légende du croquis

Télécharger au format word (compressé) la carte terminée : "[dynam-spat-EU.exe](#)" ou "[dynam-spat-EU.zip](#)"

[Cliquer ici pour visualiser le croquis terminé](#) (ici en bitmap).

- Mieux : [Cliquer ici pour ouvrir le croquis terminé en vectoriel](#)

Résumé technique (Word et/ou Power Point)

1) Points

➤ **Cercle** : FORMES AUTOMATIQUES-FORMES DE BASE

On peut aussi utiliser l'outil " ellipse" sur la barre d'outils " dessin "

NB : pour obtenir un cercle parfait

- 1) sélectionnez votre ellipse
- 2) cliquez sur le bouton droit de la souris
- 3) cliquez (gauche) sur « format de la forme automatique)
- 4) cliquez (gauche) sur la rubrique « taille »
- 5) entrez la même valeur pour « hauteur » et « largeur »

- **Parallélogramme et autres:** FORMES AUTOMATIQUES-FORMES DE BASE
On peut aussi utiliser l'outil " Parallélogramme " sur la barre d'outils " dessin "
Nb : pour obtenir un carré, sélectionnez votre parallélogramme et suivez la même procédure que ci -dessus
- **Le truc:** pour gagner du temps, créez un ou plusieurs modèles de figurés ponctuels puis dupliquez les (sélection de l'objet puis, CTRL + D)

II) Lignes et flux

A) Pour dessiner une ligne : FORMES AUTOMATIQUES – LIGNES

- TRAIT
(On peut aussi utiliser l'outil " trait" sur la barre d'outils " dessin " avec les outils « type de trait »)
- COURBES (à chaque fois que l'on change de direction il faut cliquer 1 fois avec la souris et 2 fois pour terminer). Si l'on veut modifier la forme du flux créé : le sélectionner, puis DESSIN – MODIFIER LES POINTS

B) Pour dessiner un flux : FORMES AUTOMATIQUES

- LIGNES – FLECHES ou FLECHES A 2 PÖINTES
(On peut aussi utiliser l'outil " flèche" sur la barre d'outils " dessin " avec l'outil « type de flèche »)
- FLECHES PLEINES

C) outils pour les figurés linaires

Si l'on veut jouer sur l'**épaisseur** ou/et sur la **couleur du trait** ou/et le **style** : FORMAT – BORDURES ET TRAMES - COULEURS ET TRAITS – TRAIT : COULEUR ou EPAISSEUR ou STYLE ou POINTILLES.

(On peut aussi utiliser l'outil " couleur du contour " sur la barre d'outils " dessin ")

III) remplir une zone préexistante

A) Pour la teinte : FORMAT – BORDURES ET TRAMES – REMPLISSAGE – COULEUR **

(On peut aussi utiliser l'outil " couleur de remplissage " sur la barre d'outils " dessin ")

NB : on peut choisir un remplissage bicolore

B) Pour la trame : FORMAT – BORDURES ET TRAMES – REMPLISSAGE – MOTIFS ET TEXTURES – MOTIF

(On peut aussi utiliser l'outil " couleur de remplissage " - motifs et textures - motifs –)

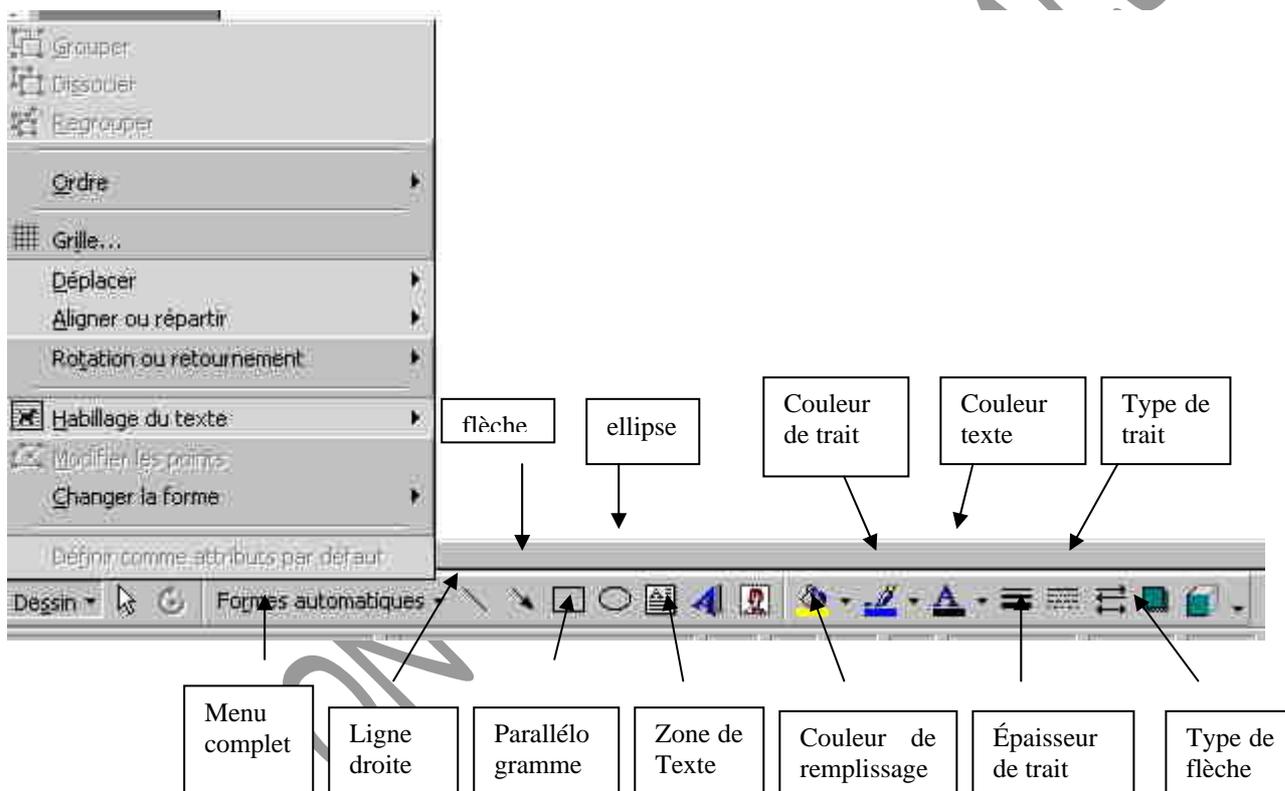
IV) Créer une surface

- C'est l'opération la plus difficile, qui demande le plus de patience, voire d'habileté, en particulier pour suivre les tracés déjà existants (ex : frontières, littoraux, etc.).. Pour une meilleure précision, augmentez le pourcentage du zoom
- FORMES AUTOMATIQUES – LIGNES-FORME LIBRE ou DESSIN A MAIN LEVEE

V) Autres éléments

- **Nomenclature et légende** : on se servira de l'outil " **zone de texte** " et on pourra écrire où l'on veut et dans n'importe quelle orientation.
- Pour supprimer un objet, le sélectionner en cliquant sur lui puis touche « suppr »
- Pour sélectionner **2 ou plusieurs objets à la fois**, il faut maintenir la touche " minuscule " enfoncée pendant que l'on sélectionne les objets avec la souris.
- Aligner et répartir 2 ou plus d'objets : les sélectionnez puis cliquez sur « dessin », « aligner et répartir »

Barre d'outils "dessin" des logiciels du pack « office » (Word, PowerPoint, Excel)



Logiciels de cartographie appliquée :

Logiciel gratuit : ooo.hg.free.fr/

Nécessité de télécharger open office (www.openoffice.org)

2.2.2 Construire des cartes thématiques

Proposition de TP : à partir d'un fond de carte sur le Maroc, construire une carte thématique avec légende avec un logiciel spécifique ou non – par exemple le tourisme balnéaire au Maroc.

TSAV 06 SEQUENCE DE FORMATION S 3

ANALYSER LES RELIEFS – DURÉE : 10 HEURES

SEANCES DE FORMATION

3-1 Identifier les facteurs explicatifs de la structure morphologique du Maroc

3-2 Établir une typologie des reliefs et de leur attractivité

3-3 Déterminer les ressources en sols

METHODE

Expositive avec questionnement

REFERENCES

Références des ouvrages sélectionnés :

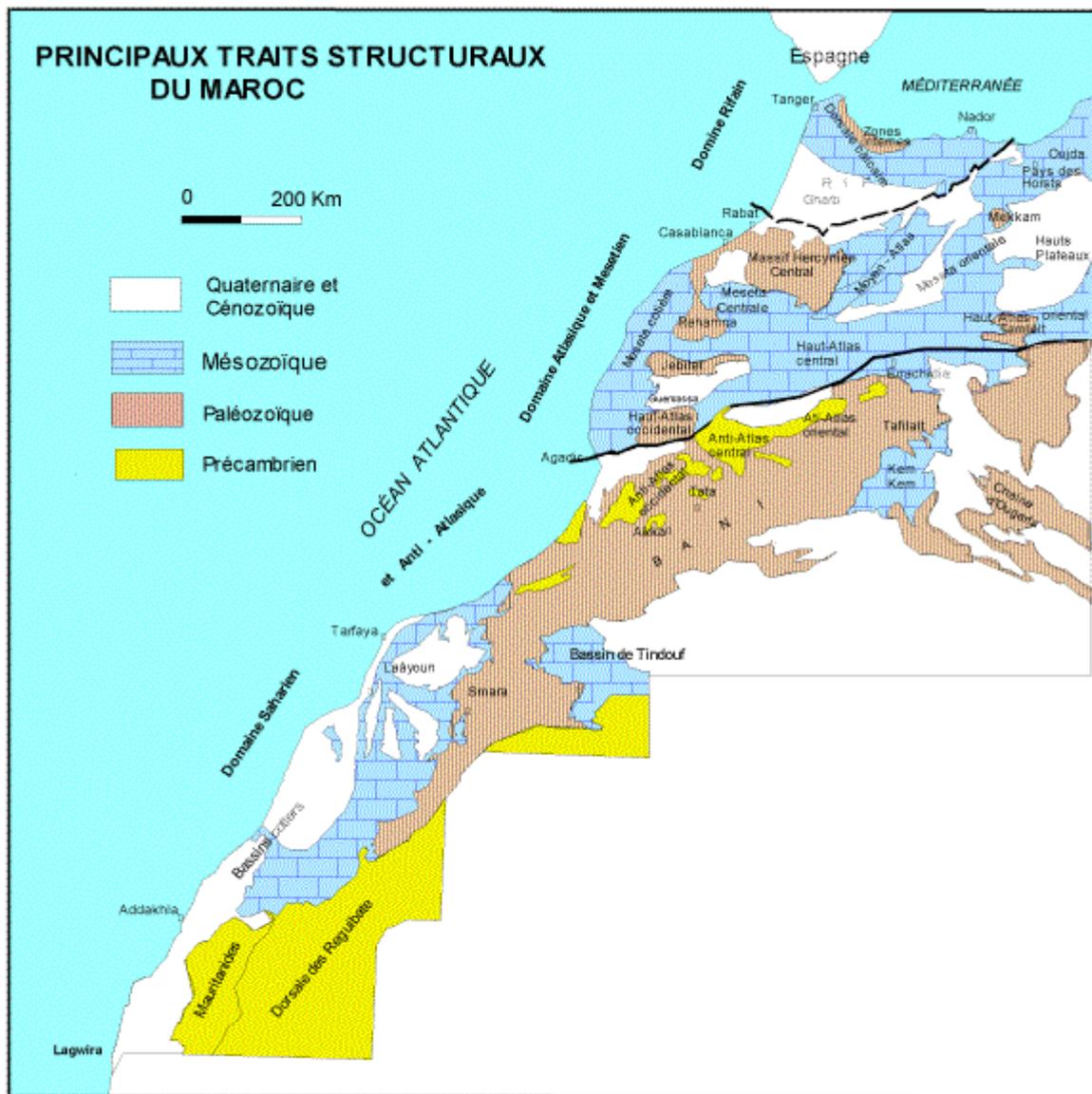
Maroc : régions, pays, territoires sous la direction de Jean-François Troin - Maisonneuve & Larose, Paris, 2002

Documents multimédia :

www.onhym.com/brpm/geologie.htm

<http://membres.lycos.fr/environnement2010/>

3-1 Identifier les facteurs explicatifs de la structure morphologique du Maroc



Situé à l'extrémité occidentale de l'Afrique du Nord dont il constitue la partie la plus relevée et la plus entaillée par l'érosion, le Maroc est bordé par la Méditerranée et l'Atlantique dont les évolutions ont joué un rôle fondamental pour sa constitution. En effet, au cours de sa longue histoire géologique conditionnée par une position de charnière entre les continents africains, européen et américain... plusieurs cycles orogéniques se sont succédés, contribuant chacun, par son contexte géodynamique et son ampleur, à façonner les grands domaines structuraux du Maroc.

C'est ainsi que l'on en distingue trois, définis en fonction de la localisation et de l'importance des effets des orogénèses les plus récentes. Du Sud au Nord, le domaine anti-atlasique et son prolongement saharien, le domaine atlasique et mesetien et le domaine rifain séparés les uns des autres, par l'accident sud-atlasique d'une part et la limite des charriages tertiaires venus du Nord, d'autre part. Les deux derniers domaines sont caractérisés par l'empreinte prédominante laissée par les orogénèses varisque et alpine tandis que le premier domaine a été essentiellement façonné par les orogénèses précambriennes et varisque.

Domaine saharien et anti atlasique

Intimement lié au bouclier ouest africain au Sud et limité par l'accident sud-atlasique au Nord, ce domaine est formé par un socle protérozoïque constitué par les ensembles suivants :

La partie nord de la dorsale archéenne des Reguibat, datée à 2800 Millions d'années, la plus ancienne du pays et qui est affectée par l'orogénèse éburnéenne à 2200 Millions d'années.

Au Nord de ce socle éburnéen, se trouve la partie mobile de la chaîne panafricaine d'âge protérozoïque supérieur, constituée au sud par une plateforme elle même relayée au nord par un bassin océanique matérialisé par la paléosuture ophiolitique de Bou-Azzer. Au Nord-Est de cette suture et dans un contexte de subduction panafricaine, s'est développé un arc volcanique avec un cortège de vulcanites et d'intrusions plutoniques calco-alcalines caractéristiques. Ces ensembles ont été structurés par l'orogénèse panafricaine.

Ces formations protérozoïques sont recouvertes en discordance par des séries transgressives allant de l'Infracambrien au Carbonifère et qui sont déformées, comme celles qu'elles recouvrent, par l'orogénèse hercynienne. Celle-ci est notamment mieux exprimée dans la partie occidentale de l'Anti-Atlas.

Domaine atlasique et mesetien

Situés entre l'accident sud atlasique et la limite sud du Prérif, Ils sont constitués par :

Un socle paléozoïque (les mesetas) depuis le Cambrien jusqu'au Carbonifère, constitué essentiellement par des terrains sédimentaires avec une intense activité volcanique bimodale au Viséen. Ce socle a été structuré par l'orogénèse hercynienne responsable aussi de la mise en place de nombreuses intrusions de granitoïdes.

Une couverture, formée des terrains essentiellement carbonatés, mésozoïques et cénozoïques comportant deux unités structurales :

Une zone à couverture plissée comprenant le Haut et le Moyen Atlas, ayant subi une tectonique alpine précoce.

Une zone à couverture tabulaire comprenant le causse moyen atlasique, les hauts plateaux et le pays des horts dans le Maroc oriental.

Domaine rifain

Il est constitué par un noyau essentiellement cristallophyllien paléozoïque autour duquel sont disposées concentriquement des formations carbonatées et schisto-gréseuses du Mésozoïque et du Tertiaire. Il est affecté par une tectonique alpine majeure engendrant des nappes de glissement et de charriage.



Cette carte représente la majeure partie des reliefs montagneux du Maroc, du Rif à l'Atlas

Proposition d'activité : analyser l'exemple de structuration morphologique d'une région du Maroc : **La région de Tadla-Azilal**, constituée de quatre compartiments topographiques – exploiter le lien web :

<http://membres.lycos.fr/environnement2010/pages/Bibliographie%20generale%20sur%20la%20region%20de%20Tadla.htm>



VERSION EXPERIMENTALE

3-2 Établir une typologie des reliefs et de leur attractivité

3.2.1 Les reliefs de l'intérieur

Le Maroc est avant tout un pays montagneux dont 1000.000Km de la superficie s'élèvent au delà de 2000m.

Les Atlas, se composent de trois chaînes déployées autour d'un bassin.

Le Moyen Atlas : est formé de hauts plateaux où les Berbères souvent nomades se livrent à l'élevage, il a un sommet de 3354m (Bounaceur)

Le Haut Atlas : le plus célèbre s'étend sur 750Km, une succession de sommets dont une dizaine atteint les 4000m, de l'atlantique aux sources de Moulouya, c'est là que culmine le plus haut sommet de l'Afrique du nord (Jbel Toubkal 4165m)

L'Anti Atlas : au sud, c'est une chaîne aride qui longe la vallée du Draa, en bordure du désert, il constitue une barrière montagneuse moins élevée.

Le Rif : est un prolongement de la cordillère Bétique du sud de l'Espagne, c'est une région verdoyante et pluvieuse, couverte de forêts, et sa cote rocheuse.

Haut, Moyen et Anti-ATLAS, ainsi que le djebel Saghro constituent un ensemble élevé et massif, allongé sur plus de 700 Km de long avec une largeur de 150 à 200 km. Les Haut et Moyen Atlas, montagnes jeunes, contemporaines des Pyrénées et des Alpes, ont les plus hauts sommets. Le Toubkal est le point culminant avec 4165m. Les reliefs élevés, les vallées étroites et profondes rendent difficiles la vie et les communications. Mais les montagnes, particulièrement le Haut Atlas, sont riches en eaux : convenablement arrosées, enneigées en hiver, elles sont couvertes de forêts et de pâturages.

Le Moyen Atlas, les parties centrale et orientale du Haut Atlas.

Dans le Moyen Atlas, des projets d'aménagement des parcours, des pâturages, des exploitations de style "ranch" sont lancés. Le tourisme d'hiver (ski) et d'été (randonnée, escalade, para pente) se développe.

Les chaînes montagneuses et principaux sommets		
Chaînes montagneuses	Points culminants	Hauteur en mètres
Rif	Jbel tidhirine	2465
Moyen Atlas	Jbel Bounaceur Jbel Bouiblan	3326 3190
Haut Atlas	Jbel Toubkal Jbel Magoun Jbel Ayachi	4165 4071 3747
Anti Atlas	Jbel Aklim	2531

3.2.2 Les côtes

La cote atlantique s'étale sur 2800 km, alors que la cote méditerranéenne n'en compte que 530 km, elles sont bordées de plaines (Sebou, Mesema, Souss) qui sont les régions les plus peuplées et les plus riches du pays, tout le long se succédant de belles plages, des ports, de grands centres comme Rabat et Casablanca.

Le Maroc méditerranéen :

Le Rif s'étend en un grand arc de cercle de l'océan Atlantique, à l'ouest, au pays de la basse Moulouya, à l'est. Le Rif tombe sur la Méditerranée par une côte rocheuse ; vers le sud, il s'abaisse doucement en basses collines, appelées pré rifain.

Le versant atlantique du Rif :

Constitué de moyennes montagnes et de collines, il est très arrosé :C'est le pays j'ala. Il est très peuplé et les paysans y cultivent des céréales et se livrent à des cultures intensives (légumes) près des villes. L'arboriculture (oliviers, figuiers, amandiers) y est importante. Le Rif est beaucoup plus sec sur son versant méditerranéen et dans sa partie orientale. Les forêts, souvent très dégradées en sorte de maquis, se maintiennent sur les crêtes. Les cultures irriguées dans de petites plaines souvent isolées deviennent très aléatoires à l'est. Fortement peuplé et manquant de ressources, le Rif est également une région d'émigration. Si, grâce à leur cadre forestier et à la fraîcheur de l'été, Chefchaouen et Ketama sont ouverts au tourisme national, la côte proche de l'Europe de Ceuta à Tétouan - est largement tournée vers le tourisme international. Tanger, ville internationale à l'époque du protectorat, garde de nombreux attraits. La proximité de la frontière algérienne, ouverte jusqu'en 1994 fait d'Oujda une plaque tournante des échanges entre les deux pays.

Le Maroc atlantique :

A l'ouest du Maroc, l'arc du Rif, du Moyen et du Haut Atlas enferme un vaste amphithéâtre de plaines littorales (Gharb, Chaouia, Doukkala) et de plaines intérieures (Tadla, Haouz), séparées par des plateaux, des collines et de vieux massifs. Cet ensemble est largement ouvert aux influences océaniques précipitations relativement abondantes, températures estivales modérées ; ces bonnes conditions diminuent rapidement à mesure qu'on s'avance vers l'est ou le sud. Mais le Maroc atlantique, comme l'ensemble du Maroc, peut souffrir de la très grande irrégularité du climat. Aux conditions climatiques favorables, s'ajoute la présence de bons sols plus ou moins épais : sols hamri, rouges et argileux du plateau de Meknès, terres noires argileuses du Gharb, rmel sableux et légers des anciennes dunes côtières

Le Maroc saharien et présaharien:

Le Maroc comprend une vaste zone saharienne et présaharienne qui s'étend au sud du haut Atlas et de l'anti Atlas, au delà d'une ligne qui va de Figuig à l'est à l'embouchure de l'oued Dra ouest. Cette zone relie le Maroc à l'Afrique noire, au-delà de la Mauritanie. D'importants groupes de populations constituant le peuplement actuel est venu de ces régions. L'écoulement des oueds est limité aux crues ; la végétation très maigre est réduite à l'armoise ou à la steppe d'alfa ou de jujubier. Le pays apparaît comme vide ; la population se concentre dans les oasis avec leurs cultures irriguées et dans les villes en pleine croissance. Des nomades, en diminution, maintiennent quelque déplacement.

Les cultures ne sont possibles que grâce à l'irrigation. Quand ils existent, les oueds en provenance de l'Atlas sont coupés par de petits barrages de pierres et leurs eaux dirigées vers les seguias qui les répartissent dans les champs. Les autres techniques traditionnelles sont le dlou ou la noria ou encore le système des khetteras, canalisations souterraines conduisant l'eau de la nappe phréatique. De plus en plus souvent, des pompes à moteur puisent directement l'eau et bouleversent les anciennes techniques. Deux barrages, sur l'oued Ziz et l'oued Draa, tout en régularisant les crues, permettent d'alimenter les oasis du Tafilalet et du Draa ; mais ils peuvent connaître des difficultés de remplissage et ils perturbent le paysage agraire des oasis traditionnelles.

Les pluies importantes connues en 1996 ont permis un remplissage des barrages de 91%. Mais ensuite, le pays a connu trois années de sécheresse jusqu'au retour de la pluie fin 2000.

Espace rural, le Maroc saharien est de plus en plus pénétré par l'urbanisation. Les villes, grossies par l'exode rural, sont des centres administratifs ou quelquefois touristiques. Sur le littoral atlantique, Tarfaya et Layoune, par où sont exportés les phosphates de Boukraa, grandissent rapidement.

3.2.3 Les plaines

Toutes régions de plaines bordent l'océan atlantique pénétrant plus ou moins profondément à l'intérieur des terres, du nord au sud, il s'agit du bassin de l'oued Sebou limité au nord par le rif et au sud par la forêt de la maamora, de la masetta qui s'étend de la région de Rabat jusqu'au haut Atlas, et enfin de la plaine du Souss encadrée par le haut Atlas et l'anti Atlas.

Le bassin de Sebou :

Cette région qui s'étend sur 36 000km² est constituée de plaines, de bas plateaux et de quelques collines ou petits massifs, une forte proportion de bonnes terres, des précipitations souvent suffisantes pour permettre des cultures sans irrigation en font une région privilégiée si on la compare non seulement aux autres régions du pays mais aussi à l'ensemble du Maghreb, et de fait, c'est la plus grande région agricole du Maroc

La région pré rifaine : les villages sont installés principalement sur les sommets de collines dont les pentes sont souvent mises en cultures, en contrebas, des oliveraies, l'élevage constitue la troisième source de revenu après les céréales et les olives.

La région du Saiss : offre des conditions de vie rurale parmi les meilleures du Maroc, cette zone au relief peu accidenté possède des terres de bonne qualité , cependant relativement peu peuplée. les grands domaines agricoles produisent de façon intensive des céréales , du raisin pour la vinification et des olives pour l'huile, le reste est morcelé en petites exploitations voués surtout aux cultures vivrières : la population y est plus importante que dans les zones voisines, ou l'agriculture est mécanisée.

Le Rharb : c'est la partie occidentale de la plaine de Sebou, en contact avec l'atlantique, cette région produit la betterave sucrière, de la canne à sucre, au sud du Rharb, dans la forêt de Maamora, poussent le chêne liège et l'eucalyptus, ,cette forêt qui , est une région des moins peuplées du Maroc atlantique, seuls l'habitent quelques ouvriers agricoles et quelques bergers qui gardent leur troupeaux.

Le haut plateau central : au sud du Rharb, c'est une région qui a la forme quadrilatère irrégulier dont les coins sont Rabat, Meknès Kénifra, c'est une zone en parfois montagneuses , malgré des précipitations relativement abondantes, il y' a peu de cultures car les sols sont pauvres, en revanche l'élevage est pratiqué par des pasteurs , les confédérations Zaaianes, Zemmour Zair produisent avec la laine de leurs moutons des tapis à poils ras dont l'ordonnancement des motifs géométriques souvent noirs et oranges sur fond rouge témoigne d'un sens artistique très sur.

Les bas plateaux côtiers : ils s'étendent de rabat à Essaouira entre la cote et une marche de 100 à 150 m de hauteur, plus étroits au nord que dans leur partie centrale , ils constituent l'une des grandes régions agricoles du Maroc.

La Chaouia : autour de Casablanca, elle profite de l'important marché de consommation offert par la principale métropole et de son port d'exportation : les surfaces consacrés aux cultures maraîchères le long du littoral voisinent avec des terrains d'élevage de vaches, les Vignoles de la Chaouia sont réputés et à la limite celui de Boulaouane.

Les Doukkala et les Abda Ahmar : constituent une zone de même superficie que Chaouia mais plus peuplée, elle s'étend au sud de Ooum Rabiaa sur une profondeur maximale de 80 km, les précipitations ne dépassent pas 3000mm par an ce qui la classe dans le domaine semi aride, dans la plus grande partie de la région, les revenus des paysans sont complétés par l'élevage de bovins. Une exception le long de la cote , des cultures maraîchères intensives, en particulier les tomates, le long de ce secteur se pratique la pêche aux crustacés, l'élevage des huîtres et le ramassage du sel dans les marais salants

Les chiadma : s'étendent de l'oued Tensift au nord jusqu'au pied occidental du haut Atlas au sud, c'est une région faite de plateaux, de collines, dans ces conditions, l'orge l'emporte sur le blé et le maïs le long de la vallée argileuse, le thuya et surtout l'arganier couvrent une partie de la région, les arganiers jouent un rôle non négligeable dans l'alimentation des nombreux troupeaux de chèvres.

Les plateaux centraux : Plateau de phosphates et plateau de Rehamna, la récolte de l'orge qui est la culture principale est bien maigre, l'élevage intensif des moutons constitue le tiers des revenus des paysans, la présence des gisements de phosphates de Youssoufia et surtout de Khouribga en exploitation depuis 1921 permet d'offrir des emplois à la population.

Les plaines intérieures pré Atlasiques :

S'étendent à l'est des plaines intérieures, au pied de l'Atlas, haut et moyen, leur aridité naturelle est compensée par la proximité de la montagne, du nord au sud, on trouve successivement le Tadla et les Sahara qui représentent environ 3500 km² chacun et le Haouz qui atteint 6000km².

Le Tadla : c'est la zone d'irrigation moderne la plus importante au Maroc, elle est organisée en deux périmètres principaux autour de Fkih ben Saleh et surtout Beni Mellal, la culture de la betterave sucrière y est pratiquée de façon intensive et alimente trois sucreries locales, celle du coton fournit la filature de Kasba Tadla, les plantations d'agrumes, d'abricots et des olives profitent des importantes possibilités d'irrigation.

Les Sahara : la population est moins nombreuses que celle de Tadla,.Grâce aux calcaires du haut Atlas les oueds Tassaouté et Lakhdar connaissent un débit relativement régulier,

Le Haouz : c'est la région qui s'étend jusqu'au piémont du haut Atlas dans le voisinage de Marrakech, les oueds Tensift, Ourika, Zate et Nfis traversent le Haouz et participent à l'irrigation, la population rurale vit en très grande majorité dans les zones irriguées, c'est à dire à l'est et au centre, au débouché des vallées et des périphérie de Marrakech.

Les plaines du Souss :

La région ouverte sur l'atlantique comprise en, très le haut Atlas est la plaine méridionale du Maroc, l'économie rurale traditionnelle concerne l'orge et surtout l'élevage de chèvres permis par les forêts d'arganiers.

Les régions arides : il s'agit du Maroc oriental, la vallée de l'oued Moulouya et les hauts plateaux qui courent jusqu'à la frontière algérienne, et de l'immense zone saharienne, au sud l'anti Atlas du Jbel Saghro.

La zone de la Moulouya :

Il peut paraître paradoxal de classer la zone où coule un des principaux oueds permanents du Maroc dans les régions arides, pourtant à l'exception des plaines côtière et des oasis de Missouri, Guercif la densité de la population est faible et témoignes des conditions difficiles,

Les hauts plateaux du Maroc oriental :

Un vaste territoire hostile car les oueds permanents sont rares et les précipitations faibles, une population qui vit assez mal de l'élevage extensif, l'exploitation des mines permet une certaine diversité des revenus.

Proposition d'activité : classer ces reliefs en sélectionnant des photographies représentatives de leurs paysages.

3.2.4 Les fleuves et cours d'eau

Principaux fleuves		
Fleuves	Sources	Longueur en Km
Draa	Haut Atlas	1200
Oum rbiaa	Moyen et haut Atlas	600
Sebou	Moyen Atlas et Rif	500
Moulouya	Moyen et haut Atlas et rif	450
Tensifet	Haut Atlas	270
Ziz	Haut Atlas	270
Bouregreg	Massif central	250

Les reliefs montagneux du Maroc expliquent la présence de fleuves principalement issus de ces reliefs. Ces reliefs expliquent de même la richesse en eau des sous-sols marocains malgré des pénuries relativement courantes dans les reliefs de plaine eu égard aux conditions d'aridité forte voire extrême dans les régions pré désertiques.



3-3 Déterminer les ressources en sols

La répartition graphique des divers facteurs du milieu physique sont à l'origine des variations des sols à travers les zones et les régions du pays. Les différences sont énormes entre les sols développés en montagne, sur les plateaux et les plaines atlantiques de ceux développés dans des conditions présahariennes et sahariennes.

Pour ce qui est de la nature géologique des roches, on distingue entre :

- Les formations rocheuses tendres (marne, argile, dépôts de cours d'eau,...) qu'on rencontre dans le Maroc Atlantique et le Rif.
- Les roches dures comme la quartzite, le calcaire massif, le basalte, ...
- Les roches carbonatées qui produisent une couche calcaire s'étendant sur de grandes superficies dans la partie sud du Maroc.

Concernant les étages bioclimatiques, on trouve des sols plus ou moins bruns ou rouges, et les sols relativement riches en matières organiques, ainsi que les sols minéraux bruts.

Notons enfin, que l'activité humaine concourt fortement à l'érosion du sol, et ce, par la destruction de la couverture végétale, l'extraction des cultures et le surpâturage.

Les ressources minières et énergétiques

Le sous-sol marocain ne recèle pas moins de 12 substances minières faisant l'objet d'une production régulière (phosphate, zinc, plomb, manganèse, fer, cobalt, cuivre, barytine, argent...) A ceci, il faut ajouter un grand nombre de roches industrielles et de matériaux de construction comme le marbre, le gypse, le calcaire, l'argile,... ainsi que les substances énergétiques comme la charbon, le warium, et quelques puits de pétrole...

Pour ce qui est des phosphates, le Maroc en possède les plus importants gisements dans le monde, soit trois quarts des réserves mondiales. Leur situation géographique, leur qualité marchande et leur diversité confèrent au Royaume une place particulière dans le commerce international. D'ailleurs, le Maroc représente à cet effet le 1^{er} exportateur mondial de phosphate au monde avec une production d'à peu près 30 millions de tonnes, et un chiffre d'affaires à l'export de plus de 900 millions de dollars. Le plomb arrive directement en deuxième position après le phosphate. En effet, le Maroc en est le premier exportateur africain et 9^{ème} producteur mondial. Viennent ensuite le cobalt et la barytine dont le Maroc détient respectivement 7% et 6% de la production mondiale.

Globalement, l'exploitation minière s'est développée dans un cadre régional favorisant la décentralisation de l'activité économique et l'animation des zones défavorisées. L'État intervient dans la recherche et la production minière par l'intermédiaire du Bureau de Recherches et de Participations Minières (B.R.P.M.). Pour ce qui est des ressources énergétiques, et malgré le développement des centrales hydro-électriques (Hassan 1^{er}, Matmata) ou thermiques (Jorf Lasfar), et en dépit de la reprise de la prospection pétrolière (Essaouira, au large de Casablanca en Offshore), le Maroc doit importer la quasi totalité de ses besoins en énergie. D'ailleurs, la production locale ne couvre en moyenne que 10% de la consommation nationale.

TSAV 06 SEQUENCE DE FORMATION S 4

ANALYSER LES DONNEES CLIMATIQUES – DURÉE : 5 HEURES

SEANCES DE FORMATION

4-1 Comprendre les paramètres climatiques

4-2 Identifier et définir le zonage bioclimatique

METHODE

Expositive

REFERENCES

Références des ouvrages sélectionnés :

Le Maroc - Jean-Louis Miège - Que sais-je ? PUF, Paris, 9e édition 2001

Maroc : régions, pays, territoires sous la direction de Jean-François Troin - Maisonneuve & Larose, Paris, 2002

Climat et tourisme – Besancenot – Éditions Masson

Documents multimédia :

<http://www.linternaute.com/voyage/maroc/climat-meteo/>

4-1 Comprendre les paramètres climatiques

Le climat méditerranéen est généralement caractérisé par : une longue saison sèche estivale, des températures hivernales relativement clémentes et une pluviométrie faible et extrêmement variable. En fait, ces traits généraux cachent une grande disparité marquée par des grandes variations dans l'espace et des contrastes saisonniers extrêmement prononcés. Ce qui est dû au fait que les régions méditerranéennes sont parcourues en hiver par les cyclones du front polaire et envahies en été par les hautes pressions subtropicales. Les cyclones du front polaire apportent froid et humidité alors que les pressions subtropicales font remonter de l'air chaud et sec. Il en résulte que le climat méditerranéen, ou plutôt les climats méditerranéens, sont des climats instables du fait des effets marquants et contrastés de ces deux types de masse d'air ; la mer Méditerranée n'exerce en définitive qu'un rôle régulateur assez limité. Cette variabilité et cette instabilité se manifestent aussi bien au niveau des températures et de la pluviométrie qu'au niveau des vents.

Les températures

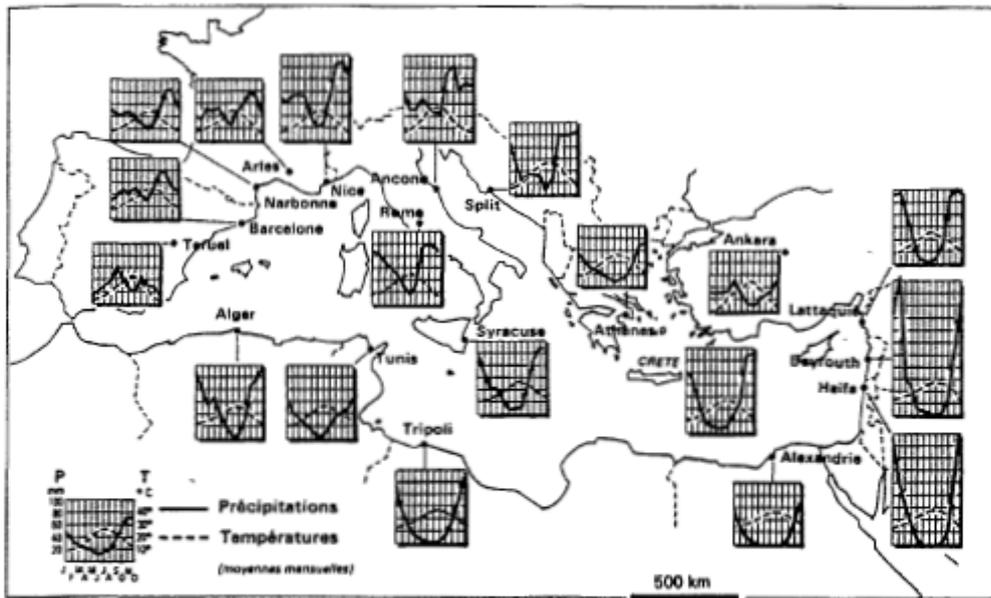
Les températures varient considérablement en fonction de la latitude, de l'altitude et de la continentalité. Ainsi, la température moyenne annuelle peut varier de 7°C à près de 30°C ; la moyenne des minima quotidiens du mois le plus froid (janvier) peut varier de -15°C à +15°C et la moyenne des maxima du mois le plus chaud (juillet) peut varier de 15°C à 45°C où sont indiqués, simultanément, les températures et la pluviométrie dans un diagramme ombrothermique. Il va sans dire que ces moyennes peuvent masquer des variations inter journalières ou interannuelles très importantes qui peuvent à occasionner des dégâts aux cultures et à la végétation en général (gel en hiver et sirocco en été).

La pluviométrie

Les amplitudes de la variation dans l'espace et dans le temps de la pluviométrie sont encore plus accentuées que celles des températures. En effet, si l'on considère le bassin méditerranéen dans son ensemble, la pluviosité annuelle moyenne peut varier de 50mm environ dans les zones pré-désertiques à plus de 3000mm sur certaines pentes montagneuses dominant la mer et exposées à la trajectoire des dépressions cycloniques (*Figure 2* : Précipitations dans le bassin méditerranéen).

Par ailleurs, les pluies tombent en grande partie pendant la saison froide, au moment où la demande en eau de culture est faible ; ce sont souvent des pluies torrentielles pendant les orages qui engorgent les sols et avivent le processus d'érosion. Ces pluies surviennent généralement au début de l'automne provoquant des inondations catastrophiques aussi bien en zones arides (ce fut le cas dans le centre et le sud de la Tunisie en septembre 1969), qu'en zones plus humides (inondations dans le sud-est de la France deux années de suite, septembre 1992 et 1993, où fut enregistré à certains endroits plus de 300mm en 24 heures. Le nombre de jours de pluie par an est en moyenne de 50 à 100 jours, irrégulièrement répartis au cours de l'année. La sécheresse estivale peut durer plusieurs mois. Ainsi, le régime des pluies est non seulement agressif pour le milieu naturel, mais limite aussi presque partout, surtout en été, les possibilités de l'agriculture pluviale ”.

Figure 1. Ombrothermie dans le bassin méditerranéen

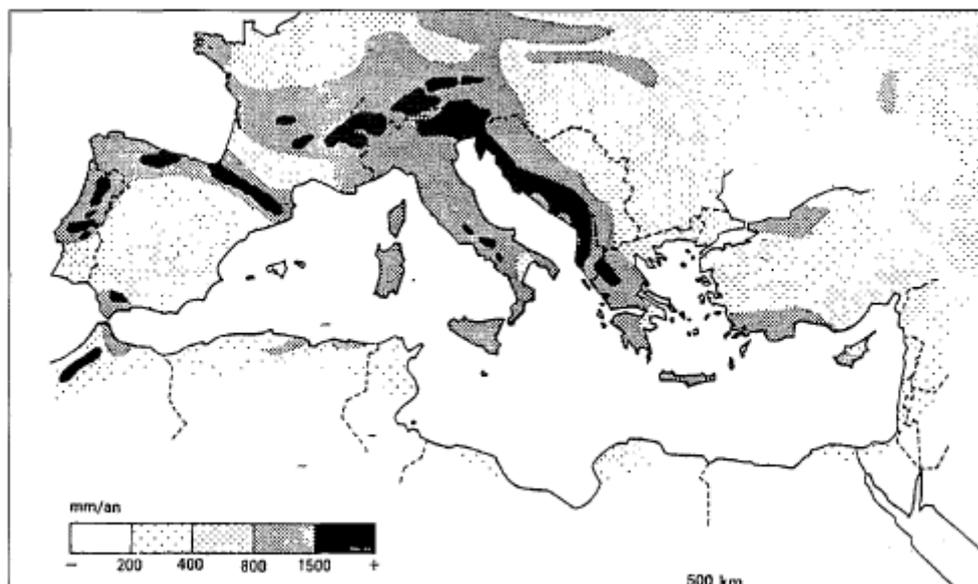


Source : Plan Bleu.

Ces diagrammes ombrothermiques comportent deux courbes qui représentent la moyenne mensuelle de janvier à décembre des précipitations (exprimées en mm : courbe grasse) et des températures (exprimées en °C à échelle double de celle des précipitations : courbe maigre). La saison sèche est définie comme la période où les précipitations représentent moins de 2 fois les températures (sur les diagrammes, la saison sèche correspond donc à la période située entre les recoupements des deux courbes). Dans le bassin méditerranéen, la saison sèche coïncide avec la saison estivale.

VERSION EXPL

Figure 2. Précipitations moyennes annuelles



Source : d'après UNESCO-OMM *Atlas climatique de l'Europe* (1970) et UNESCO *World Water Balance*.

Le zonage bioclimatique

En partant des paramètres climatiques ci-dessus (température et pluviométrie), les écologistes ont établi un système de zonage bioclimatique qui correspond également aux types de végétation caractéristiques du bassin méditerranéen.

L'indice utilisé à cette fin est l'indice d'aridité exprimé par le rapport P/ETP

P : pluviométrie moyenne annuelle

ETP : évapotranspiration potentielle calculée selon la formule de Penman

Cela a conduit à différencier des bioclimats méditerranéens hyper-arides (ou désertiques), arides, semi-arides, subhumides, humides et hyper humides

Autres paramètres climatiques

Deux autres paramètres, le vent et l'ensoleillement, ont également d'importantes incidences directes ou indirectes sur les potentialités agricoles. Les vents forts qui soufflent, du nord et de l'ouest, tels que le mistral fréquent en région méditerranéenne notamment à cause des reliefs montagneux, contribuent à rafraîchir les températures et peuvent avoir des effets mécaniques spectaculaires. Inversement, les vents chauds et desséchants qui viennent du Sahara, tels que le sirocco, augmentent considérablement l'évaporation et peuvent provoquer le dessèchement du sol et des végétaux. Quant aux brises marines, leur effet adoucissant se limite à la frange côtière. Il est souvent nécessaire de recourir à l'implantation de brise-vent pour protéger différentes catégories de cultures, en particulier les arbres fruitiers, contre les méfaits mécaniques et physiologiques des vents forts. Ces brise-vent contribuent également à façonner les paysages méditerranéens. Par son intensité et par sa durée, l'ensoleillement a une influence non seulement sur les températures mais aussi sur la physiologie des plantes dont il constitue la principale source d'énergie. La durée de l'ensoleillement journalier varie beaucoup en fonction des saisons et de la latitude. C'est ainsi que cette durée varie entre 4,20h/jour en janvier et 12,20 h/jour en juillet pour la ville d'Athènes (à 37°58 de latitude) qui occupe une position médiane dans le bassin méditerranéen.

4-2 Identifier et définir le zonage bioclimatique

Présentation générale

Le Maroc est un pays de la zone subtropicale du nord-ouest africain. Le climat dominant est méditerranéen, tempéré à l'ouest et au nord par l'océan atlantique à l'intérieur, le climat est plus continental avec des écarts importants de température. La zone de l'Atlas est humide, l'enneigement y est fréquent. Le sud a un climat désertique. Les régions du nord sont relativement arrosées, et celles du sud désertiques aux abords du Sahara.

Le climat est de type méditerranéen, avec une période tempérée et humide (début octobre jusqu'à fin avril) et une saison sèche (du mois de mai à la fin du mois de septembre). D'importantes variations locales sont dues à l'influence atlantique, à l'altitude et au contact du Sahara. La proximité de la mer atténue les écarts de température et augmente l'humidité, les précipitations croissent avec l'altitude, l'enneigement est parfois important dans les montagnes, ou les températures peuvent descendre jusqu'à 20degré.

Un climat de type méditerranéen avec accentuation des caractères arides dans le sud. Il est plus tempéré sur les côtes (à Essaouira, 16° en janvier et 22° en août) que dans les terres où les étés sont très chauds (A Fès, 27° en moyenne) et les hivers plus froids (10° à Fès). Dans le sud en été (Ouarzazate, Zagora), il fait très chaud le jour et frais la nuit : les amplitudes diurnes sont importantes.

Données climatiques

Températures minima et maxima :

Fès : de 4 à 16°C en janvier et de 18 à 36°C en juillet
Rabat : de 8 à 17°C en janvier et de 17 à 28°C en juillet
Marrakech : de 7 à 18°C en janvier et de 20 à 36°C en juillet
Agadir : de 9 à 20°C en janvier et de 18 à 26°C en juillet

Période la plus favorable pour partir :

MARS.AVRIL.MAI.JUIN.JUILLET.AOÛT.SEPTEMBRE.OCTOBRE

Période la moins favorable pour partir : DECEMBRE.JANVIER

Moyenne des températures à Marrakech (en ° C) :

Janvier : 12
Février : 13
Mars : 16
Avril : 17
Mai : 20
Juin : 23
Juillet : 28
Août : 29
Septembre : 26
Octobre : 21
Novembre : 16
Décembre : 13

Moyenne des températures à Agadir (en ° C) :

Janvier : 14
Février : 15
Mars : 17
Avril : 17
Mai : 18
Juin : 20
Juillet : 22
Août : 22
Septembre : 22
Octobre : 20
Novembre : 18
Décembre : 15

Moyenne des températures à Ouarzazate (en ° C) :

Janvier : 9
Février : 11
Mars : 14
Avril : 18
Mai : 22
Juin : 26
Juillet : 30
Août : 29
Septembre : 24
Octobre : 19
Novembre : 14
Décembre : 9

Conseils « climatiques » : Prévoir des vêtements qui protègent de la chaleur (chèche, casquette, vêtements blancs en coton) pour la journée ainsi que des vêtements chauds pour le soir et la nuit (les différences de température accentuent l'impression de froid à la tombée du jour). La meilleure saison pour se rendre dans le sud reste l'hiver qui, malgré des nuits fraîches, offre de très belles journées ensoleillées, idéales pour se promener dans les oasis ou le désert. La pluie ne tombe quasiment qu'en hiver et plutôt dans le nord-ouest. Bien que les températures soient agréables toute l'année, la meilleure période est le printemps et l'automne pour éviter les grosses chaleurs de l'été.

Zonages bioclimatiques du Maroc et constraints

Généralement, on peut distinguer entre **4 domaines bioclimatiques au Maroc** :

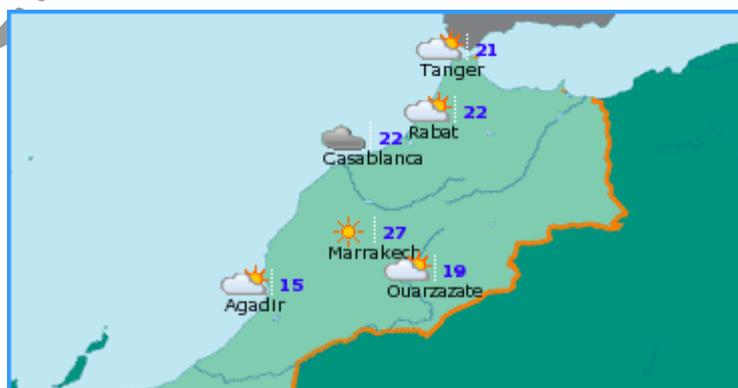
- ✓ Le domaine aride et saharien : Il couvre les terres situées au sud et à l'est du haut de l'Atlas. Cette région connaît dans l'année plus de 6 mois secs, et le nombre des jours de pluie est en général inférieur à 40. La sécheresse de l'été est encore plus aggravée par les hautes températures dues à la continentalité. (la moyenne des précipitations y est de moins de 150 mm par an).
- ✓ Le domaine semi-aride : Les précipitations sont de 350 à 600 mm.
- ✓ Le domaine sub-humide à humide : Les précipitations annuelles sont de plus de 600 mm.
- ✓ Les hautes altitudes : L'altitude agit directement sur les températures en augmentant la sévérité des gels.

Proposition d'activité : relever des données de précipitations et de vents pour chaque domaine bioclimatique du Maroc – et présenter les atouts et contraintes climatiques pour chaque domaine par rapport aux activités touristiques.

Contraintes climatiques

Les contraintes majeures pour les activités agricoles et pastorales demeurent l'irrégularité et l'insuffisance des précipitations surtout dans le sud et dans le sud-est de la barrière atlasique et dans le pays des hautes Moulouya. Au nord du pays, l'aridité du climat se fait ressentir du début du printemps jusqu'à la fin de l'été, ce qui influence la mobilité des sols et la répartition en eau.

Au total, le climat du Maroc est très différent selon les régions, méditerranéen au nord, atlantique à l'ouest, et saharien au sud, seuls les régions littorales sont tempérées. Les régions côtières jouissent d'un climat maritime caractérisé par une température et une humidité tempérées. Les autres régions sont caractérisées par un climat continental et montagneux (le Haut et le Moyen Atlas sont enneigés de décembre à avril). A la saison fraîche et humide des pluies, qui s'étend d'octobre à avril, succède un temps chaud et sec. Le printemps et l'automne sont assez brefs.



TSAV 06 SEQUENCE DE FORMATION S 5

ANALYSER LES MILIEUX NATURELS – DURÉE : 5 HEURES

SEANCES DE FORMATION

5-1 Caractériser paysages et milieux

5-2 Définir la faune et flore du Maroc

METHODE

Expositive et expérimentale

REFERENCES

Références des ouvrages sélectionnés :

Guide bleu Maroc – Éditions Hachette Tourisme

Documents multimédia :

<http://geoconfluences.ens-lsh.fr/doc/transv/paysage/>

Remue-Méninges - Jean-Claude Wieber - Le paysage, objet géographique obscur ou trop évident ? - 30 janvier 2002

www.histgeo.free.fr/cinquieme/Maroc/maroc.html

www.touraumaroc.free.fr

www.jasb.net/maroc.php

www.marocnature.ch/photos-voyages-Marocrandonnee-desert-hautAtlas.htm

www.linternaute.com/video/79703/paysages-du-maroc/

www.linternaute.com/voyager/destination/maroc/diaporama/14.shtml

5-1 Caractériser paysages et milieux

Le paysage "étendue d'un pays s'offrant à l'observateur" ; derrière cette définition qui peut paraître simpliste, se cache une notion qui a donné lieu à une abondante bibliographie et à de multiples approches. Les géographes ont souvent étudié le paysage de façon segmentée : paysages urbains, ruraux, industriels, touristique, « naturels »...

La signification du terme paysage a beaucoup évolué, jusqu'à devenir excessivement complexe. Aujourd'hui, la notion de paysage prend en compte, à la fois des aspects objectifs (d'ordre fonctionnel, technique et scientifique) et des aspects subjectifs (qui relèvent de la sensibilité, de la perception de chacun). Il faut penser le paysage comme un système complexe de relations (approche systémique) articulant au moins trois composantes interdépendantes :

- Le paysage espace-support - il s'agit d'une portion d'espace soumis à la vue, remplie d'objets, appropriée par différents groupes sociaux ;
- Le paysage espace-visible ;
- Le paysage-représentation ou espace vécu (les individus perçoivent le paysage selon leur propre sensibilité).

Le paysage est constitué par l'ensemble des éléments observables à partir d'un lieu précis. Il ne se confond pas avec le milieu géographique, qui comprend des éléments invisibles. C'est l'aspect visible de l'espace géographique. Le paysage est un lieu privilégié d'intégrations, de synthèses des diverses "couches" de l'information géographique : héritages historiques (paysage "palimpseste"), aménagements et diverses formes d'exploitation anthropiques, nature géomorphologique et bio-pédologique, effets climatiques etc... Il renvoie aux cinq usages de l'espace : approprier, exploiter, communiquer, habiter, gérer.

L'étude géographique du "paysage" porte ses propres limites. Elle réduit l'analyse au visible ; elle restreint l'échelle des champs d'étude (inadéquate pour les grandes et petites échelles) ; elle recouvre à la fois des faits objectifs et subjectifs. L'évolution des paysages obéit à trois principaux types de dynamiques : la continuité, la rupture et la flexibilité.

On notera enfin que l'étude paysagère :

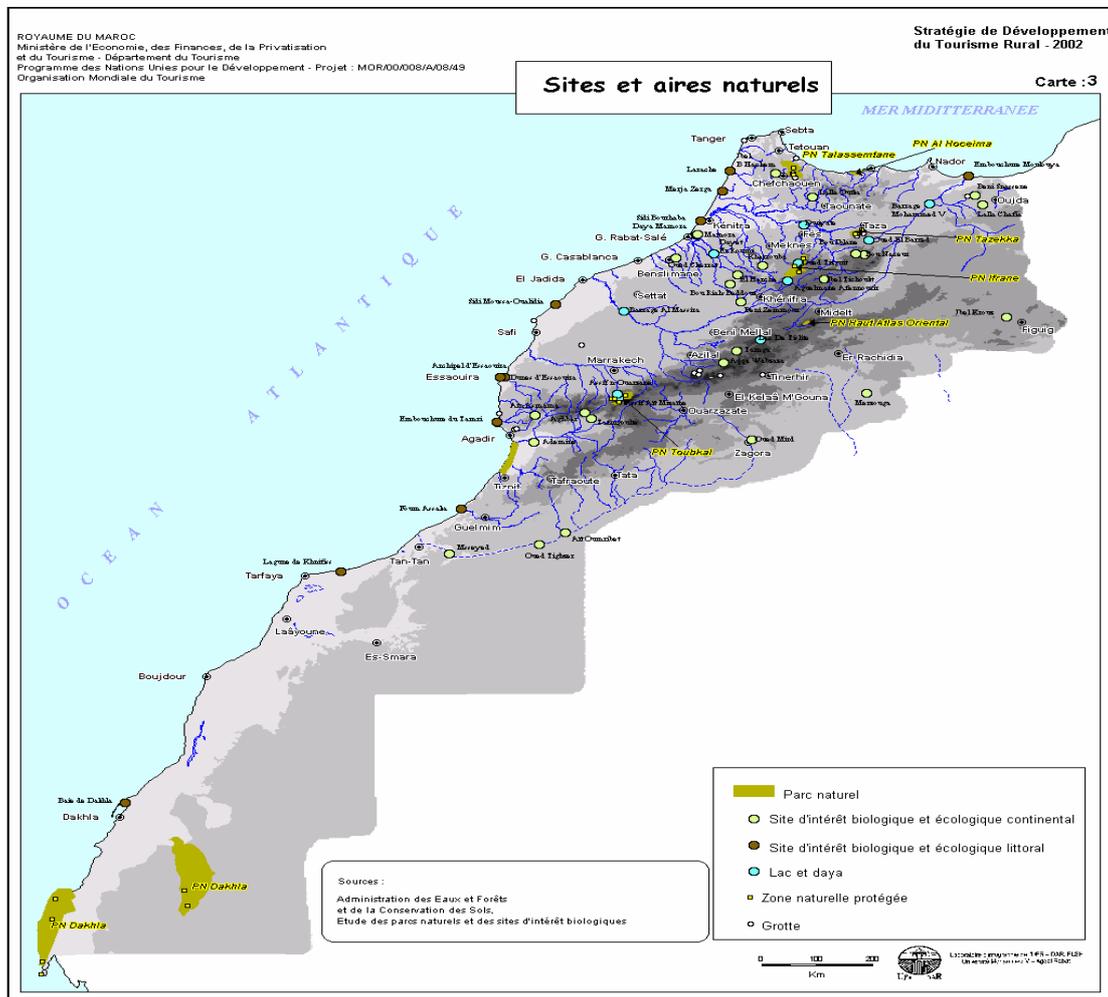
- ne doit pas être réservée aux espaces perçus comme "naturels" (montagne, littoraux, espaces ruraux ou espaces extrêmes à faible présence humaine, etc.) car les espaces industriels, urbains offrent aussi des paysages dont l'analyse mérite d'être faite.
- doit prendre en compte les dynamiques, les évolutions passées mais aussi à venir pour faire du paysage un objet d'étude vivant dont l'approche ne soit pas muséifiée, fossilisée à l'excès.

Des définitions à transposer :

« Le plus simple et le plus banal des paysages est à la fois social et naturel, subjectif et objectif, spatial et temporel, production matérielle et culturelle, réel et symbolique. Le paysage est un système qui chevauche le naturel et le social. Il est une interprétation sociale de la nature ».

« Le paysage est l'expression observable par les sens à la surface de la Terre de la combinaison entre la nature, les techniques et la culture des hommes . Il est essentiellement changeant et ne peut être appréhendé que dans sa dynamique, c'est-à-dire dans le cadre de l'Histoire qui lui restitue sa quatrième dimension. Le paysage est acte de liberté ».

Proposition d'activité : à partir de la lecture de la carte suivante des sites et aires naturels protégés du Maroc, proposer un classement des différentes catégories de paysages existants au Maroc.



VERSIU

Un exemple de type de paysage : les paysages désertiques

Le désert débute au sud de l'Anti-Atlas, à la frontière du Sahara, là où une immensité rocailleuse laisse peu à peu la place au sable et aux dunes. À cet endroit, le Maroc rencontre une autre mer, une mer aride : le vrai désert, l'impressionnant, le mythique. Au milieu de cette mer sableuse cultive, commerce et attend que le temps s'écoule. Un temps qui dans le désert paraît s'être arrêté pour toujours sous l'empire d'un climat infernal, d'un panorama d'une simplicité éblouissante mais surtout d'une force surnaturelle. En dehors des oasis, rien ne pousse sur ce territoire, rien ne bouge hormis le vent qui dessine les dunes. C'est là, au sud de l'Anti-Atlas, que le Maroc trouve ses limites, comme si le pays qu'on nomme celui des mille couleurs voulait nous offrir une dernière surprise, la seule à ne jamais prendre fin. L'homme y créa son propre paradis, résultat d'un savoir-faire agricole et architectural distinctif. Cependant, il faudra être prudent puisque cette richesse est aujourd'hui mise en danger. Le désert avance rapidement, les oasis se voient restructurées en fonction des besoins socioéconomiques du pays.

La poésie et l'imaginaire des paysages arides et désertiques

Le Grand Désert

Par le terme «désert», on entend : tout étendu ou tout espace aride au sol dénudé, privé d'eau courante et pluviométrie très faible, soumis à de très fortes insulations et évaporations. On parle de «vrai désert» lorsqu'il tombe moins de 100 mm de précipitations par an. Loin d'être exceptionnel, les déserts mondiaux couvrent près d'un quart de la surface de la planète et les oasis plantées de palmiers dattiers totalisent près d'un million d'hectares faisant vivre entre sept et dix millions de personnes. Le Sahara (de l'origine arabe du mot désert, *Sahhra*) est le plus grand désert du monde, totalisant une superficie de neuf millions de km². Il divise le continent Africain d'est en ouest et touche l'Algérie, le Maroc, la Mauritanie, le Niger, la Libye, l'Égypte et le Tchad. Le désert du Sahara comme on le connaît n'a commencé à s'installer que 2000 ans avant J-C. Auparavant, la région du Sahara connu des cycles climatiques parmi les plus divers. Depuis 4000 ans, il connaît aujourd'hui une période de sécheresse. Le Sahara, protégé par ses particularités géographiques, est resté longtemps imperméable à toutes pénétrations. En fait, ce sont les Arabes qui, après avoir conquis le Maghreb, ont établi durant la période du VIII^e siècle leur domination sur la plus grande partie de ce désert et ont peu à peu contrôlé le trafic caravanier, un va et vient continu entre le Maghreb et l'Afrique Noire. Ainsi l'or, le cuivre, les peaux, le bétail et les esclaves étaient apportés du Sud (Sahel) tandis que le Nord (Maghreb) récoltait le blé, les dattes et le sel. À cette époque, on alimente le mythe du grand Désert inviolé, qu'il faut traverser pour visiter les empires fabuleux où l'or s'y trouve en abondance. C'est la grande barrière que l'on se doit absolument de traverser pour atteindre les richesses. On veut le découvrir ; seuls les grands explorateurs et les grands conquérants peuvent le traverser. Beaucoup plus tard, lors du protectorat français, on entretient alors un autre mythe. C'est

celui du pays de la soif, le pays de la peur qu'on peut facilement relier à l'expérience qu'en ont fait les militaires français lors de leur colonisation jusqu'au XX^e siècle.



Avec le désert, le paysage de l'oasis

5-2 Définir la faune et flore du Maroc

La faune et la flore sont un éléments constitutif des paysages marocains. Ils doivent être protégés c'est pourquoi le royaume a créé plusieurs parcs naturels qui ont pour objectif principal la protection des espèces endémiques, les écosystèmes et l'ensemble des espèces menacées et/ou fragilisées par la présence et l'homme et/ou la fréquentation touristique. La problématique de protection se retrouve ainsi de plus en plus au sein des espaces géographiques non intégrés dans les périmètres des parcs et par conséquent exposés à une fréquentation potentiellement dévastatrice.

1) Proposition d'activité : relever dans les principaux parcs naturels marocains la faune et la flore présente.

Le Parc Naturel de Talassemrane (35°09'N-05°15'O)

Le Parc Naturel de Talassemrane (PNTLS) couvre l'extrémité orientale de la grande dorsale calcaire qui façonne la plus grande partie du Rif, de Ceuta à Assifane. Cette formation très imposante par son importance et ses particularités occupe près de 750 km² et constitue l'ossature même de la chaîne rifaine. Au sein de la province de Chefchaouen, 75% des terrains présentent une pente supérieure à 20% !

Le Rif possède une individualité incontestable qui par bien des traits traduit une affinité plus grande avec l'Andalousie qu'avec le reste du Maroc. Ce massif est jeune, la seule issue de l'orogénèse alpine pour le Maroc, et présente des faciès très découpés aux crêtes et vallées très nombreuses. Les sommets les plus élevés sont situés au sein de la zone du PNTLS avec les jBELS Lakraa (2170 m), Tissouka (2122 m) et Taloussine (2005 m). Le paysage karstique montagnard y domine avec une orographie importante aux sources résurgentes abondantes à l'interface schiste/calcaire, et se trouve enserré au milieu des séries peu perméables des marnes, argiles et schistes qui caractérisent l'autre grand faciès physique du massif rifain. Autrefois secteur éminemment forestier, la zone du PNTLS ne comporte plus aujourd'hui que des portions réduites d'écosystèmes vraiment forestiers en particulier avec les fameuses sapinières qui se développent en deux massifs distincts au dessus de 1500 m et occupent respectivement 2000 et 500 ha. Ces futaies sont relativement diversifiées avec la présence de cèdre, de pin noir, de houx d'if et d'érable, comme du chêne zène et chêne vert, alisier, saule et genévrier oxycèdre. Le pin maritime constitue la deuxième grande formation forestière présente sur les deux massifs, occupant un total de 1500 ha.

Tout le reste du domaine forestier se trouve extrêmement dégradé avec des reliques de subéraie et du matorral dominant largement, remplacé en périphérie des douars par un maquis à ciste. Le secteur du PNTLS alimente principalement les bassins versants méditerranéens, avec la constitution de formidables réservoirs d'eau au sein du massif calcaire. Son intervention pour les versants atlantiques reste minimal avec les contreforts méridionaux du grand massif de Talassemrane (faible contribution au bassin versant du Ouergha). L'abondance des pluies aux aspects souvent diluviens (1500 mm en 24 heures sont possibles !), et l'importance de l'enneigement sur les massifs (4 mois) permettent une alimentation en eau de toute la région très satisfaisante pour les besoins des populations.

L'homme depuis toujours est omniprésent au sein de ces vastes espaces naturels de montagne, il y occupe le terrain de manière extensive, dispersant son habitat au gré des points d'eau de mi-versant, et intervenant massivement sur le milieu avec pour principale activité l'agriculture. Avec les densités les plus fortes du pays, la ruralité domine très largement (+ de 90%) et l'histoire très chargée comme l'enclavement important de ces zones ont forgé des individualités très fortes. Récemment la très forte extension de la culture de cannabis a considérablement modifiée les caractéristiques propres aux sociétés rifaines. Elle a aussi porté un coup fatal aux derniers remparts forestiers qui subsistaient malgré de fortes pressions. Autrefois montagne à vocation éminemment forestière, aujourd'hui le Rif se trouve totalement dépossédé de cette qualité, la disparition du couvert forestier et son actuel régression constituant sans nul doute le fait majeur de ce siècle pour toute l'écologie de la montagne rifaine. L'utilisation intensive de l'espace et ses ressources, les très fortes dynamiques régressives des principaux composants du milieu naturel, les terribles processus érosifs et la perte des sols, la forte croissance des implantations corollaire inévitable d'une démographie à la hausse, créent les conditions exactes d'un scénario catastrophe, où dans peu de temps, l'homme ne pourra plus trouver sa place au sein d'un vaste espace devenu artificiellement synonyme de désolation, d'aridité et d'improductivité. Le problème est très préoccupant, car les échéances en matière d'environnement sont bien souvent plus proches qu'on ne peut l'imaginer (exponentialité des dynamiques).

Parc Naturel d'Ifrane

Le Moyen Atlas n'est pas une entité homogène. L'orographie et la forte diversité des régimes pluviométriques y déterminent différents secteurs qui vont assurer une transition rapide et même brutale entre les régions atlantiques et orientales du Maroc. La partie centrale du massif moyen atlasique est celle qui nous intéresse. Constituée principalement par un cause aux plateaux karstiques dominant les bas plateaux calcaires du Saïs, et s'étendant jusqu'à la chaîne plissée de la bordure orientale, la zone centrale du Moyen Atlas appartient presque entièrement au bassin-versant du Sebou. Étagé entre 1300 et 2000 mètres, faisant face à l'océan, le haut-plateau du Moyen Atlas occidental est l'un des plus arrosés et des plus tempérés du Maroc.

L'hiver y est rigoureux mais bref, avec des enneigements soudain et vite résorbé, où l'eau s'écoule en profondeur dans le massif karstique. Par-dessus les assises calcaires et dolomitiques du Lias, une activité volcanique au quaternaire a laissé des traces bien visibles, avec les reliefs typiques des cônes volcaniques, et la permanence de sols basaltiques très localisés.

Dans cette montagne relativement régulière, dominée par l'axe Nord-est Sud-ouest, l'occupation humaine y est très faible, le piémont atlasique retenant avec les sites urbains (Azrou, Ifrane, Aïn Leuh et El Hajeb) la quasi-totalité des résidents. Par contre cette montagne est intensément parcourue par ses utilisateurs, bergers, forestiers, ou touristes, qui y trouvent l'espace et les ressources nécessaires à leurs activités. Si l'usage du parcours représente le système d'exploitation le plus intensif, c'est le bois qui domine largement partout, présent massivement avec un couvert forestier qui reste tout à fait exceptionnel pour le Maroc, d'autant plus qu'il est principalement constitué d'une espèce des plus nobles, le cèdre. Sans nul doute c'est au cœur de cette région que se rencontre la plus grande amplitude forestière du Maroc, c'est à dire la plus longue distance sous couvert forestier sans discontinuité réelle.

D'un point de vue écosystème cette zone centrale et occidentale du Moyen Atlas, constitue donc un patrimoine naturel de premier ordre. Il faut cependant relativiser largement le propos, si l'on se place dans une perspective évolutive. En effet, l'utilisation par trop intensive du parcours forestier, des pratiques sylvicoles inadaptées, une pression humaine trop permanente sur les milieux, et surtout un manque réelle de gestion patrimoniale, ont petit à petit provoqué une forte raréfaction des peuplements faunistiques et une baisse très forte du pouvoir naturel de régénération des peuplements forestiers. Les menaces sont donc à prendre aux sérieux pour qui veut préserver et surtout léguer aux générations futures un si formidable patrimoine naturel. Une gestion effective des espaces s'impose afin de pouvoir moduler les dynamiques régressives actuellement constatées qui ne pourraient que s'accroître à l'avenir avec la permanence d'une pression humaine trop forte sur les milieux.

Parc du Bas Drâa (projet)

Le parc à l'étude est situé dans la vallée du Drâa, constituant une bande allongée entre le Jbel Bani et le Jbel Ouarkziz. Il offre un paysage grandiose où se mêlent le sable et la roche, l'étendue désertique et le massif escarpé, l'eau et la végétation luxuriante, le reg dénudé et la forêt d'acacia. Ceci lui confère une diversité d'habitats de qualité exceptionnelle.

Le parc renferme des formations d'Acacia raddiana très étendues et parmi les plus exceptionnelles du Maroc, associées à des Balanites et Tamarix. Il abrite des espèces des plus rares et spectaculaires comme le Guépard, le Lynx caracal, la Gazelle de Cuvier, le Ratel, ainsi qu'une herpétofaune très riche représentée par le Caméléon, le Varan de désert, le Fouette-queue, le Naja et la Vipère de l'erg. Les derniers Crocodiles du Nil y ont été exterminés vers 1940. Le parc offre un contexte privilégié pour la réintroduction et le renforcement de nombreuses espèces : Loutre, Lynx caracal, Gazelle dama, Outarde houbara.

2) Synthèse de la faune et de la flore au Maroc :

Flore du Maroc :

Le Maroc possède une flore riche de fait de sa position stratégique, en effet il possède deux façades maritimes totalisant plus de 3500 km dont 450 en Méditerranée il reçoit de ce fait les courants chargés de pluie de l'océan qui s'accumulent contre la barrière montagneuse de l'Atlas ce qui permet de fortes précipitations à Rabat, Casablanca, Fès et la formations des neiges à Ifrane et Azrou et dans les hauts sommets de l'Atlas, pendant que le sud et l'est restent arides. Plus de 4500 espèces sont configurées la flore marocaine. Les variations du climat et du relief sont des éléments fondamentaux pour expliquer une telle richesse florale. L'intérêt botanique du Maroc est intense et on citera seulement les 2 500 000 hectares de forêt qui contiennent :

- des cèdres
- des palmiers
- des thuyas
- des dattiers
- des amandiers
- des figuiers
- des oliviers
- des acacias
- des fruitiers
- des chênes verts
- des chênes lièges
- des pins
- l'eucalyptus
- des arbrouses
- l'alfa et endémique arganier, dont le Maroc et le seul pays au monde à disposer de cette espèce qui est inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Faune du Maroc :

La diversité de la faune est moins connue que celle de la flore mais toute aussi essentielle en terme de « patrimoine naturel » et toute aussi menacée. Parmi quelques espèces exceptionnelles, on peut citer :

- les échassiers
- l'aigrette garzette
- le Flamant rose
- le Vautour percnoptère
- l'aigle royal
- le Cerf de Barbarie
- l'Écureuil de Barbarie
- le Dromadaire
- le Hérisson d'Algérie et le Hérisson du désert
- le Chacal doré menacé; il a disparu de régions entières... Au Maroc, on le confond avec le loup qui n'existe pas en Afrique.
- la Hyène rayée, en voie rapide d'extinction (elle est victime des empoisonnements et de la sorcellerie)
- le Fennec, rare.
- le Renard de rueppel, très raréfié...
- le Renard roux
- le Lynx caracal, menacé d'extinction.
- le Serval, menacé d'extinction.
- la panthère. Un individu a été tué il y a trois ans dans le Haut Atlas par un braconnier... Elle est dans l'indifférence totale menacée d'extinction immédiate!!!
- les Gazelle dorcas et Gazelle de Cuvier en raréfaction
- le singe magot, menacé par la mort lente de la cédraie et les captures par les trafiquants...
- le dauphin
- la sous-espèce du cobra d'Égypte, Naja haje legionis ou cobra d'Afrique du Nord s'est considérablement raréfiée et a disparu de régions entières, victime des spectacles hérités des temps barbares sévissant dans les grands hôtels d'Agadir et d'ailleurs, et sur la place Djemaa-El-Fna de Marrakech, avec la complicité irresponsable de ceux des touristes complaisants...
- De nombreuses couleuvres et quelques vipères. Au Maroc, contrairement aux préjugés locaux, la majorité des serpents sont inoffensifs (17 espèces sur 25) et les quelques espèces de serpents venimeux existantes n'attaquent jamais!
- Une espèce de tout petit boa fouisseur, Eryx jaculus
- Les requins
- Une trentaine d'espèces de scorpions (de nouvelles espèces sont presque chaque année identifiées au Maroc), dont une ou deux seulement sont potentiellement dangereuses pour l'homme (par ex. Androctonus mauretanicus), notamment pour les petits enfants. Toutefois, un scorpion n'attaque jamais et les piqûres sont toujours des accidents...

Le lion de l'Atlas a disparu (exterminé) à l'état sauvage", le dernier en 1943. Il en existe toutefois bien que mélangés avec d'autres sous-espèces une cinquantaine dans différents zoos du monde dont une vingtaine au zoo de Temara". Des gravures récemment découvertes dans des grottes près de Ouarzazate indiquent que des crocodiles, des léopards et des éléphants vivaient dans ces lieux avant leur extinction (extermination). Des gravures similaires existent également dans tout le Sahara. Par contre, les oiseaux sont encore relativement très présents avec une grande diversité d'espèces, bien que l'Autruche à cou rouge, par ex., ait été totalement exterminée, ainsi au Sahara que l'Outarde houbara. Un assez grand nombre d'espèces de serpents (25 dont 17 espèces non dangereuses; les 8 autres restantes n'attaquent jamais et sont moins répandues!), et de lézards sont présentes au Maroc, dont un pourcentage important d'endémiques. Toutefois nombreuses sont les espèces menacées. Elles sont victimes de l'ignorance, de la cruauté et de l'irresponsabilité en matière d'écologie...

TSAV 06 SEQUENCE DE FORMATION S 6

PREPARER DES CROQUIS D'ITINERAIRE – DURÉE : 8 HEURES

6-1 S'approprier la technique du profil topographique

6-2 Présenter l'itinéraire sur un profil paysager

METHODE

Expérimentale

REFERENCES

Références des ouvrages sélectionnés :

CHAUSSIER, J.-B., 1989, *Initiation à la géologie et à la topographie*, édit. du BRGM, Orléans, 176p. QE26.2C53

GILSON, P., 1976, *Success in geography: physical and mapwork*, edit. John Murray, London, 312p. GB23.G55

LISLE, R.J., 1988, *Geological structures and maps: a practical guide*, Pergamon Press, New York, 150p. QE601.2L58

MALTMAN, A., 1990, *Geological maps: an introduction*, Open Univ. Press, 184p. QE601M33

SUPPE, J., 1985, *Principles of structural geology*, Prentice-hall, 537p. QE601S94

TRICART, J., 1972, *Travaux pratiques de géomorphologie structurale*, SEDES, Paris, 183p. QE601T75

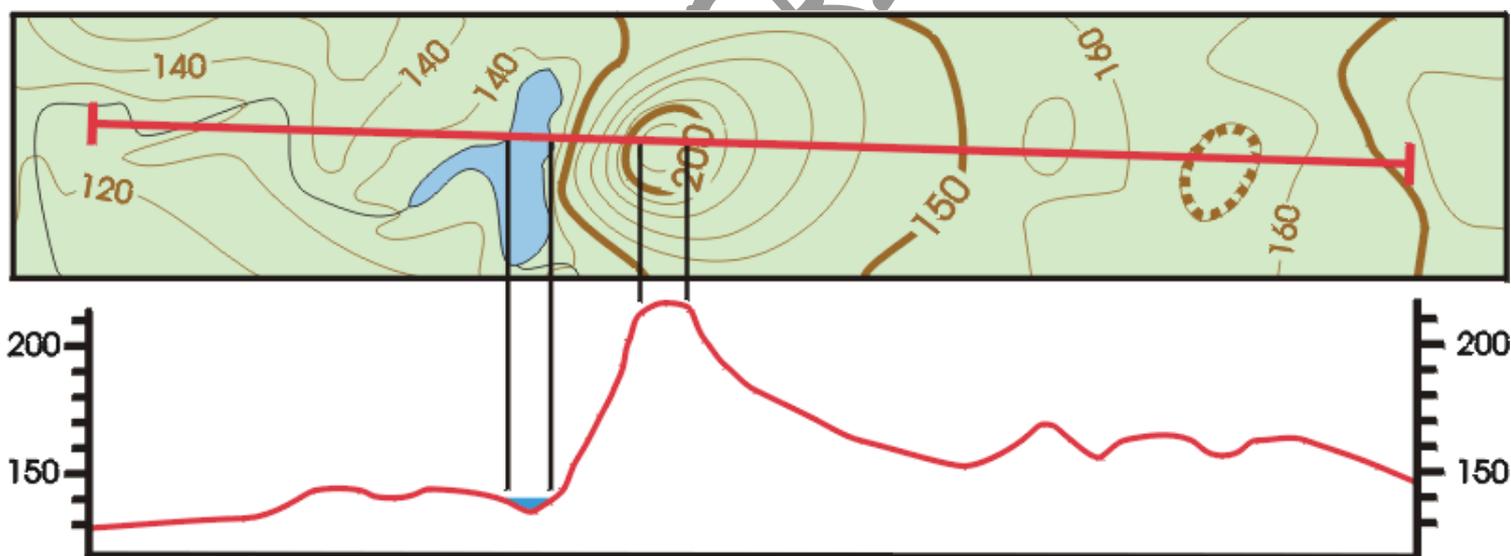
TRICART, J., ROCHEFORT, M. et RIMBERT, S., 1972, *Initiation aux travaux pratiques de géographie*, 10e édition, SEDES et CDU, Paris, 257p. GA105T7

6-1 S'approprier la technique du profil topographique

Le profil topographique est utile pour représenter les formes de la surface terrestre. Il vise à favoriser l'analyse du relief à partir d'une carte. C'est un auxiliaire, un complément de la carte en plus d'être un outil de synthèse et de présentation. Le profil présente avantageusement les traits particuliers de la surface, les amplitudes de dénivellation et la forme des pentes. Bien que visuellement moins signifiante pour le profane que les techniques d'estompage ou de hachures, la courbe de niveau possède néanmoins un avantage, celui de permettre la mesure des pentes et l'élaboration de profils topographiques à l'échelle.

Sur les cartes à petite échelle, les courbes de niveau sont habituellement omises car elles pourraient se confondre avec les couleurs employées, dans les atlas notamment, pour représenter le relief. Toutefois, il est possible d'apprécier davantage les formes à cette échelle grâce à l'ajout d'éléments du réseau hydrographique (les fleuves et les grands lacs).

Sur les cartes à grandes échelles, il est extrêmement utile d'ajouter la topographie. Les anciennes cartes employaient la technique de la hachure qui peut s'avérer efficace lorsque bien exécutée et discrète. Cependant, on ne peut y faire de mesures. La technique de la hachure donne une impression visuelle de relief sans spécifier l'altitude ni l'inclinaison des pentes. La réalisation du profil topographique s'appuie sur le découpage du relief en niveau: la dénivellation. Celle-ci est mesurée par rapport au niveau de la mer et se traduit en valeurs d'altitude pour être ensuite représentée en plan (sur la carte) par des courbes de niveau.



1) Suivre une procédure

La procédure est simple, le long d'un segment ou d'un tracé, sur une carte topographique, on doit transposer les valeurs d'altitude sur un croquis représentant une tranche du terrain.

- 1- Sur une carte topographique, tracez une ligne droite et fine entre le point de départ (ouest ou nord) et le point d'arrivée du profil à réaliser.
- 2- Sur une feuille millimétrée, tracez une ligne horizontale correspondant à la longueur du tracé choisi (abscisse).
- 3- Sur la carte, relevez le niveau le plus bas et le niveau le plus élevé des courbes traversées par le trait.
- 4- Sur la feuille millimétrée, tracez une ligne verticale (ordonnées) à chacune des extrémités de l'abscisse et indiquez les altitudes à partir de la courbe de niveau précédent le point le plus bas jusqu'à celle suivante le point le plus haut. Il n'est pas nécessaire d'indiquer les altitudes à partir du niveau de la mer. Respectez l'échelle verticale convenue (exagérée ou pas). Le cadre est prêt.
- 5- Placez la bordure d'une autre feuille le long du tracé sur la carte, notez les points de départ et d'arrivée (A-B) ainsi que toutes les courbes de niveau et les points de repères (rivières, lacs, villages, etc.) qui croisent le segment.
- 6- Ajustez la feuille à l'abscisse sur le croquis puis reportez les mesures aux altitudes correspondantes sur l'échelle verticale.
- 7- Raccordez fidèlement les points entre eux afin d'obtenir un profil topographique.

De façon à représenter aussi fidèlement que possible les formes de la surface, il est opportun de respecter quelques **règles de base** :

- Le choix du tracé est de première importance. Il doit traverser des régions aux reliefs caractéristiques, recouper les limites des ensembles topographiques et faire ressortir les contrastes de dénivellation ainsi que la forme des versants. Lors du choix du tracé, on doit, de plus, considérer l'allure et l'orientation du relief. Le profil doit recouper perpendiculairement les éléments du relief sinon les pentes seront déformées et adoucies.
- Il faut éviter les lignes droites entre les différents points d'altitude sur le croquis car rare sont les pentes régulières en réalité;
- Il est préférable de lisser les courbes entre les points d'altitude pour faire ressortir l'allure des pentes (concave, convexe, cuvette, monticule);
- Idéalement, réaliser le profil sans exagération, c'est-à-dire à la même échelle que la carte;
- Appliquer rigoureusement les règles de présentations;
- Et, mesurer les distances avec précision.

Tout en appliquant la méthodologie il s'agit de tenir compte d'un certain nombre **d'écueils**.

Il faut tenir compte qu'il n'y a aucun renseignement sur la forme de la pente entre deux courbes de niveau. L'interprétation introduit alors une imprécision qui est d'autant plus importante que l'équidistance est grande. Généralement, les courbes rapprochées indiquent un abrupt tandis que les courbes espacées représentent une zone plane. Plus difficile à interpréter est la forme des versants ou encore les reliefs représentés par des courbes fermées et isolées. En voici quelques exemples.

- **Le sommet** : De façon générale le versant est concave lorsque les courbes de niveau deviennent plus espacées vers le bas de la pente (comme sur le versant est de la colline) et vice versa pour le versant convexe (comme sur le versant ouest de la colline). Il faut aussi éviter de tracer le sommet plat, prolonger plutôt la ligne des versants jusqu'à leur rencontre au sommet.



- **Le lac** : L'altitude exacte de la surface du lac est inconnue. Elle se situe entre 140 m et 130 m, vraisemblablement plus près de 130 m que de 140 m. La profondeur du lac est aussi inconnue, on devra l'ignorer, utiliser des données existantes ou l'estimer.



- **La dépression** : Au sein d'un plateau, d'une zone plane ou d'une faible pente, lorsqu'une courbe de niveau est agrémentée de hachure vers l'intérieur, il s'agit d'une dépression fermée que l'on doit représenter en relief négatif.



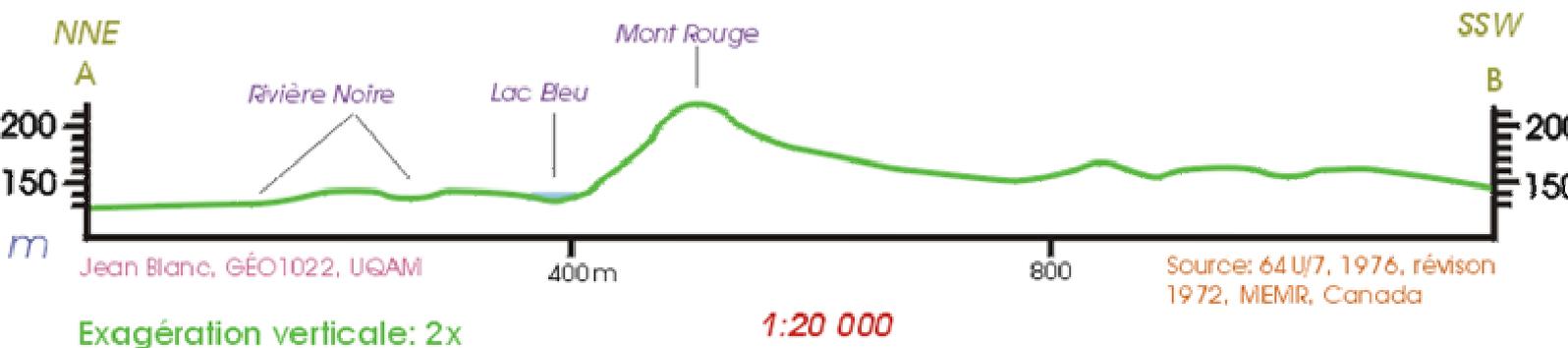
- **Le monticule** : Une courbe de niveau fermée sans hachure indique un butte ou un monticule isolé qu'il faut représenter en relief positif.



2) La présentation du profil topographique

Lorsque que le profil est tracé, il est convenable de l'habiller pour que les éléments nécessaires à son identification soient représentés.

Topographie de la région du lac Bleu



Tracé du profil topographique : Sur le croquis, il s'agit de la ligne joignant les points de différentes altitudes qui correspondent aux courbes de niveau traversées par le segment A-B sur la carte. Sur le profil, la ligne devrait être fine et noire contrairement à l'exemple ci-dessus.

Orientation du tracé: Au-dessus des ordonnées, indiquez le sens du tracé à l'aide des points cardinaux (**NNE - SSW**). En l'absence de carte de localisation du tracé, indiquez les coordonnées géographiques des extrémités A et B ou mentionnez les coordonnées dans le texte d'accompagnement du profil.

Titre du profil: Au-dessus et au centre du croquis, indiquez le nom de la région, de la localité, du projet, du lieu ou encore du relief représenté (ex: **Topographie de la région du lac Bleu**).

Identification des éléments du paysage: Indiquez les points de départ et d'arrivée du profil (ex: **A - B**) ainsi que les points de repères soit, les éléments du paysage croisés par le tracé sur la carte (ex: **rivière Noire, lac Bleu, mont Rouge**) sans toutefois surcharger le croquis. On pourra ajouter, au besoin, des éléments descriptifs des reliefs, des formes de surface, des éléments humains, d'aménagement ou encore des risques environnementaux, etc.

Source: Indiquez le numéro de la carte topographique utilisée pour le profil ainsi que l'année de publication, l'année de la dernière vérification et l'éditeur (ex: **64U/7, 1976, révision 1972, MEMR, Canada**).

Auteur: Indiquez le nom du ou des auteurs du profil, le projet et l'organisme (ex: **Jean Blanc, GÉO1022, UQAM**).

L'échelle horizontale ou l'abscisse: Utilisez l'échelle de la carte. Indiquez sous l'abscisse, l'échelle numérique (**1:20 000**) et l'échelle graphique. L'échelle graphique peut être appliquée sous forme de distance directement sous l'abscisse (comme dans l'exemple ci-dessus, **400m**) mais on utilise préférablement, par convention, une forme se rapprochant de celle représentée au bas de la carte.

L'échelle verticale: Indiquez sur les ordonnées les valeurs d'altitude (**150**) et l'unité de mesure (**m**).

L'exagération verticale: On omet cet item si l'échelle verticale est la même que l'échelle horizontale (car l'exagération est alors nulle), ce qui est le cas du profil vert. Si l'échelle verticale est exagérée, ce qui est le cas du profil rouge, il faut l'indiquer (ex: **Exagération verticale: 2x**, c'est à dire que l'échelle horizontale est au 1:20 000 alors que l'échelle verticale est au 1:10 000, soit deux fois plus grande). Il est préférable de ne pas exagérer l'échelle verticale lorsque le profil sert de coupe géologique. Cela facilite la mesure des pentes et l'application du pendage aux couches géologiques; deux paramètres qui sont exprimés en degrés et qui sont d'autant plus faussés que l'exagération est forte. Pour l'analyse du relief, il est parfois impératif d'exagérer l'échelle verticale au risque d'obtenir un profil plat. Par exemple, sur une carte au 1:50 000 (10mm = 500m) si l'amplitude de relief (différence entre le point le plus bas et le point le plus élevé sur le tracé) fait 250m, alors il faudrait, pour éviter l'exagération, entasser 16 courbes de niveau (équidistantes de 50pi ou de 15,4m) sur une hauteur de 5mm sur l'échelle verticale. Le relief serait atténué et le profil aurait peu d'utilité pour l'analyse des formes du terrain. Ce qui n'est pas souhaitable. Dans ce cas, il faudra exagérer l'échelle verticale.

VERSION EXPERIMENTALE

6-2 Présenter l'itinéraire sur un profil paysager

1) Récapitulatif méthode :

Le profil topographique doit permettre de mettre en évidence les accidents du relief. Pour cette raison, le choix de l'axe n'est pas indifférent. Ce profil doit être perpendiculaire aux principaux éléments du relief de manière à éviter toute déformation des pentes. En effet, si l'on adopte une trajectoire oblique, la distance entre les deux courbes augmente .

Le choix de l'échelle.

Afin de traduire le plus précisément le relief, il faut que les échelles tant horizontales que verticales soient comparables. Par convention, on appliquera la même échelle que celle observée sur la carte (la plupart du temps 1/50 000).

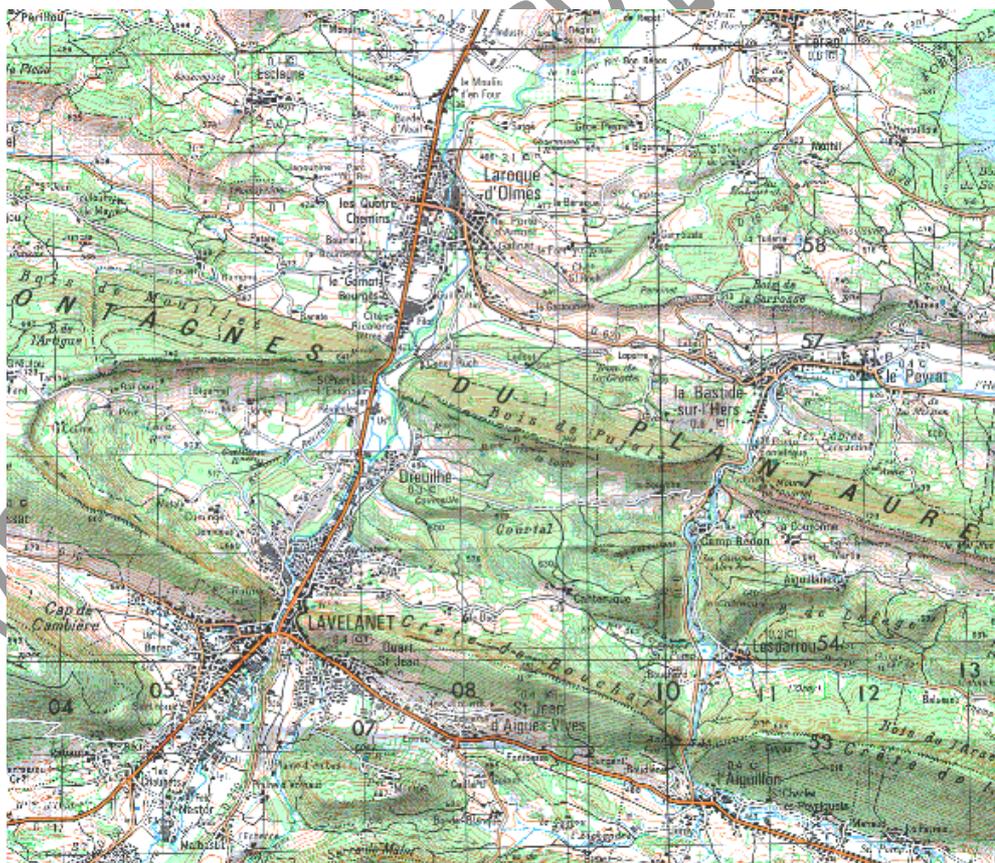
Toutefois dans le cas d'un relief peu marqué (dénivellation topographique faible), on peut doubler voire quadrupler l'échelle verticale utilisée.

Mais, on ne doit exagérer la hauteur que si l'on ne peut s'en dispenser.

La technique du profil.

Le profil se construit sur une feuille de papier millimétré. L'avantage est de faciliter le repérage des intersections grâce à la grille millimétrique en place. Ce profil est déterminé à partir de l'analyse rigoureuse de carte topographique de l'IGN. Ces cartes se présentent sous la forme principale d'isolignes reproduisant les différentes altitudes géodésiques.

Exemple de carte topographique au 1/25000^{ème}



Travail à effectuer :

1. Tracer une droite au bas de la feuille. Cette droite figurera le point zéro.
2. Appliquer le bord supérieur de la feuille sur le tracé du profil souhaité.
3. A partir du point d'intersection, abaisser les perpendiculaires jusqu'à l'altitude représentée. Y matérialiser le point.
4. Rejoindre les différents points par une courbe et non par des segments de droite.

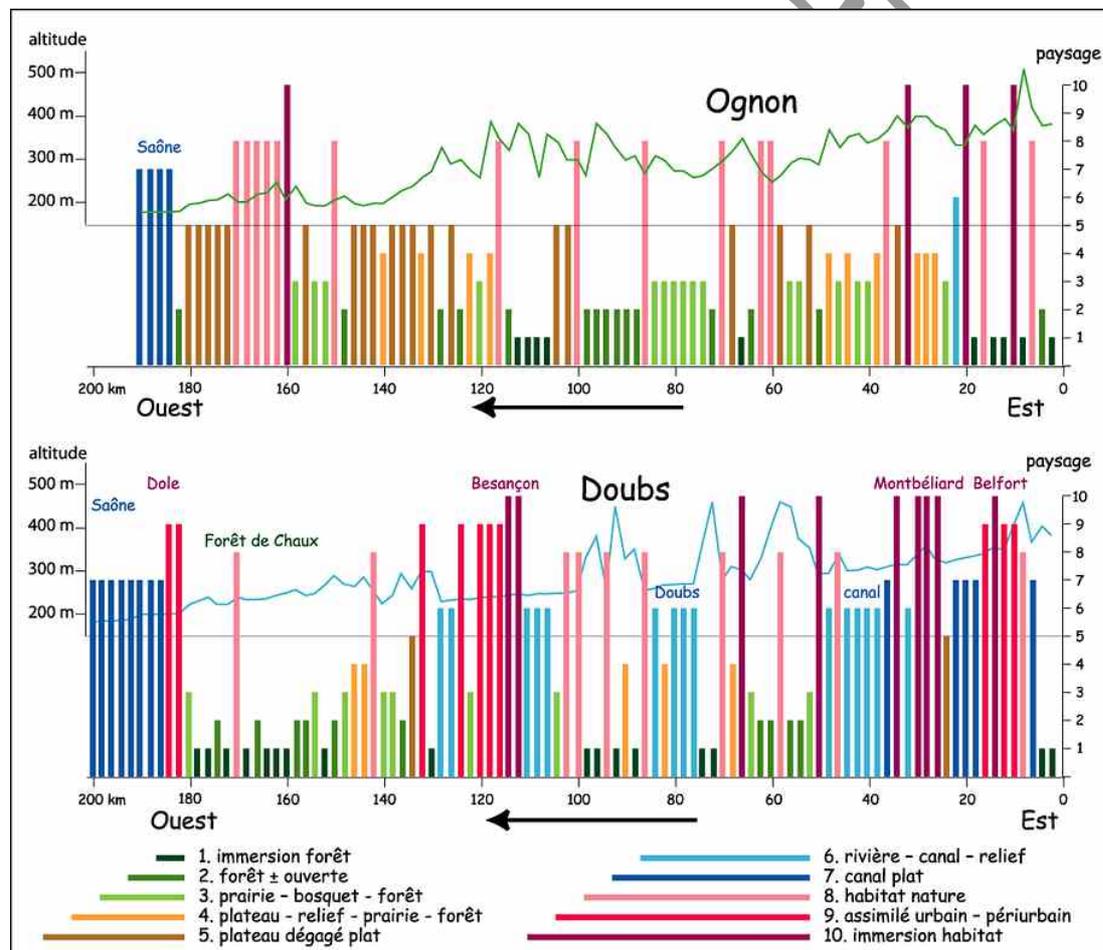
Dans le cas de reliefs très contrastés, on se contentera d'utiliser les courbes maîtresses

Les indications complémentaires

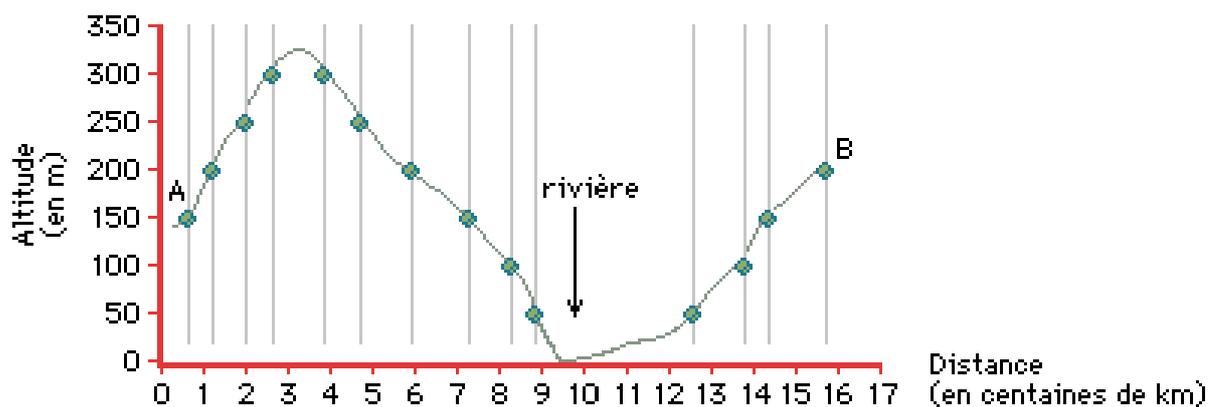
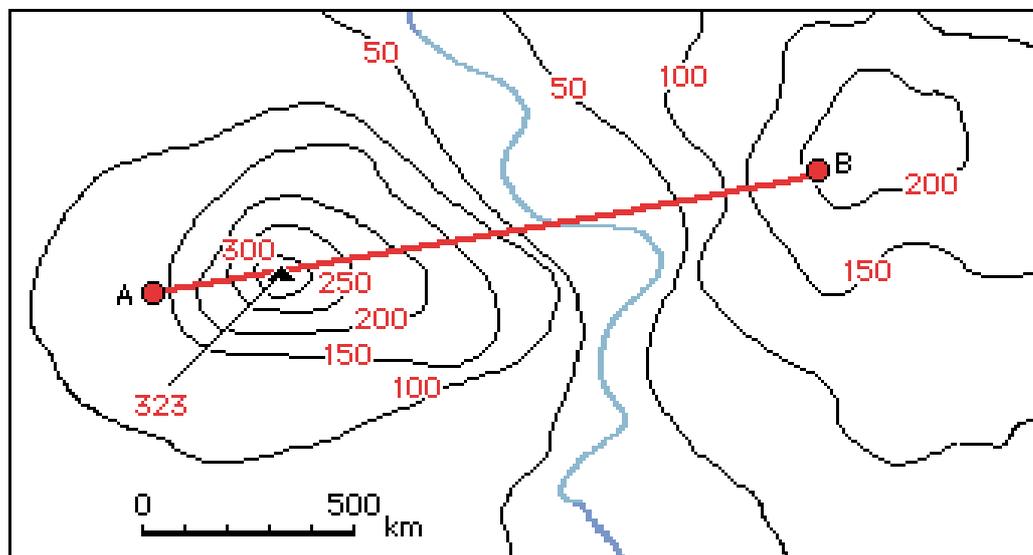
Doivent figurer sur le croquis final différents éléments :

- ✓ Le nom de la carte utilisée
- ✓ L'échelle des longueurs et des hauteurs
- ✓ Les quelques repères
- ✓ L'orientation, surtout si le tracé est en ligne brisée

Exemples de profils paysagers



2) Proposition de TP : Réalisation de profils paysagers sur papier millimétré à partir de cartes topographiques au 1/50000^{ème} du Maroc, et en s'appuyant sur l'exemple suivant.



VERSI

TSAV 06 SEQUENCE DE FORMATION S 8

PRESENTER UNE APPROCHE HISTORIQUE DU PATIMOINE MAROCAIN – DURÉE : 10 heures

SEANCES DE FORMATION

- 8-1 présenter l'Antiquité : de la préhistoire à la conquête romaine
- 8-3 Identifier la période historique de la Conquête musulmane et de la première Dynastie Idrisside
- 8-4 Caractériser les Dynasties berbères : des Almoravides aux Mérinides
- 8-5 Caractériser Les dynasties chérifiennes : des Saadiens aux Alaouites
- 8-6 Présenter l'histoire contemporaine du Maroc

METHODE

Expositive avec questionnaire

REFERENCES

Références des ouvrages sélectionnés :

- Histoire du Maroc des origines à nos jours - Bernard Lugan - Perrin, Paris, 2000
- Rome en Afrique : de la chute de Carthage aux débuts de la conquête arabe - Christophe Hugoniot - Flammarion, Paris, 2000
- Dictionnaire historique de l'islam - Dominique et Janine Sourdel – Quadrige PUF, Paris, 2004

Documents multimédia :

- <http://www.1stmaroc.com/culture/agenda.html>
- www.tourisme-marocain.com/culture/mus_rabat.htm

Le Patrimoine au sens large est intimement lié à l'histoire. L'histoire du Maroc peut être caractérisée par deux traits apparemment contradictoires. D'un côté, nombre d'auteurs insistent sur son «insularité» géographique - doublée d'une histoire originale due à la persistance à travers plusieurs millénaires de la culture et de la langue berbères - et sur la continuité d'une monarchie qui remonte au VIII^e siècle. D'un autre côté, le Maroc apparaît comme le point de rencontre des mondes africain, oriental et européen. Véritable creuset de civilisations, il a réagi avec son caractère à la formation des empires phénicien et romain. Il s'est islamisé dès le VIII^e siècle puis s'est peu à peu arabisé. Au XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, il a été l'objet des visées de l'impérialisme européen, avant de recouvrer sa totale indépendance en 1956. On peut ainsi analyser le Patrimoine marocain à travers le prisme de cette Histoire que l'on peut découper en plusieurs périodes.

8-1 Présenter l'Antiquité : de la préhistoire à la conquête romaine

Les traditions rapportées par les auteurs antiques font remonter au XII^e siècle avant notre ère la colonisation phénicienne, même si les témoignages archéologiques ne donnent des datations assurées qu'à partir du VII^e siècle av. J.-C. Les Phéniciens fondèrent des comptoirs sur les côtes de la mer Méditerranée et de l'océan Atlantique. Les principales cités phéniciennes étaient Lixus (Larache), Mogador (Essaouira) et Sala (près de Rabat).

Les Carthaginois s'y installèrent à leur tour, au VI^e siècle av. J.-C. Le célèbre récit connu sous le nom de Périple d'Hannon relate l'expédition maritime menée par Carthage entre 475 et 450 av. J.-C., entreprise qui aurait atteint le golfe de Guinée. La synthèse réussie de l'antique civilisation berbère et de la civilisation phénicienne donna naissance à la civilisation mauritanienne, ou néo punique. Un important royaume berbère se constitua dans l'ouest du Maghreb, qui vit un essor notable des villes. Sala, en particulier, connut des moments de splendeur sous les règnes de Juba II et de Ptolémée, son fils et successeur.

En contact avec Rome mais non sous sa domination, le royaume perdit son indépendance lorsque Caligula, en 40 apr. J.-C., pour s'emparer de ses richesses, fit assassiner Ptolémée à Rome. Après une guerre très dure, la région devint une province de l'Empire romain, la Maurétanie Tingitane, du nom de sa capitale, Tingis (qui deviendra Tanger), mais seul le Nord de l'actuel territoire marocain fut soumis. La prospérité de cette province reposait sur l'exploitation des ressources naturelles (produits de la mer, huile d'olive), le développement du commerce et la construction de villes, dont la plus célèbre, Volubilis, a livré des bronzes, des décors sculptés, des mosaïques et des peintures. En 285, pour des raisons encore mal définies, l'administration romaine abandonna la majeure partie du territoire annexé. L'influence de Rome ne modifia pas profondément le caractère de la population, bien qu'on en trouve un certain nombre de marques, comme l'usage dans les campagnes du calendrier julien pour les travaux agricoles. En revanche, la christianisation, assez nette dans les villes aux III^e et IV^e siècles, ne laissera aucune trace durable. La présence romaine se maintint seulement dans la région de Tanger jusqu'à l'arrivée des Vandales, en 429. Après la chute de Rome, l'Empire byzantin tenta en vain de contrôler durablement la Maurétanie. Mais ce contrôle ne permit pas d'installer une stabilité régionale.

8-2 Identifier la période historique de la Conquête musulmane et de la première Dynastie Idrisside

L'islamisation

L'événement qui marqua jusqu'à nos jours l'histoire du Maroc se situe au VII^e siècle: la conquête arabe et l'islamisation. L'entrée des musulmans au Maghreb fut pourtant beaucoup plus lente et difficile qu'ailleurs en raison de la vive résistance des populations berbères. Mais la conversion massive de ces derniers à l'islam est un fait (ce seront d'ailleurs des troupes de Berbères convertis qui franchiront le détroit de Gibraltar pour pénétrer en Espagne). Il ne s'écoula pourtant que trente ans entre la première invasion arabe, dirigée par Oqba ibn Nafaa, qui parvint au Maghreb extrême en 681, et la conquête de l'Espagne, en 711, par Tariq ibn Ziyad, Berbère converti à l'islam. A plusieurs reprises les Berbères se révoltent contre les gouverneurs arabes et le calife de Bagdad, mais il est remarquable que ces nombreux soulèvements berbères, tout au long de l'histoire, aient été dirigés contre les Arabes, et non contre l'islamisation; dans la plupart des cas, ces mouvements se firent même au nom de l'islam. La révolte kharidjite, au milieu du VIII^e siècle, exprima dans le langage de l'islam les aspirations égalitaires des Berbères et leur hostilité envers les envahisseurs arabes, qui furent alors chassés du Maghreb.

Les Idrissides: première dynastie marocaine

Du VIII^e au XVIII^e siècle, plusieurs grandes dynasties se succédèrent. Tandis que se consolidait en Espagne le califat de Cordoue, Moulay Idris, après avoir échappé au massacre des descendants du Prophète par les Abbassides, fonda la dynastie des Idrissides (VIII^e -IX^e siècle) se réfugia au Maroc et, en 786, s'installa à Oualili (près de Volubilis) où il devint chef des Aouraba. Après son assassinat, sur l'ordre du calife de Bagdad, son fils Moulay Idris II lui succéda et élargit son domaine, islamisant l'ensemble du pays et fondant la ville de Fès. Première capitale du Maroc, cette cité devint un grand centre économique, social, religieux et artistique. Assurant une remarquable synthèse des influences orientales et ibérique, le Maroc se dota alors de grandes réalisations architecturales, telles la mosquée Qarawiyyin et celle des Andalous à Fès. Ainsi le Maroc, dès le IX^e siècle, était-il bien individualisé. Mais, à la mort de Muhammad, fils de Moulay Idris II, le Maghreb occidental se morcela en plusieurs petits royaumes rivaux.

8-3 Caractériser les Dynasties berbères : des Almoravides aux Mérinides

L'empire des Almoravides (XIe-XIIe siècle)

Il fallut attendre le XIe siècle pour qu'une tribu de nomades du désert, réformateurs religieux et grands guerriers, les Almoravides (al-Mourabitoun, c'est-à-dire les gens des ribat, les couvents fortifiés), se lancent à la conquête d'un vaste empire. Venus du Sahara, ces moines guerriers appartenant à la tribu berbère des Sanhadjas répandirent leur conception d'une stricte foi islamique. En 1062, ils fondèrent une nouvelle capitale, Marrakech. Youssef ben Tachifine réalisa pour la première fois l'unification du Maroc (1083). L'Espagne musulmane fut à son tour soumise, ainsi que le Soudan, jusqu'au royaume du Ghana. A la mort de son fils Ali, le royaume almoravide se disloqua et, en 1147, une nouvelle dynastie, celle des Almohades, s'empara de Marrakech.

Les Almohades (XIIe-XIIIe siècle)

Partis de Tinmel (Haut Atlas) sous l'impulsion d'un grand réformateur religieux et censeur des mœurs, Muhammad ibn Toumart, les Almohades s'emparèrent de Marrakech (où ils construisirent la mosquée de la Koutoubia), firent élever les remparts de Rabat et étendirent leur pouvoir à l'ensemble de l'Afrique du Nord. Ils réalisèrent ainsi l'unité d'un immense empire englobant l'ensemble de l'Occident musulman, c'est-à-dire toute la « Berbérie », de l'Atlantique à Gabès, et l'Espagne musulmane autour de l'Amir al-mouminin (le «Commandeur des croyants»), titre pris par Abou Youssef Yaqoub al-Mansour.

Cette réalisation de l'unité du Maghreb, qui sera éphémère, devait jouer un rôle très fort dans l'imaginaire maghrébin; on peut même y voir les prémices de ce que représentera la création de l'Union du Maghreb arabe (UMA) en 1989. Au bout d'un siècle, les Almohades connurent à leur tour le déclin et, au début du XIII e siècle, leur royaume connut des défaites en Espagne et dans le Maghreb oriental. Mekhès, Fès, Rabat et Marrakech tombèrent tour à tour. Les Hafside de Tunis, le royaume de Tlemcen (à l'ouest de l'Algérie), les Mérinides, installés à Fès, et la Reconquista chrétienne en Espagne firent à nouveau éclater, et de manière durable, l'Occident musulman.

Les Mérinides et les Ouattassides (XIIIe-XVIe siècle)

Les Mérinides, nomades Zénètes originaires des hauts plateaux du Maroc oriental, se donnèrent une nouvelle capitale, Fès Djedid («Fès la Neuve»), fondée en 1276 par Abou Youssef Yacoub. Grand défenseur de l'orthodoxie religieuse, ce dernier entreprit à son tour la construction de nombreuses mosquées et médersas. Le voyageur Ibn Batouta et l'historien Ibn Khaldoun sont les grandes figures de cette brillante période. Le pouvoir, victime de luttes sanglantes, s'affaiblit après la mort d'Abou Inan en 1358.

Les siècles qui suivirent furent une période de repli relatif du Maroc sur lui-même. Au XV e siècle, la dynastie des Ouattassides, après avoir régenté les Mérinides (1420), finit par les supplanter (1472). A la même époque se précisaient les visées impérialistes de l'Europe. Les Portugais s'emparaient de Ceuta (1415) et de Tanger (1471), puis créaient des comptoirs sur toute la côte atlantique; de leur côté, les Espagnols, après avoir reconquis le dernier royaume maure d'Espagne, celui de Grenade (1492), traversèrent à leur tour le détroit de Gibraltar et s'installèrent à Melilla (1497). La domination ibérique suscita un mouvement de résistance nationale, cimenté par l'idéal de la guerre sainte et appuyé par les chefs des confréries religieuses. L'émergence d'un pouvoir chérifien, celui des Saadiens (1572-1603), se fit jour.

8-4 Caractériser Les dynasties chérifiennes : des Saadiens aux Alaouites

Les Saadiens (XVIe-XVIIe siècle)

Originaires de la vallée du Draa, les Saadiens après avoir éliminé les Ouattassides, parvinrent à préserver une indépendance que menaçaient à la fois les Européens et les Turcs. Partis de leur capitale, Taroudannt, ils occupèrent le Sous, Marrakech, Fès, reprirent certains comptoirs aux Portugais, conquirent Tombouctou. A Marrakech, où ils établirent leur nouvelle capitale, leur cour était brillante et riche de créations artistiques, comme en témoigne le palais el-Badi. Mais, en 1603, au lendemain de la mort d'Ahmed al Mansour, dit «le Doré» en raison de sa fabuleuse richesse, le chaos s'installa et les confréries devinrent de plus en plus influentes. A nouveau, le pays fut divisé en plusieurs principautés qui rivalisèrent entre elles jusqu'à l'avènement de la dynastie des chérifs alaouites, au milieu du XVII e siècle.

Les Alaouites

Originaires du Tafilalet et descendants d'Ali, les Alaouites fondèrent au XVII e siècle la dynastie qui règne encore aujourd'hui. Le plus célèbre des souverains, Moulay Ismaïl, gouverna le pays pendant cinquante-cinq ans (1672-1727). Il réorganisa le Maroc et en assura la pacification, après avoir mené une série d'expéditions militaires contre les tribus insoumises, les Turcs et les chrétiens. Il affermit ainsi la domination du pouvoir central, le makhzen (mot arabe signifiant «trésor, grenier», à l'origine du mot français «magasin»), sur les pouvoirs locaux des tribus, jalouses de leur indépendance. Roi bâtisseur, il fonda Mekhnès et y installa sa capitale.

Sa mort marque l'entrée dans une période troublée: les révoltes montagnardes, l'opposition religieuse des confréries, les années de sécheresse et de famine, les épidémies (notamment la peste en 1797-1800) provoquèrent un effondrement démographique, la montée des caïds et le repli du Maroc sur lui-même. Le règne de Mohammed II ben Abdallah (1757 - 1790) vit les débuts du commerce avec l'Europe.

8-5 Présenter l'histoire contemporaine du Maroc

Le protectorat français

Au XIX^e siècle, l'économie entra en crise et le désordre régna. Les Français pénétrèrent au Maroc, en 1844, et gagnèrent la bataille d'Isly alors que les Espagnols s'emparaient de Tétouan en 1860. Moulay Hassan (Hassan I^{er}, 1873-1894) réussit cependant à maintenir l'indépendance politique du pays, mais l'affaiblissement du pouvoir central, l'entrée en dissidence de nombreuses tribus et les effets de la crise financière obligèrent l'État marocain à contracter des emprunts de plus en plus coûteux; celui de 1904 entraîna l'installation dans les ports marocains de contrôleurs français.

La conférence d'Algésiras (1906), qui entérinait l'intervention des puissances occidentales au Maroc, reconnut à l'Espagne et à la France des droits particuliers. De 1907 à 1912, une série d'incidents provoqua l'intervention de l'armée française; en août 1907, les Français débarquèrent à Casablanca, puis occupèrent Oujda, Casablanca et Fès. En dépit de l'opposition de l'Allemagne, le traité de protectorat, finalement imposé au sultan du Maroc, fut signé à Fès le 30 mars 1912. (Par ailleurs, en novembre 1912, la convention de Madrid plaçait le nord du pays sous protectorat espagnol.) Le général Lyautey fut nommé premier résident général de la France.

La résistance marocaine fut vive, et les révoltes berbères nombreuses. Après la reddition d'Abdel-Krim, qui souleva les masses paysannes dans le Rif (1919-1926), la France mena une campagne de «pacification» (ce qui correspondit à une véritable répression militaire) qui ne prit fin qu'en 1934; le protectorat fut remplacé par l'administration directe. La France encouragea la colonisation rurale avec l'installation d'Européens, qui, par ailleurs, introduisirent de nouvelles cultures et commencèrent l'exploitation des phosphates. Elle entretint également l'opposition entre Arabes et Berbères : un dahir de 1930 retira la juridiction des populations berbères au sultan, responsable de la loi musulmane, et leur établit des tribunaux propres appliquant le droit coutumier. Ce fut l'occasion d'un réveil de l'opposition. Allal al-Fasi et un groupe de jeunes lettrés fondèrent à Fès le parti national, avec pour revendication essentielle l'abrogation du dahir. Mais, alors que s'achevait la pacification française, les prémices du mouvement pour l'indépendance se faisaient déjà sentir. Le mouvement nationaliste fut influencé par les doctrines réformistes et le panarabisme qui agitaient alors toutes les sociétés musulmanes.

Un Comité d'action marocain pour la réforme, créé en 1934, réclama l'application stricte du traité de protectorat. En 1937, le Comité se sépara entre l'Istiqlal (1943) et le Parti démocratique de l'indépendance (1946). La défaite de 1940 devant les Allemands affaiblit encore la position de la France. L'Espagne occupa Tanger de 1940 à 1945. Pendant la Seconde Guerre mondiale, les troupes marocaines combattirent aux côtés de la France libre, mais la rencontre entre le sultan Mohammed V et le président américain Roosevelt à Anfa, en juin 1943, accentua les revendications nationalistes. En 1944, Mohammed V refusa de ratifier les décisions du résident général et, dans un discours prononcé à Tanger, en avril 1947, commença à réclamer l'indépendance.

Au lendemain de la guerre, la pénurie alimentaire provoqua une grande misère et une forte émigration rurale. La résistance au protectorat prit alors un caractère plus urbain. Oppositions rurale et urbaine se rejoignirent après 1950, au moment où le sultan prenait une part prépondérante dans la lutte pour l'indépendance. Le gouvernement français nomma des résidents généraux intransigeants: les généraux Juin (1947-1951) et Guillaume (1951-1954). En 1951, sous la pression des autorités françaises, soutenues par le pacha de Marrakech, Al Hadj Thami al-Glaoui, le sultan fut contraint de renvoyer ses collaborateurs membres de l'Istiqlal. Après avoir tenté, en vain, de négocier avec la France, Mohammed V prononça, en novembre 1952, un discours exigeant l'émancipation politique totale et immédiate du Maroc. Appuyé par la France, des notables et des chefs de confrérie, avec à leur tête le Glaoui, entrèrent alors dans un complot visant à renverser le sultan: le 20 août 1953, la France déposa Mohammed V, qui fut exilé en Corse, puis à Madagascar, avec ses fils, dont le futur roi Hassan II.

Une rupture totale s'instaura dès lors entre le nouveau régime et la population, qui ne reconnut pas la légitimité du sultan mis en place par la France, Mohammed ibn Arafa, un autre membre de la famille alaouite. Ce refus revêtait un caractère politique, religieux et économique (boycott des produits français); il s'accompagna d'une vague d'agitation et de la constitution d'une armée de libération.

Le Maroc indépendant

La conjonction des insurrections marocaine et algérienne contraignit Paris, qui choisit de consacrer l'essentiel de son effort militaire à l'Algérie, à engager des négociations avec le sultan **Mohammed V**. En 1955, la France se résigna finalement à accepter le retour du sultan au Maroc. Le 2 mars 1956 fut signée une convention qui abolit le traité de Fès et reconnut l'indépendance du Maroc. Le statut de Tanger fut aboli (29 octobre 1956). L'ampleur des manifestations populaires obligea également l'Espagne à mettre fin à son protectorat, le 7 avril 1956. Après quarante-quatre ans de tutelle étrangère, le Maroc retrouvait son indépendance et son unité. Mohammed V rentra dans son pays, acclamé comme le libérateur de la nation marocaine. Dès 1958, il annonça des réformes économiques, sociales et politiques, et s'engageait à doter le Maroc, érigé en royaume, d'institutions permettant une participation directe du peuple à la gestion des affaires publiques.

Le règne de Hassan II

Mohammed V mourut le 26 février 1961. Son fils Hassan II lui succéda. Respectant la promesse qu'il avait faite à son père d'établir un régime démocratique dans le cadre d'une monarchie constitutionnelle, il fit approuver par référendum, le 7 décembre 1962, une Constitution qui instituait le multipartisme et la séparation des pouvoirs.

Le Roi nommait le Premier ministre et les ministres. Chef des forces armées, il avait le pouvoir de proclamer l'état d'exception si le pays venait à être menacé. En tant que «Commandeur des croyants», il était le chef religieux suprême et veillait au respect de l'islam.

Les années qui suivirent l'investiture d'Hassan II virent éclater des émeutes populaires à Casablanca, Rabat et Fès. Le Front de défense des institutions constitutionnelles, formation progouvernementale, ne put obtenir la majorité aux premières législatives. Dans l'incapacité de former un gouvernement, le leader de l'Istiqlal, Allal al-Fasi, passa à l'opposition en janvier 1963. En juillet 1963, le gouvernement fit arrêter des militants de l'UNFP (Union nationale des forces populaires), parti d'opposition dirigé par Al Mahdi Ben Barka, lequel dut fuir à l'étranger. En mars 1965, des manifestations d'étudiants furent sévèrement réprimées par le général Oufkir, ministre de l'Intérieur. En juin, l'état d'exception fut institué, la Chambre fut dissoute et le roi prit les pleins pouvoirs. Une nouvelle Constitution fut adoptée par référendum, en juillet 1971, malgré l'hostilité de l'Istiqlal et de l'UNFP qui se regroupèrent en un Front de l'opposition et refusèrent de participer aux élections législatives. La découverte d'un complot contre le roi en mars 1971 donna lieu à 180 arrestations. Deux nouvelles tentatives d'assassinat de Hassan II furent avortées: le 10 juillet 1971, les cadets de l'École militaire tentèrent de renverser le roi lors d'une réception dans sa résidence de Skirat ; le 16 août 1972, l'avion ramenant de France le roi échappa de justesse aux tirs de l'aviation de chasse marocaine. Compromis dans l'attentat, le général Oufkir fut trouvé mort le lendemain.

A partir de 1973, le roi, en habile politique, comprit la nécessité d'assouplir son pouvoir. La «marocanisation» des terres reprises aux étrangers lui redonna l'adhésion populaire, et la question du Sahara occidental, occupé par les espagnols à l'époque, lui permit de ressouder autour de sa personne l'ensemble de la population.

Le Front Polisario, un mouvement de libération piloté par l'Algérie, avait entamé sa lutte armée en 1973 (Madrid envisageait alors d'accorder l'indépendance à ce territoire, que le Maroc revendiquait). A l'automne de 1975, Hassan II organisa la «Marche verte»: environ 350 000 Marocains répondirent à son appel et, «drapeau en tête et Coran à la main», marchèrent pacifiquement jusqu'au Sahara occidental. Cette marche eut un impact extrêmement fort à l'intérieur du pays, dans la mesure où toutes les forces politiques, y compris celles de l'opposition, se placèrent aux côtés du monarque. Par contre, cette question entraîna une crise profonde entre le Maroc et l'Algérie, qui apportait son soutien au Polisario.

L'admission, en 1982, de la République arabe sahraouie au sein de l'OUA constitua un revers diplomatique pour le Maroc. Les difficultés économiques et les mesures de redressement préconisées par le FMI provoquèrent de nouveau, en mai et juin 1981 puis en janvier 1984, des manifestations à Casablanca. Les années 1990 furent toutefois marquées par la reprise du dialogue avec l'opposition parlementaire, une certaine diminution des tensions sociales et un début de règlement de l'affaire du Sahara occidental. Le 6 septembre 1991, le Maroc, ayant maîtrisé la «guerre des sables», signa avec le Front Polisario un cessez-le-feu dont l'entrée en vigueur devrait permettre la tenue d'un référendum d'autodétermination - proposé par l'ONU et l'OUA - et approuvé par le gouvernement marocain.

Sur le plan intérieur, la monarchie marocaine, qui se trouvait également confrontée à un islamisme en expansion depuis les années 1970, chercha un modèle original de démocratisation. Hassan II, désireux de moderniser son pays, s'efforça d'ailleurs de prolonger le climat d'union nationale qu'avait suscité la «Marche verte»: libération de prisonniers politiques, levées de la censure, élections, reconnaissance des partis d'opposition, dont l'Istiqlal, et légalisation des mouvements de défense des droits de l'homme. Par la volonté du roi, une nouvelle Constitution, approuvée par référendum en septembre 1992, élargit le rôle du Parlement et affirma plus nettement la séparation des pouvoirs. Ainsi, en novembre 1997, les premières élections législatives au scrutin universel donnèrent la majorité des sièges à l'Union socialiste des forces populaires (USFP), tandis que le Mouvement populaire constitutionnel démocratique obtenait six sièges dans la nouvelle Assemblée.

Sur le plan international, le Maroc, qui a adhéré au GATT, aujourd'hui OMC (Organisation Mondiale du Commerce) a activement participé à la création, le 17 février 1989, de l'Union du Maghreb arabe (UMA) avec l'Algérie, la Libye, la Mauritanie et la Tunisie. Par ailleurs, entre grogne sociale et agitation islamiste, l'ancrage à l'Europe semble revêtir une importance stratégique : en 1987, le Maroc - dont la diplomatie joue un rôle actif dans la recherche de la paix au Moyen-Orient - a fait acte de candidature pour rejoindre la Communauté européenne.

Le Maroc actuel

En juillet 1999, le prince Sidi Mohammed, fut intronisé sous le nom de Mohammed VI, après la mort de son père, Hassan II, roi du Maroc depuis 37 ans

La constitution de 1992 définit le Maroc comme « une monarchie constitutionnelle, démocratique et sociale ». Le roi Mohamed VI qui règne depuis 1999, est le représentant suprême de la nation et le commandeur des croyants.

Il préside le conseil des ministres, promulgue les lois, signe et ratifie les traités internationaux. Le pouvoir législatif est attribué à un parlement composé de deux chambres. La chambre des représentants est élue au suffrage universel et compte présentement 325 représentants. La chambre des conseillers est composée de 270 conseillers élus par des collèges électoraux composés des représentants élus des collectivités locales, des chambres professionnelles et des syndicats. Pour la première fois 35 femmes siègent au parlement, grâce à un système de listes nationales réservées aux femmes. Au cours des dernières années, une transition démocratique d'envergure a été initiée au Maroc. L'état subventionne les partis politiques en fonction du nombre de voix obtenues et de leur représentativité au parlement. Les dernières élections du 07/ 09/2007, jugées libres et équitables, donnent la primeur au parti de l'Istiqlal dont le secrétaire général Mr Abbas FASSI FIHRI est nommé 1^{er} Ministre par le Roi. L'adoption de textes fondamentaux en matière de droits humains a permis l'élargissement des libertés publiques à tous les aspects de la vie nationale. Le Maroc a ratifié les six conventions fondamentales des droits de l'homme des Nations Unies.

Au total La connaissance factuelle de l'histoire du Maroc permet de comprendre la constitution de son patrimoine historique et culturel.

Exemple de patrimoine : Le patrimoine culturel de Rabat Salé et la région immédiate

L'agglomération Rabat Salé et la région immédiate recèlent un patrimoine culturel millénaire, riche et diversifié, constitué essentiellement de :

Sites archéologiques :

Préhistoriques (grottes de Temara, El Harhoura, Dar Soltane, nécropole de Skhirat...)

Antiques (Sala colonia, Kheddis et le limes romain)

Islamique (Chellah et site découvert récemment dans les abords immédiats de la Kasba des Oudaya).

Médinas et quartiers historiques



Il s'agit de Rabat, Salé et des Oudaya avec leurs structures urbaines traditionnelles et leurs édifices historiques d'une grande valeur architecturale et décorative.

Monuments historiques extra-muros :

A Rabat : la mosquée Hassan, le mausolée Mohamed V, le fort Hervé, Borj Dar, Borj Sqala, Borj Sirat, la Kasba de Moulay Rachid, l'aqueduc almohade...

A Salé : la Kasbah des Gnaoua, l'aqueduc mérinide et la zaouiat Noussak.

Ensembles architecturaux :

Constitués de bâtiments remontant à l'époque coloniale (Première moitié du XXème siècle).

Proposition de TP : rechercher des exemples de patrimoine lié à l'histoire du Maroc pour chaque période historique.

TSAV 06 SEQUENCE DE FORMATION S 9

**ANALYSER LE CONTEXTE CULTUREL DU PATRIMOINE MAROCAIN
DURÉE : 10 HEURES**

SEANCES DE FORMATION

- 9-1 Présenter la situation économique actuelle du Maroc
- 9-2 Analyser population et société marocaine
- 9-2 Présenter l'Art et l'artisanat au Maroc
- 9-3 Analyser le Patrimoine vernaculaire et la gastronomie

METHODE

Expositive

REFERENCES

Références des ouvrages sélectionnés :

- Patrimoine culturel marocain - Sous la direction de Caroline Gaultier-Kurhan - Maisonneuve & Larose, Paris, 2003
- L'islam et l'art musulman - Alexandre Papadopoulo – Repères - Citadelles & Mazenod, Paris, 2002 (réédition)
- Le Maroc andalou - Naïma El-Khatib Boujbar - Eddif, Casablanca, 2000
- Portes du Sud marocain - Salima Naji - Edisud, Paris, 2003
- Maroc. Les villes impériales - Romans, contes et récits réunis par Guy Dugas - Omnibus, Paris, 1996
- Guide de la culture berbère - Akli Haddadou - Paris-Méditerranée, Paris, 2000

Documents multimédia :

- <http://www.afromix.org/html/societe/pays/maroc/index.fr.html>
- <http://www.art-maroc.co.ma/>
- http://saveurs.sympatico.ca/ency_9/maroc/menu.htm

9-1 Présenter la situation économique actuelle du Maroc

1) Présentation générale de la situation actuelle

Le Maroc est un pays à économie intermédiaire et ouverte sur le marché international. Il est lié par des accords de libre échange conclus avec l'union européenne, quelques pays arabes (Tunisie, Égypte, Jordanie), la Turquie et plus récemment, les États-unis d'Amérique. L'économie marocaine est fortement tributaire de la production agricole, qui contribue à hauteur de 13% à 20% du PIB selon les campagnes agricoles et qui emploie 40% de la population active, contre 25% pour l'industrie et 35% pour les services. Les phosphates (le Maroc en est le premier exportateur mondial), l'agroalimentaire et le textile habillement dominant le secteur industriel tandis que le commerce et le tourisme constituent les activités principales du secteur des services. Le taux de chômage est élevé et touche 11 % de la population active. Ce taux atteint 18 % en milieu urbain, 15,4 % chez les jeunes actifs âgés de 15 à 24 ans et 18,4% chez les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur. Depuis le dernier Examen de sa politique commerciale en 1996, le Maroc a continué à réformer ses politiques sectorielles. Son économie reste relativement diversifiée. L'agriculture y joue un rôle clé, notamment en terme d'emploi. Elle reste le secteur le plus protégé, avec des taux de droits de douane *ad valorem* s'élevant jusqu'à 339 pour cent et une moyenne de 40 pour cent; des droits variables sont appliqués aux céréales, oléagineux et sucres. Toutefois, les prix ont été libéralisés pour un grand nombre de produits, et le monopole d'importation des produits alimentaires de base a été éliminé. La politique agricole a été avant tout influencée par la lutte contre les effets des sécheresses répétées. Une politique d'incitation de la production nationale a été mise en oeuvre à travers des instruments tels que le crédit, la fiscalité, et les aides financières (subventions). La politique en matière de pêche vise la préservation des ressources à travers la limitation des captures de certaines espèces.

Le secteur manufacturier, orienté avant tout vers les exportations, est dominé par les activités de sous-traitance (notamment dans le domaine des textiles et de l'habillement). La moyenne des droits de douane dans le secteur est de 33 pour cent à l'importation. L'industrie de textiles et d'habillement connaît depuis quelques années un ralentissement de sa croissance dû, entre autres, à une concurrence internationale plus forte sur le marché des biens concernés. Pour ce faire, le gouvernement est en train de développer une stratégie d'ajustement. Les premières mesures prises concernent la réduction du coût de l'énergie, la promotion des investissements à travers le Fonds Hassan II et la mise en place du Fonds de restructuration du secteur du textile (FORTEX). L'industrie de cuir a également connu des difficultés dues aux problèmes d'approvisionnement en peaux, causés par les maladies et épidémies qui ont touché l'élevage dans certains pays, et occasionné un excès de la demande par rapport à l'offre de peaux brutes. Pour y faire face, des licences d'exportation ont été introduites. L'exploitation de la principale ressource minière du pays – les phosphates dont le Maroc est le premier fournisseur mondial – continue à être le monopole d'État. Le secteur minier bénéficie de la plus faible protection tarifaire, avec un droit de douane moyen de 22 pour cent. Le Maroc est exportateur net de services, avec le tourisme comme deuxième source de devises du pays, après les transferts des Marocains résidant à l'étranger. Des monopoles d'État sont toujours présents dans les sous-secteurs, comme la téléphonie fixe, le transport ferroviaire et les services portuaires et aéroportuaires.

Le programme de privatisation en cours prévoit leur démantèlement. Les engagements pris par le Maroc en 1994 dans le cadre de l'Accord général sur le commerce des services sont substantiels dans les domaines du tourisme, des télécommunications et de certains services financiers, mais restent limités en matière d'assurances et de transports internationaux routiers notamment. En 2000, le Maroc a complété la liste de ses engagements en matière de commerce des services de télécommunications.

2) Les différents secteurs économiques

Le secteur primaire

Le secteur agricole constitue un des piliers de l'économie marocaine. Il est le principal employeur du pays, occupant 50 pour cent de la population active et 80 pour cent de l'emploi rural. Depuis 1996, la contribution du secteur au PIB réel fluctue entre 11,5 et 18,3 pour cent, avec une tendance à la baisse au cours de ces dernières années. Les principaux atouts du secteur agricole sont la précocité du printemps favorisant la production des primeurs, la main-d'œuvre agricole relativement bon marché, et la proximité de l'UE, principale cliente du Maroc. Les activités de pêche, surtout maritime, sont assez développées. L'exploitation forestière reste insignifiante.

Le Maroc dispose d'un littoral de 3500 km et d'une superficie marine de 1,1 million de km². La filière de la pêche occupe une place importante dans l'économie du pays, avec un potentiel halieutique estimé à 1,5 million de tonnes par an. La part de la pêche dans le PIB est d'environ 3 pour cent. En 2001, la production a connu une importante progression, franchissant pour la première fois le seuil de 1000000 de tonnes, soit 1111498 tonnes (625194 tonnes en 1996) pour une valeur de 7,8 milliards de DH; les recettes engendrées par les exportations ont dépassé les 10 milliards de DH, et le nombre d'emplois directs et indirects dans la filière a été estimé à environ 400000. La pêche côtière (poissons pélagiques, essentiellement des sardines destinées à l'industrie de conserve, et poissons blancs) reste dominante avec près de 90 pour cent du volume total produit, la pêche hauturière (principalement poissons blancs et céphalopodes) et les autres activités littorales représentant les 10 pour cent restants. Cependant, la pêche hauturière à elle seule représente plus de 60 pour cent de la valeur de la production totale. Les produits les plus exportés sont les congelés (plus de 60 pour cent), suivis des conserves (22 pour cent) et des poissons frais (10,9 pour cent). Les principaux marchés d'exportation sont l'UE, suivie de l'Asie (principalement le Japon), et de l'Afrique. Les importations des produits de mer sont négligeables.

Le secteur minier et énergétique au Maroc contribue à près de 8 pour cent du PIB réel. L'exploitation minière est dominée par les phosphates. Les produits pétroliers sont essentiellement importés, tandis que l'énergie électrique est localement produite. L'électricité est produite à partir de sources thermiques, hydrauliques et éoliennes

Le secteur secondaire

Les industries de textile, d'habillement et du cuir sont les plus importantes branches du secteur manufacturier marocain. En 2000, leur production était près de 23 milliards de DH (15 pour cent de la production industrielle). Elles comptaient pour 17 pour cent du PIB industriel et employaient 207000 personnes (42 pour cent de la main-d'œuvre industrielle). Les investissements ont atteint 1,7 milliards de DH (soit 15 pour cent des investissements industriels). En 2001, ces industries ont exporté pour une valeur de 30 milliards de DH (37 pour cent des exportations totales). Elles sont caractérisées par la proportion élevée de petites unités et la concentration de la production. Les entreprises à participation étrangère sont au nombre de 297, et les entreprises étatiques au nombre de quatre.

L'industrie automobile marocaine procède au montage de véhicules particuliers et utilitaires légers et lourds, à la construction des carrosseries d'autobus et autocars, à des réparations et à la fabrication de certaines pièces détachées pour véhicules. Depuis 1996 (l'année où le marché national de l'automobile a été à son plus bas niveau de la décennie), la production de la branche du matériel de transport a repris, à l'exception des véhicules utilitaires et de la carrosserie. La branche compte plus d'une centaine d'établissements et près de 20000 emplois directs. Elle compte pour environ 4 pour cent de la production industrielle (environ 6,1 milliards de DH) et exporte pour près de 2,3 milliards de DH.

Les services

Les services, y compris ceux fournis par les administrations publiques, et les bâtiments et travaux publics, contribuent pour environ 60 pour cent à la formation du PIB réel du Maroc. Le commerce, le tourisme, les télécommunications, les transports et les services financiers figurent parmi les plus importantes branches. Dans le cadre de l'Accord général sur le commerce des services (AGCS) de l'OMC, le Maroc a pris des engagements concernant, entre autres, les services professionnels, certains services aux entreprises, services à valeur ajoutée de télécommunications, services concernant l'environnement, et services financiers et touristiques. Ces engagements sont résumés dans le tableau AIV.2. Le Maroc n'a pas consolidé les mesures frappant la présence de personnes physiques, à l'exception de certains cadres supérieurs, experts et représentants commerciaux. Les services de transport contribuent pour environ 6 pour cent au PIB. Ils emploient environ 10 pour cent de la population active urbaine et comptent pour 25 pour cent de la consommation nationale d'énergie. Actuellement, le Ministère de l'équipement et du transport assure la tutelle technique et administrative de six établissements publics intervenant dans le domaine des transports, à savoir la compagnie nationale des transports aériens (Royal Air Maroc), l'Office national des chemins de fer (ONCF), l'Office national des aéroports (ONDA), l'Office national des transports (ONT), la Compagnie marocaine de navigation (COMANAV) et le Comité national de prévention des accidents de la circulation (CNPAC).

Le transport

Les services de transport contribuent pour environ 6 pour cent au PIB. Ils emploient environ 10 pour cent de la population active urbaine et comptent pour 25 pour cent de la consommation nationale d'énergie.

Actuellement, le Ministère de l'équipement et du transport assure la tutelle technique et administrative de six établissements publics intervenant dans le domaine des transports, à savoir la compagnie nationale des transports aériens (Royal Air Maroc), l'Office national des chemins de fer (ONCF), l'Office national des aéroports (ONDA), l'Office national des transports (ONT), la Compagnie marocaine de navigation (COMANAV) et le Comité national de prévention des accidents de la circulation (CNPAC).

Transport routier

Les transports routiers disposent d'un réseau de 60500 km de routes et chemins dont plus de 30350 km de routes revêtues. Le nombre de camions de transport privés de marchandises, munis d'un permis de circulation, s'élève à 8147 en 2001 (pour un poids total en charge de 228826 tonnes). Le parc de transport public de marchandises sous l'égide de l'Office national des transports (ONT), un établissement public, est composé de 5596 unités de 121639 tonnes de charge utile au total.

Points faibles : l'inadaptation des structures et l'obsolescence de la plupart des textes régissant le transport routier; le vieillissement du parc, l'accroissement du transport informel, les insuffisances de l'infrastructure routière, la faible rentabilité de l'activité des transports en milieu rural, le monopole du fret dont bénéficie l'ONT; ou encore le coût élevé des investissements requis.

Transport ferroviaire

Le réseau ferroviaire marocain comprend 1907 km, dont 1003 km sont électrifiés, et 370 km à voie double. En 2001, le transport de marchandises était de 27 millions de tonnes dont environ 73,5 pour cent concernaient le transport de phosphates. Le nombre de voyageurs transportés a atteint 13,6 millions.

Transport aérien

Le Maroc dispose de 28 plates-formes aéroportuaires ouvertes à la circulation aérienne publique dont 16 aéroports internationaux. Le pays est desservi par la compagnie nationale, la Royal Air Maroc (RAM), et une compagnie privée marocaine, Régional Air Lines (RAL), conjointement avec 54 compagnies étrangères et trois compagnies charter nationales. En 2001, le trafic aérien a atteint 7 millions de passagers et celui de fret et messagerie 50000 tonnes. La part de RAM dans le trafic global des passagers et de fret est estimée aux environs des 55 pour cent. L'Office national des aéroports (ONDA), un établissement public, assure le monopole en matière de gestion et d'exploitation des aéroports, y compris la fourniture des services d'aéroport. Les tarifs réguliers sont régis par les accords aériens bilatéraux. Ils sont décidés dans le cadre des conférences annuelles de l'IATA et soumis pour approbation aux gouvernements. Chaque compagnie doit soumettre à l'approbation du Ministère des transports les tarifs qu'elle désire appliquer sur les lignes desservant le Maroc. Les tarifs charters sont fixés d'un commun accord entre le transporteur et l'organisateur des voyages (Tour Operator); ces tarifs doivent également comprendre le coût des prestations au sol. Les tarifs pour les frets sont soumis au Ministère des transports pour approbation.

Le Tourisme

Le tourisme occupe une place centrale dans l'économie marocaine. En 2001, les recettes touristiques étaient de l'ordre de 29,3 milliards de DH (7,6 pour cent du PIB), deuxième source de devises, juste après les revenus des citoyens marocains résidant à l'étranger (36,8 milliards DH). En 2001, 2,2 millions de touristes internationaux ont visité le Maroc. Le tourisme génère 640000 emplois directs et indirects (5,8 pour cent de la population active). Les investissements dans le tourisme étaient près de 6 milliards de DH en 2001, une hausse de 60 pour cent par rapport l'année 2000.

9-2 Analyser population et société marocaine

1) Données sociodémographiques

Proposition d'activité : présenter une analyse des indicateurs démographiques et socio-économiques du Maroc.

INDICATEURS DEMOGRAPHIQUES ET SOCIO-ECONOMIQUES

Indicateurs	Valeurs	Année de référence	
Population (en millions)	26,1	1994	
	29,7	2004	
Part de la population âgée de moins de 15 ans (en %)	37,3	1994	
	31,3	2004	
Taux d'accroissement annuel moyen de la population	2,1	1982-1994	
	1,4	1994-2004	
Taux d'urbanisation	51,5	1994	
	55,1	2004	
Espérance de vie à la naissance (années)	67,9	1994	
	70,8	2004	
Taux d'activité (15 ans et plus)	51,4	2001	
	52,6	2004	
Taux de chômage	12,3	2001	
	10,8	2004	
Taux d'alphabétisation de la population âgée de plus de 10 ans	45,6	1994	
	57	2004	
Taux net de scolarisation des enfants de 6-11 ans	60,2	1994	
	87	2004	
Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes)	57	1987-1991	
	40	1999-2003	
Taux de mortalité maternelle (pour 100000 naissances)			
	- national	227	1995-2003
	- urbain	187	
	- rural	267	
Nombre d'habitants par médecin	2933	1994	
	1780	2004	

Source : Deuxième Rapport National 2005 relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement du Maroc

Densité et Indice de fécondité :

66,6 hab./Km², un chiffre qui n'a pas grande signification tant les différences de peuplement sont grandes entre les régions, la moitié du territoire marocain est très peuplée.

Fécondité : 3,1 par enfants par femme avec de fortes différences entre la ville et la campagne.

Espérance de vie : 70,8 (68 ans hommes, 72 femmes)

2) Population et société :

La population du Maroc connaît une très forte expansion: elle a été multipliée par trois en un demi-siècle. Estimée à 30 millions d'habitants la population marocaine est rurale à 48%, le taux de fécondité reste élevé, pour un taux de mortalité relativement faible. La population a plus doublé en vingt ans, moins de 15 ans représentant 40,5% de la population totale, et les plus de 60 ans. La rapide augmentation de la population s'explique par un fort accroissement naturel dû au maintien élevé du taux de natalité et à la baisse du taux de mortalité. Le taux de mortalité a diminué grâce à l'amélioration de l'alimentation et surtout des conditions sanitaires, avec la fin des grandes épidémies et l'élimination des maladies telles que le paludisme ou la tuberculose. Le taux de natalité reste cependant élevé. Cependant, une baisse de la fécondité se dessine, orientant le Maroc vers un accroissement moins rapide de sa population. Cette évolution apparaît liée aux difficultés économiques, à la prise de conscience des problèmes posés par la famille nombreuse et à une instruction féminine plus largement répandue. Le profil de la pyramide des âges montre le caractère très jeune de la population, près de 55% de la population a moins de 25 ans. **La répartition de cette population est très inégale** : 90% des habitants vivent au nord de l'Atlas et l'urbanisation se développe. La capitale, Rabat 1,5 million d'habitants, se classe derrière l'agglomération de Casablanca (environ 5 millions d'habitants). Les plus fortes densités se rencontrent dans les régions côtières pluvieuses et les collines pré rifaines. La population est dense également dans les milieux montagnards plus rudes où les paysans ont autrefois cherché refuge et se sont sédentarisés : Haut Atlas occidental, Anti-ATLAS, Rif. L'évolution dans la répartition de la population joue actuellement en faveur des plaines et des axes routiers. Devenue minoritaire, la population rurale (44,8% de la population totale) se regroupe en gros villages se sont les ksour sahariens ou les villages étagés du Haut et de l'Anti-Atlas- ou bien se disperse dans les douars aux dimensions très variées dans les plaines ou les plateaux, ou encore dans les habitations isolées de certaines régions irriguées ou désertiques (tentes nomades).

La société marocaine est un mélange unique de différentes cultures : berbère, arabe, juive, islamique, africaine et européenne. La modernisation du pays engendre des changements rapides, mais la culture ancienne est profondément ancrée dans les traditions des marocains. A l'origine, le Maroc était habité par les libyens et les éthiopiens, que l'on appelle les berbères. Ils sont regroupés en tribu qui connaissent le faste de la période dynastique. Ensuite, certains groupes ethniques sont venus changer s'implanter dans la région comme les arabes, phéniciens, byzantins, romains, espagnols, portugais, turques, européens et français. Bien sûr, ce sont les guerres qui ont malheureusement provoqué ces migrations. A la suite de l'indépendance du Maroc en 1956, les racines communes sont dirigées vers les ethnicités berbères et arabes.

9-3 Présenter l'Art et l'Artisanat au Maroc

9.3.1 Art et architecture au Maroc

L'influence de l'Islam sur l'art est considérable. L'architecture, comme bon nombre des arts du pays, se trouve dominée par l'influence islamique. Cependant, le Maroc développe peu à peu son propre style, influencé par le climat du pays, son histoire, ses structures sociales et ses ressources naturelles.

Proposition d'activité : sélectionner des photographies représentant les différents éléments de l'art et artisanat marocain.

1) L'architecture religieuse :

Les mosquées : Ou masjid, qu'on appelle aussi « Jamaa » est l'incarnation de la foi islamique est sa principale expression architecturale, sa forme s'inspire de celle des maisons privées, où les croyants avaient l'habitude de se réunir pour le culte.

La mosquée est aussi un centre communautaire, une école et un point de rencontre. Une des plus belles mosquées du Maroc serait celle de Karaouine Fès.

Les medersas : Ce sont de belles constructions qui étaient des lieux de collèges résidentiels où l'on enseignait la théologie et la loi coranique.

Les plus remarquables sont celles construites par les sultans Mérinides ils avaient une décoration remarquable. (sculptures fines, carreaux de céramique, zelliges, calligraphie Kufique...)

Les Marabouts : Ce sont des édifices religieux très simples, éparpillés à travers les villes, les villages et la campagne se sont les tombes des marabouts, de saints hommes musulmans. Ce sont de lieux de pèlerinage (pour chercher la bénédiction «La Barraka »).Le marabouts sont une fois par an l'objet d'un moussem célébré en l'honneur du saint homme, et qui donne souvent lieu à de nombreuses festivités.

Les mausolées : Ils ont une fonction similaire aux marabouts ils sont érigés en mémoire des grands rois ou sultans qui sont devenus, après les mosquées et les palais, des monuments importants. Ces constructions symbolisaient l'étendue du pouvoir d'un dirigeant puissant.

Ex : Mausolée Moulay Ismail Meknes Mohamed V à Rabat.

2) L'architecture militaire :

Face à l'affaiblissement du pouvoir central qui a marqué la fin de l'apogée de certaines dynasties, laissant le pays divisé entre de nombreuses dynasties locales, la protection des villes revêtait donc une suprême importance.

Murailles et tours : De nombreuses villes marocaines, et particulièrement les cités impériales sont entourées par de longs remparts, leur taille les rend impressionnants. Les remparts étaient généralement construits à l'aide de pisé et comprenaient des tours carrées qui servaient de greniers à blé. A Meknès, ces fortifications comprenaient même des citernes d'eau. Parmi les constructions de défense les plus impressionnantes du Maroc les remparts de la ville de Marrakech, avec 16 Km, et 200 portails de défense.

Les portes : La porte islamique, ou Bab, au delà de sa nécessité fonctionnelle, symbolisait le pouvoir, la sécurité et la richesse, et soulignait le statut élevé du sultan. Les portes sont constituées finement de frises, de réseaux ajourés ou de tuiles vernissées aux couleurs vives. L'une des portes les plus célèbre est la porte Almohade Bab oudaya de Rabat, Bab Mansour à Meknes, avec sa riche décoration.

Les citadelles : Les citadelles ou Kasbah dans le monde Islamique occidental, étaient généralement construites en même temps que les remparts et les portes de la ville. La citadelle servait de résidence urbaine fortifiée au roi ou sultan. A l'origine, la fonction de la Kasbah était strictement militaire, puisqu'elle logeait l'armée, mais petit à petit les chefs installèrent à l'intérieur des pièces d'agrément. Ainsi les citadelles deviennent symbole d'autorité dynastique, inspirant respect et crainte à la population.

3) L'architecture domestique :

Les palais royaux :

Ils étaient destinés à impressionner, étant austères de l'extérieur.

Pour les dirigeants musulmans, c'était l'ameublement et les objets somptueux de l'intérieur qui définissait un palais.

L'un des plus célèbres Palais EL Badii à Marrakech, même s'il est en ruine aujourd'hui.

(Le sultan Ahmed Al Mansour avait fait appel aux meilleurs artisans du monde, et avait fait remplir les jardins, galeries d'objets d'art venant du monde entier.)

Les maisons des villes :

La maison Marocaine se caractérise par un patio central entouré d'une série de pièces disposées symétriquement. Le patio permet de modifier le climat des régions chaudes et sèches. Les maisons marocaines sont polyvalentes, la décoration intérieure des patios notamment, sera privilégiée aux dépens de l'extérieur. L'importance de l'intimité s'étend jusqu'à l'intérieur de la maison le mot Harem qui signifie zone sacrée, le harem est un domaine des femmes, dans des maisons où se trouve parfois un paravent en bois, qui permet aux femmes d'observer les fêtes des hommes sans être vues.

Les jardins : Souvent riche en plantes, avec une fontaine au milieu ou un grand arbre, pour purifier l'air de la maison, et pour faire montrer l'humidité et maintenir l'air pur.

L'architecture urbaine :

Les villes et les villages marocains ne répondent ni à un plan directeur, ni à une symétrie.

Les souks : C'est le nerf commercial de la ville, le plan de base est constitué d'entrelacs, de ruelles protégées par des voûtes. Des ouvertures aménagées permettant à la lumière de pénétrer tout en maintenant l'intérieur frais et bien aéré. La Mosquée communautaire est au centre du souk, bordée de boutiques, et des vendeurs de bougies, d'encens, de tissus, de maroquinerie...

La Kissaria : Est souvent située au cœur de la Médina. La Kissaria fait office de chambre forte accueillant les boutiques de marchandises de valeurs telles les étoffes de luxe. Le terme Kissaria a récemment été adopté pour décrire les centres commerciaux couverts des nouvelles villes.

Les fondouks : Au Maroc le commerce est une tradition et les marchands parcourent de vastes distances pour vendre et acheter des biens. Pour certaines régions du Maroc, le climat était rude, les marchands ont souvent besoin de repos, alors les fondouks assuraient la restauration et l'hébergement, le Rez de Chaussée abrite les boutiques, les moulins, les entrepôts, tandis que l'étage, était réservé pour les logements des voyageurs.

Les Hammams : Autre élément fondamental des villes et société musulmane, le Hammam ou bain public. Le hammam est le descendant direct des Thermes, après ses fonctions sociales et sportives, il répond aux préoccupations musulmanes que sont le rituel de la propreté.

4) L'architecture berbère :

Les Ksars : Le village fortifié ou Ksar, est l'une des premières formes de l'architecture berbère. Ces impressionnantes constructions austères, couleur ocre sont malheureusement fragiles, celles-ci ne supportent que le climat sec.

La structure de base est constituée d'un mur d'enceinte de forme carrée ou rectangulaire avec une tour à chaque angle et une seule entrée menant à une salle centrale couverte : Ex. Ait Benhodolcer dans la vallée d'Assif.

Les Casbahs : Leur style est similaire à celui des Ksour. Les Casbahs étaient souvent bâties sur des sites stratégiques, de la région dans le but d'assurer la protection, ces fortifications sont de forme carrée sont en pisé et présentent de rares ouvertures vers l'extérieur.

Les Agadirs : Greniers à céréales communautaires fortifiés, souvent construits dans les régions montagneuses, isolées, il répond aux besoins sociaux des populations berbères. Les nomades des plaines avaient besoin d'un lieu où emmagasiner les céréales et les dates à l'abri, qui servait de structure défensive pour protéger les réserves alimentaires.

Ex : l'Agadir d'Imchil

La tente : Elle est largement utilisée dans plusieurs régions du Maroc, notamment dans le haut Atlas, elle s'est adaptée aux besoins sociaux de la population, facile à monter et à démonter, cette souplesse d'utilisation est en harmonie avec le style de vie des nomades.

La tente est divisée en 2 espaces, un réservé pour les femmes et un autre pour les hommes, un espace est également prévu pour accueillir les animaux, constituée de laine et de poils tissés, elle résiste bien aux intempéries.

L'IRHEM : C'est une construction de maisons qui se trouve aux angles d'un édifice.

La tirhemt : habitation normale d'une ou plusieurs familles souvent, elles restent plusieurs mois vides avec un gardien veillant sur les provisions qu'elles abritent.

Les matériaux de construction sont des matériaux très simples et qui ne nécessitent pas beaucoup d'argent ni beaucoup d'efforts. Dans les régions sèches, les habitants utilisent surtout le pisé (procédé de maçonnerie employant de la terre crue mise en coffrage, tenue par des supports d'échafaudage). L'usage de ces matériaux permet également la construction des bastions (système défensif des villes) (5 angles) et qui forment une enceinte de murailles.

9.3.2 L'artisanat au Maroc

L'artisanat au Maroc reflète la richesse culturelle ancestrale propre au pays et représente un énorme gisement économique. Entre 1998 et 2000, la croissance annuelle du secteur était de 5,5 % et la croissance annuelle des actifs pour la même période de l'ordre de 3,5%.

Poids économique du secteur

- ✓ PIB en 2000 19 %
- ✓ Nombre d'actifs 20 %
- ✓ L'artisanat représente la deuxième source d'emplois nationale après l'agriculture

Des faiblesses structurelles :

- ✓ Le manque de définition juridique opérationnelle de l'activité de l'artisanat et des métiers, qui l'empêche de se doter d'une organisation performante;
- ✓ L'insuffisance de sa représentativité institutionnelle au niveau des chambres d'artisanat marquée par une connotation plus politique que professionnelle;
- ✓ Les limites de son système de formation et l'absence de liens organiques entre formation et potentiel d'innovation, de créativité et de marketing, disponible aux niveaux national et international;
- ✓ La modicité de ses ressources financières due à la faible implication du secteur bancaire;
- ✓ L'absence d'une vision intégrée de promotion de ses produits en raison de la mentalité (traditionnelle) qui prévaut dans le milieu de l'artisanat et de la domination des intermédiaires;
- ✓ La dégradation des conditions sociales des artisans.

Par ailleurs, le secteur compte sur une présence diffuse dans l'ensemble des régions et provinces, afin de pouvoir apporter une solution aux problèmes du sous-emploi rural et un outil pour l'aménagement du territoire. De plus, le secteur peut jouer un rôle actif pour intégrer les jeunes dans une vie active au travail, chaque laboratoire représentant un lieu d'apprentissage et de formation. Les SPL sont un phénomène important pour l'artisanat ainsi que pour l'industrie du Maroc. Selon une recherche récente menée par la Direction de l'aménagement du territoire, dépendant du Gouvernement marocain, il y a près d'une cinquantaine de SPL au Maroc qui représentent 35% environ de l'emploi manufacturier marocain, comme les SPL de Fès (poterie), de Nador (produits de la mer) et de Meknès (confection de vêtements). C'est ainsi que l'ONUDI et le Ministère de l'artisanat et de l'économie sociale se sont engagés dans un projet de développements de SPL marocains artisanaux. Plus particulièrement, les SPL de la marqueterie d'Essaouira et de la poterie de Safi, deux villes représentatives au niveau de l'artisanat traditionnel, ont été sélectionnés pour des interventions pilotes.



L'art du textile :

Secteur important de l'artisanat marocain, le textile utilise les matières premières d'origine végétale (doum, rousseau, raphia) et animal. La matière utilisée varient d'une région à une autre.

Tapis : La confection des tapis est une activité familiale très ancienne. La fabrication de tapis est néanmoins un domaine réservé aux femmes, les tapis de haute laine des motifs et des couleurs très différentes selon les régions. Rabat est le centre de la production des tapis musulmans traditionnels, ils se caractérisent par la richesse de leurs couleurs.

Exemple de tapis d'autres régions, Hanbels, Shedwis Zarmafis.

Le Hanbal : Tissage ras de la laine ou de coton coloré à base de matières végétales. Il est utilisé comme couverture ou éléments décoratif.

Zanafis : Un tapis de tissage et d'assemblage

Shedwi : Un tapis fait de bordures noires et blanches tissées au point noué et assemblé.

Le handira : Encore utilisé comme couverture ou hayk il est tissé en laine pure avec des bandes de couleurs différentes ou des dessins géométriques variés (région de Zemmour).

Le travail du cuir :

Les ouvrages en cuir viennent en tête dans l'exportation des produits de l'artisanat marocain, c'est une tradition ancienne qu'exploitent les artisans de la région de Marrakech et Tantan. Les articles les plus authentiques sont les babouches avec des couleurs variées et brodées de fil de soie d'or ou d'argent, on trouve aussi des blousons, sacs, porte feuilles, ceintures. On fabrique aussi en cuir les selles de chameaux.

Poteries et céramiques :

Safi est le grand centre de fabrication de poteries du Maroc les potiers de Safi se sont inspirés des céramiques espagnoles, et caractérisé par leurs aspects un peu métallique. L'ocre est la couleur dominante du Haut Atlas, au sud de Marrakech.

Vannerie :

C'est la fabrication des chapeaux en paille ou des paniers en forme de cône utilisé pour transporter les dattes et autres marchandises.

L'artisanat berbère : Il a pour objet le mobilier de l'agriculture ou du nomade (outils indispensables à la vie, les articles composant sa parure) avec des motifs de décoration géométrique.

Poterie berbère : La poterie rurale est généralement sans décor. Pour façonner l'argile les artisans utilisent un tour actionné avec le pied. Dans la région de Ouarzazate les marmites, pots et plats en terre cuite constituent l'essentiel de la poterie rurale.

Les tapis berbères : Les tapis berbères sont fabriqués avec une laine de qualité supérieure. Les couleurs utilisées sont : le rouge, le vert foncé et le bleu.

Les bijoux berbères : En argent ou en bronze. Ils sont d'une exceptionnelle pureté avec des dessins géométriques et parfois des motifs floraux.

La calligraphie

Les précieuses manuscrites de la bibliothèque royale ou ceux de la mosquée Quarawiyyin témoignent d'un art remarquable de la calligraphie.

9-4 Analyser le Patrimoine vernaculaire et la gastronomie

9.4.1 Langues et « parlers » au Maroc :

L'Arabe est la langue officielle du Maroc, le Français reste largement pratiqué dans les villes. L'arabe marocain, (darija) est un dialecte de Arabe classique une autre langue, en particulier dans le langage de la vie quotidienne.

On groupe les parlers marocains en trois grands dialectes :

- ✓ Le Rifain, parlé dans le Rif oriental et les îlots berbérophones du Maroc oriental.
- ✓ Le tamazight, langue des Imazighen, ou berbère du Maroc central (moyen Atlas, Haut- Atlas, Atlas central et plateaux descendant vers l'Atlantique).
- ✓ Le tachelhit, parlée par les chleuhs du sud ouest, (Haut Atlas occidental, anti Atlas et oasis).

9.4.2 Culture populaire et patrimoine vernaculaire.

Le patrimoine vernaculaire est un patrimoine souvent immatériel car il est fortement lié à la culture populaire, aux traditions, coutumes, modes de vie, mentalités et usages anciens. En ce sens il se distingue du patrimoine historique bâti.

La complexité de la culture populaire naît de la superposition d'une culture d'une société globale et d'une culture locale spécifique. C'est ainsi que l'art populaire n'est qu'un échantillon d'un tout indissociable d'une culture d'une identité générale : La culture arabo-musulmane d'origine berbère.

La musique, les chants, les fêtes mais aussi les comportements locaux et régionaux font partie intégrante du patrimoine vernaculaire marocain au même titre que la cuisine marocaine qui est éminemment une pratique familiale au Maroc, à ce titre difficilement transposable dans le secteur de la restauration commerciale et touristique.

Exemples :

Daqqa: Le mouvement Daqqa trouve ses origines à Taroudant, et chaque habitant trouve en lui une partie de son identité. Daqqa signifie frappe. La plupart de ses membres sont issus de familles d'artisans, la Daqqa est un art qui regroupe des gens modestes.

Les tanneurs sont à l'origine du texte fondateur de la Daqqa, les rythmes et les mouvements utilisés rappellent certaines étapes du tannage des peaux.

Le but de ces artisans était d'oublier la pénibilité de leurs tâches, la rendre plus agréable en utilisant la musique. Le rythme commence lentement, puis accélère à l'image d'une cadence. Les chanteurs vêtus de Djellaba, de la taguiya (petit chapeau) et forment un cercle ou demi-cercle.

Al Malhoun : L'Art d'Al Malhoun a subi l'influence des maures et des Andalous, Al lahn c'est la rime, les membres d'Al Malhoun sont dépositaires de l'art de la rime, leurs poèmes sont un mélange d'arabe pur et de dialecte. Ils chantent leur société en respectant et en faisant vivre cette tradition. A l'origine, Al Malhoun regroupait plutôt l'élite de la société. En témoigne encore aujourd'hui la richesse et le raffinement de leurs tenues.

Ahouach : C'est la chanson populaire berbère, le terme vient du verbe n'houch signifie chanter et danser en applaudissant, cet art est bien connu dans la plaine du Souss.

Il y'a plusieurs courants musicaux : Tendant (inspiration poétique improvisée), Tazrrart (poésie féminine libre) Algha (joutes poétiques), ces danses ont lieu en plein air.

Houara : Les Houaras sont deux tribus arabes, les bani Hillal et les bani Salim qui s'installèrent sur l'autre rive de l'oued souss. L'art Houara, mêlant chant intime et danse, constitue un moyen d'expression. Du verbe garra signifie avouer, les jeunes chanteurs avouent leur amour en effet devant leurs proches parents ou amis. Les activités quotidiennes de l'homme sont mises en scène dans les danses et dans ces chants, leurs relations avec la terre et la nature sont évoquées.

Labbat : Laâbat en arabe ou lahadart en berbère: Ils signifie jeu, jouer. C'est une troupe musicale populaire composée uniquement de femmes. Elles chantent souvent pendant les grandes fêtes (mariages, moussems, pèlerinages...). Au son du Tambourin (La Tarra), Tam-tam décoré (l'agual) et le fer à percuter (maqass).

Hmadchas : C'est une confrérie qui vénère le salih ali Ben H'amdouch, c'est une troupe populaire des dogmes et des principes de la religion. Dans une atmosphère saturée de Bkhour, les h'madchas sont en rangs serrés, coude à coude, atteignant un état de transe extrême.

Proposition de TP : rechercher des pratiques sociales considérées comme patrimoine vernaculaire – coutumes et traditions notamment.

TSAV 06 SEQUENCE DE FORMATION S 10

**ANALYSER LES INFRASTRUCTURES ET AMENAGEMENTS TOURISTIQUES
DURÉE : 4 HEURES**

SEANCES DE FORMATION

10-1 Définir l'offre touristique en terme d'équipements et d'infrastructures
10-2 Analyser l'aménagement touristique du Maroc

METHODE

Expositive

REFERENCES

Références des ouvrages sélectionnés :

BENCHEIKH, Ahmed et al. (1995) L'effet structurant de tourisme sur le territoire urbain : les cas de Marrakech et d'Agadir. *L'urbanisation des pays en*

développement. Paris, Éd. Economica, pp. 415-449.

LOZATO-GIOTART, Jean-Pierre (2003) *Géographie du tourisme. De l'espace consommé à l'espace maîtrisé*. Paris, Pearson Éducation France.

ROYAL AIR MAROC (2004) *Magazine Royal Air Maroc*. No. 126.

SARFATI, Frédérique et al. (2002) *Guides Voir. Maroc*. Montréal, Libre Expression.

STAFFORD, Jean et al. (1996) *Développement et tourisme au Maroc*. Montréal, Harmattan inc.

Documents professionnels :

OFFICE NATIONAL MAROCAIN DU TOURISME (2004) Divers guides et brochures promotionnels.

Brochures de voyageurs spécialistes du Maroc : Royal Tour par exemple

Documents multimédia :

BERRIANE, Mohammed (2002) *Les nouvelles tendances du développement du tourisme au Maroc*. http://xxi.ac-reims.fr/fig-st-die/actes/actes_2002/berriane/article.htm

BERRIANE, Mohammed et al. (2002) *La voie de développement du Maroc*. http://xxi.ac-reims.fr/fig-st-die/actes/actes_2002/troin/article.htm

MARSAUD, Olivia (2004) Méditerranée : le tourisme assèche les réserves d'eau. <http://www.gauches.net/article1430.html>

<http://www.mincom.gov.ma/french/generalites/tourisme/tourisme.html>

<http://www.tourismemarocain.ca/index1.html>

<http://www.trade.uktradeinvest.gov.uk/recreation/morocco2/profile/overview.shtml#CharacteristicsofMarket>

- **Les infrastructures d'accueil et d'hébergement** : hôtels, résidences touristiques...
- **Les infrastructures de loisir** : centres urbains animés, parcs de loisirs, complexes sportifs...
- **Les infrastructures culturelles** : musées, monuments...

Proposition de TP : effectuer une recherche et déterminer le niveau de l'offre touristique du Maroc par catégorie d'infrastructure touristique.

NB : l'offre touristique est définie dans un type d'aménagement touristique, lequel peut être : volontaire, subi, planifié, désordonné, linéaire, concentré, anarchique...

Exemple 2 : Le transport aérien

Conscient que le transport aérien est une composante fondamentale du développement économique et social, le Maroc a adopté ces dernières années une politique de libéralisation de ce secteur tant sur le plan régional, que bilatéral et national. L'effort d'ouverture des lignes à destination du Maroc s'est fait en tenant compte de l'évolution de l'offre touristique du Maroc et notamment des ouvertures de nouvelles capacités hôtelières. La "Vision 2010" du secteur du tourisme engendre une série d'enjeux pour le secteur du transport aérien. En particulier, une discontinuité forte dans l'évolution de la desserte aérienne était indispensable pour permettre et provoquer l'augmentation massive des arrivées touristiques :

- ▶ Le nombre de passagers aériens internationaux doit passer à 15,6 millions par an,
- ▶ Le nombre des vols internationaux doit atteindre les 1 300 fréquences hebdomadaires,
- ▶ La proportion du vol point à point vers les villes marocaines (sans escale à Casablanca) doit s'élever à 60 %.

C'est ainsi que, suite à une étude approfondie et à une réflexion concertée menée avec le secteur du tourisme et les opérateurs aériens nationaux, le Ministère de l'Équipement et du Transport a défini et mis en œuvre une politique de libéralisation du secteur du transport aérien et d'ouverture cadrée du ciel marocain. Depuis le lancement de cette politique de libéralisation en 2004 et la signature en décembre 2006 de l'accord d'Open Sky avec l'Union européenne, le secteur du transport aérien au Maroc a connu une réelle mutation à plusieurs égards :

- ▶ Sur le plan des opérateurs : le pavillon national s'est renforcé par deux nouvelles compagnies aériennes low cost (Atlas Blue et Jet4you), ce qui permet aux acteurs nationaux d'occuper une place significative dans le processus de développement du secteur malgré le caractère fortement concurrentiel du ciel marocain. Pour les opérateurs étrangers, sur les 44 compagnies opérant des vols réguliers sur le Maroc en 2007, 22 compagnies ont fait leur entrée dans le ciel marocain depuis la libéralisation du secteur au début 2004.
- ▶ Sur le plan de la demande : le trafic aérien international n'a cessé d'augmenter pour passer de 5,2 millions de passagers en 2003 à 8,5 millions de passagers en 2006 soit +60 % en 3 ans.
- ▶ Sur le plan de l'offre : l'offre internationale est de 850 vols par semaine à fin 2006 contre 560 vols par semaine en 2003 avec plus de destinations étrangères reliées directement (66 aéroports en 2006 contre 43 aéroports seulement en 2003).

10-2 Analyser l'aménagement touristique du Maroc

1) L'avènement du tourisme au Maroc

Après l'indépendance (1956), l'état Marocain doit s'attaquer à plusieurs problèmes, ce qui eut pour conséquence de relayer quelque peu le tourisme aux oubliettes. Bien sûr on est conscient qu'il faut faire entrer des devises, mais rien n'est fait à cette époque pour vraiment promouvoir le tourisme; pas d'investissement majeur. En 1965 cependant, cette situation change et le Maroc fait officiellement son entrée sur le marché du tourisme international. La création du **ministère du Tourisme** durant cette même année, de même que les investissements massifs de l'état dans le secteur touristique pour la période du plan triennal 1965-1967 (6,4% du budget, comparativement à 1,4% lors du plan précédent) créent les bases pour que le Maroc devienne une destination touristique très fréquentée. Le ministère du Tourisme développera durant cette période les **ZAP**, c'est-à-dire les zones à aménagement prioritaires. Ces zones « constituent des endroits privilégiés où l'on entend concentrer le développement touristique ». On retrouve notamment dans les ZAP la station balnéaire d'Agadir et le circuit des villes impériales (Marrakech, Rabat, Fès et Mekhènes) ». Cette situation démontre bien les deux grands types de tourisme présents au Maroc, soit le tourisme balnéaire et culturel. Le Maroc dirige alors son aménagement avec des politiques planifiées et les plans quinquennaux.

A travers ces plans on axera dans les années 70 l'aménagement touristique sur « le développement des équipements hôteliers de catégories moyennes de façon à favoriser une large diffusion du Tourisme, un tourisme de masse sans être tributaire de ce seul type, diversifier la clientèle et régionaliser les effets du tourisme. La fin des années 70 verront une diminution marquée des investissements du gouvernement dans le secteur touristique, et ce jusqu'au début des années 90. C'est le secteur privé qui prit le relais. Comme nouveauté, on verra dans le plan 1981-1985 que beaucoup d'énergies seront mises de l'avant pour les « résidences touristiques, qui répondent davantage aux besoins du tourisme national ».

Une étape importante du développement touristique au Maroc sera atteinte lors du plan quinquennal 1988-1992. En effet, au niveau touristique, ce plan avait une approche qui reposait sur la confection de nouveaux produits touristiques correspondant à de nouveaux pôles de développement touristique et à des types de tourisme jusqu'à présent marginalisés : il [s'agissait] tout particulièrement de la clientèle des jeunes, du tourisme familial, du tourisme résidentiel, du tourisme de montagne et sports d'hiver, du tourisme rural et de la nature, etc. Le gouvernement tenta ainsi de désenclaver certaines zones déshéritées, en particulier en milieu rural, où on [procéda] à des travaux publics (eau, électricité, télécommunications, réseau routier), nécessaires au développement de ces régions.

Les différents types de tourisme à travers le temps

Comme il le fut dit plus haut, le tourisme durant l'époque du protectorat était surtout un tourisme itinérant, donc un tourisme mobile, dans lequel des gens fortunés allaient visiter surtout les grandes villes impériales comme Marrakech et Fès. Il y avait également un peu de tourisme de montagne et un peu de tourisme balnéaire. Jusqu'aux années 60, c'était donc surtout le tourisme culturel qui primait, et ce malgré la disponibilité des littoraux. Les efforts apportés par l'état marocain dans la deuxième moitié des années 60 portèrent fruit, et le tourisme de masse commença à déferler sur le Maroc dans les années 70.

Cette vague initiale amena surtout des européens, qui voulaient un produit spécifique : le **séjour balnéaire** en groupes organisés et contrôlés par de puissants Tours opérateurs. Très vite, le tourisme marocain, malgré ses potentialités riches et variées, va basculer vers le littoral ». Cela eut pour conséquence l'aménagement de la côte Nord et la relance de Tanger. « En même temps, le tourisme itinérant est organisé par les agences de voyages à côté d'un tourisme individuel et motorisé.

Au total le **tourisme itinérant** aussi bien individuel qu'en groupe occupe encore une place prédominante face à un tourisme de séjour qui se développe à grande vitesse sur le bord de la méditerranée, dans la jeune station d'Agadir et dans quelques destinations de l'intérieur comme Marrakech ». La fin des années 70 et les années 80 verront s'accroître « la tendance à la concentration et au **tourisme balnéaire** [...]. Plus que la volonté des pouvoirs publics qui ont soutenus le lancement de la station d'Agadir, c'est la modification des comportements touristiques de la clientèle française [(la clientèle étrangère la plus nombreuse)] ainsi que l'apparition de nouvelles nationalités qui sont décisives. Une bonne partie des vacanciers français est désormais contrôlée par le **Club Méditerranée** et les autres **Tours Opérateurs**. Une petite partie préfère l'avion à la voiture pour diverses raisons et se trouve obligée de réduire ses déplacements. Quant aux nouvelles nationalités comme les Allemands ou les Scandinaves, elles se caractérisent par un style de tourisme particulier basé sur les séjours au bord de la mer. Enfin, les Tours Opérateurs s'intéressent de plus en plus au Maroc comme nouvelle destination. Bien que le circuit soit présent dans leurs programmes, il est toujours combiné au séjour qui tend à prédominer. Ces puissantes agences dont le produit offert est uniforme et basé sur la mer, le soleil, envoient une clientèle qui, acheminée en grand nombre par des vols charters et se trouvant immobilisée dans les stations balnéaires, pratique un style de tourisme basé sur le séjour balnéaire [...] [Les] séjours se passant essentiellement au sein de l'établissement (**village-club** ou hôtel classique s'improvisant village-club).

Les années 90 seront différentes. En effet, « on assiste en Europe au développement d'un nouveau marché touristique en liaison avec l'évolution des sociétés industrialisées, et qui se traduit par la montée de l'individualisme, du culte de la liberté d'usage de son corps et de la valorisation de la réussite individuelle. La société de consommation devenue trop confortable et n'offrant plus suffisamment de sensation, suscite un besoin d'évasion et découvre le goût pour les pratiques à risque. Avec la montée de la conscience écologique les agences de voyages s'orientent vers des produits plus « doux » dans lesquels la découverte - notamment la découverte de l'autre - est mise en valeur. À partir de ce moment là, le produit culturel se trouve valorisé et les voyages de découverte attirent de plus en plus de clients. Nous assistons de ce fait à un vrai tournant dans l'évolution du tourisme marocain : face au produit balnéaire c'est la montée du **tourisme de montagne et de désert** ».

Pour ce qui est des touristes étrangers, c'est surtout la randonnée en montagne qui les attire. Plusieurs itinéraires existent, certains depuis le protectorat. Plusieurs sont situés dans le Moyen Atlas et les massifs dominant Marrakech et Beni Mellal. «La fréquentation la plus dense reste, cependant, limitée au massif du Toubkal où la section marocaine du Club Alpin Français tient un certain nombre de refuges et les Tours Opérateurs et autres agences de voyages y organisent à partir de Marrakech ou d'Imlil (principal centre d'activité alpine) des randonnées, du trekking et autres formes d'escapades exotico-sportives de type commercial. C'est dans ce cadre que se situe l'intervention volontariste de l'État vivant à développer un **tourisme de randonnée** avec logement chez l'habitant dans le Haut Atlas Central.

Cette action a choisi volontairement le tourisme, pour aider au développement des hautes vallées atlasique et arrêter l'émigration qui les vide et qui touche essentiellement les jeunes. «À côté de la montagne il convient de situer l'émergence du produit Grand Sud ou Sud intérieur [(tourisme de désert)]. Partie de presque rien, Ouarzazate, petite ville du Sud saharien, qui n'offrait que quelques lits non classés, concentre aujourd'hui (avec son antenne Zagora) 5 502 lits en hôtels classés et réalise avec Errachidia plus d'un demi million de nuitées par an (750 362 en 1999). » Dans ces régions, l'une des principales attractions est l'habitat dit en terre. « [...] Visiter le désert ce n'est pas seulement s'imprégner de son immensité; mais c'est également voir des maisons fortifiées construites en pisé, parfois majestueusement perchées sur des pitons rocheux et richement décorées; c'est aussi visiter quelques-unes de ces maisons, pour y découvrir la vie de leurs habitants, et goûter le mystère que cachent leurs murs épais et leurs impasses sombres. Or, cet habitat attire aussi par sa fragilité. Son intégration dans le produit touristique pourrait déboucher sur sa réhabilitation et sa sauvegarde »

La tendance vers le culturel sera également renforcé par l'arrivée d'une nouvelle clientèle : les Espagnols, les Italiens et les Portugais. Les deux premières nationalités sont surtout attirées par les villes impériales et les circuits du sud, alors que la troisième est à la recherche de son passé, de ses anciennes possessions. Le Maroc des années 90 et 2000 connaît une croissance du **tourisme interne**, tendance qui fut enclenchée dans le milieu de la décennie précédente. Les flux touristiques internes peuvent être séparés en deux types : «un flux qui s'apparente à ceux du tourisme international et que l'on peut identifier dans les établissements hôteliers classés, [...] et] un flux touristique interne qui s'éloigne dans ses comportements et ses caractéristiques du tourisme international et s'adresse pour son hébergement à la location chez l'habitant ou au logement chez les parents et amis. Il est de ce fait assez difficile à quantifier ». Cette décennie vit aussi, suite à des tentatives de l'état de diversifier le produit touristique qu'a à offrir le Maroc. On mettra donc de l'avant les **sports nautiques** de toutes sortes (surf, seadoo, etc.) ainsi que les **sports d'hiver**, pratiqués en haute altitude dans les montagnes. On verra aussi l'apparition de trois autres nouvelles tendances : le **thermalisme international**, la **navigation de plaisance** et le **golf**.

Dans le premier cas, l'expérience fut tentée car « le Maroc dispose d'un fort potentiel en matière de **thermalisme**. L'abondance des sources thermales ou thermo-minérales est remarquable. Les tentatives de lancement d'un produit thermal de classe internationale ont été concrétisées par les opérations de grande envergure qu'a connu la station Moulay Yacoub. [On y créa] un établissement médical de niveau international et selon les normes modernes. L'établissement thermal offre une capacité de 15 000 curistes par an (cure de trois semaines), soit l'équivalent de 800 000 soins. Mais cette tentative ne dépasse pas la satisfaction de la demande interne ». Quant au deuxième nouveau produit touristique, il est né de cette demande de plus en plus forte de la part de la clientèle européenne. Cela a donc amené « une augmentation substantielle de la demande en **ports de plaisance** dans un espace maritime proche des ports d'attaches européens. Or, de part sa position géographique, le Maroc pouvait bénéficier de ce marché potentiel s'il développe un réseau de ports de plaisances, judicieusement réparti. Un Plan Directeur des Ports de Plaisance a été établi et cinq ports sur huit sont déjà achevés. Mais outre les difficultés à naviguer dans l'océan atlantique, la concurrence des ports espagnols est très forte en méditerranée. »

Le **golf** est l'autre type de tourisme ayant connu une forte croissance. Bien qu'il est ancré dans la culture depuis longtemps (le premier tracé date de 1917, avant même l'arrivée du *football* au Maroc), et que le roi Hassan II en était un passionné, c'est ces dernières années qu'une véritable multiplication de nombre de terrains afin de satisfaire une plus large clientèle fut entreprise, et cela continu toujours aujourd'hui. On en compte aujourd'hui plus de 200 trous au Maroc. Cependant, le problème avec ce type de tourisme, c'est le fait « que les pays concurrents sont plus performants dans ce domaine, [et il y a] un sérieux problème écologique. Pour terminer cette section, il importe de dire quelques mots sur le **tourisme d'affaires et de congrès**, particulièrement florissant à Casablanca et à Marrakech.

« Les touristes « d'affaires ou de congrès » présentent un double intérêt pour le tourisme : une mobilité et une prédilection pour les villes ou les régions offrant des structures d'accueil modernes (hôtels, palais des congrès), et un niveau moyen de dépenses élevé, deux à trois fois supérieur, par jour, à celui de vacancier ordinaire. Cette catégorie particulière de touristes est concentrée dans un quartier et un certain périmètre (comprenant le palais des congrès et les hôtels voisins) et n'est finalement que peu consommatrice d'espace, se contentant des structures existantes en cas d'éventuelles escapades dans la ville ou la région d'accueil, escapades gastronomiques et culturelles notamment.

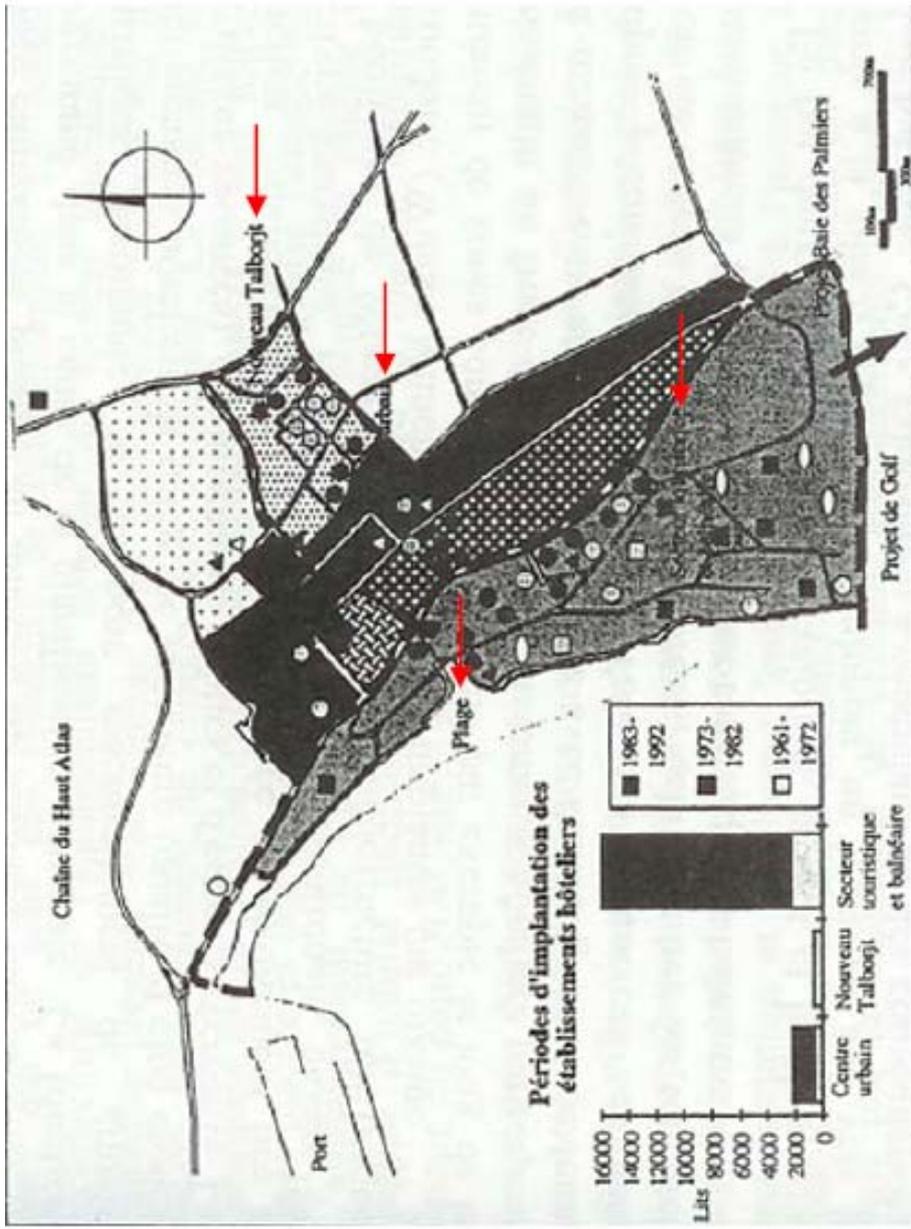
2) L'impact du tourisme sur la destination Maroc : des aménagements volontaires et planifiés

Il est évident qu'une activité aussi présente que le tourisme n'est pas sans conséquence. En ce qui concerne le Maroc, le tourisme a certes plusieurs bons côtés, souvent présentés du point de vue économique. Il est source d'aménagements volontaires et planifiés comme désordonnés. Ces aménagements différents en fonction des formes de tourisme, formes de tourisme qui n'ont pas non plus les mêmes impacts ni effets positifs et négatifs.

Le tourisme balnéaire

La concentration littorale et ses effets tendent à réduire la durabilité du développement. En effet, la forte demande du balnéaire a contribué à la littoralisation du phénomène. Cette concentration se renforcera dans les années à venir puisque le plan de relance s'appuie avant tout sur la création de 6 nouvelles stations balnéaires d'ici 2010 (les travaux de la première ont été lancés au Nord d'Agadir). Cette concentration littorale pose de sérieux problèmes de déséquilibres régionaux et environnementaux .

Le cas d'Agadir



Fonction et typologies dominantes

- Résidentielle (secteur d'immeubles)
- Résidentielle (secteur de villas)
- Résidentielle (habitat économique avec patio et commerces au rez-de-chaussée)
- Hôtelière
- Administrative
- Commerciale
- Récréative et de loisirs

Autres éléments

- Direction du développement touristique
- Limite de la zone hôtelière planifiée et de l'espace d'implantations touristiques
- Limite des espaces d'implantations touristiques

Établissements

- Catégorie**
- Village vacances
 - Hôtels 1 et 2 étoiles et non-classés
 - Hôtels 3,4 et 5 étoiles
 - Résidences touristiques
 - Projet d'établissements (1991)

Périodes d'implantation

- 1961-1972
- 1973-1982
- 1983-1992



Complexes hôteliers à Agadir et plages « privatisées »

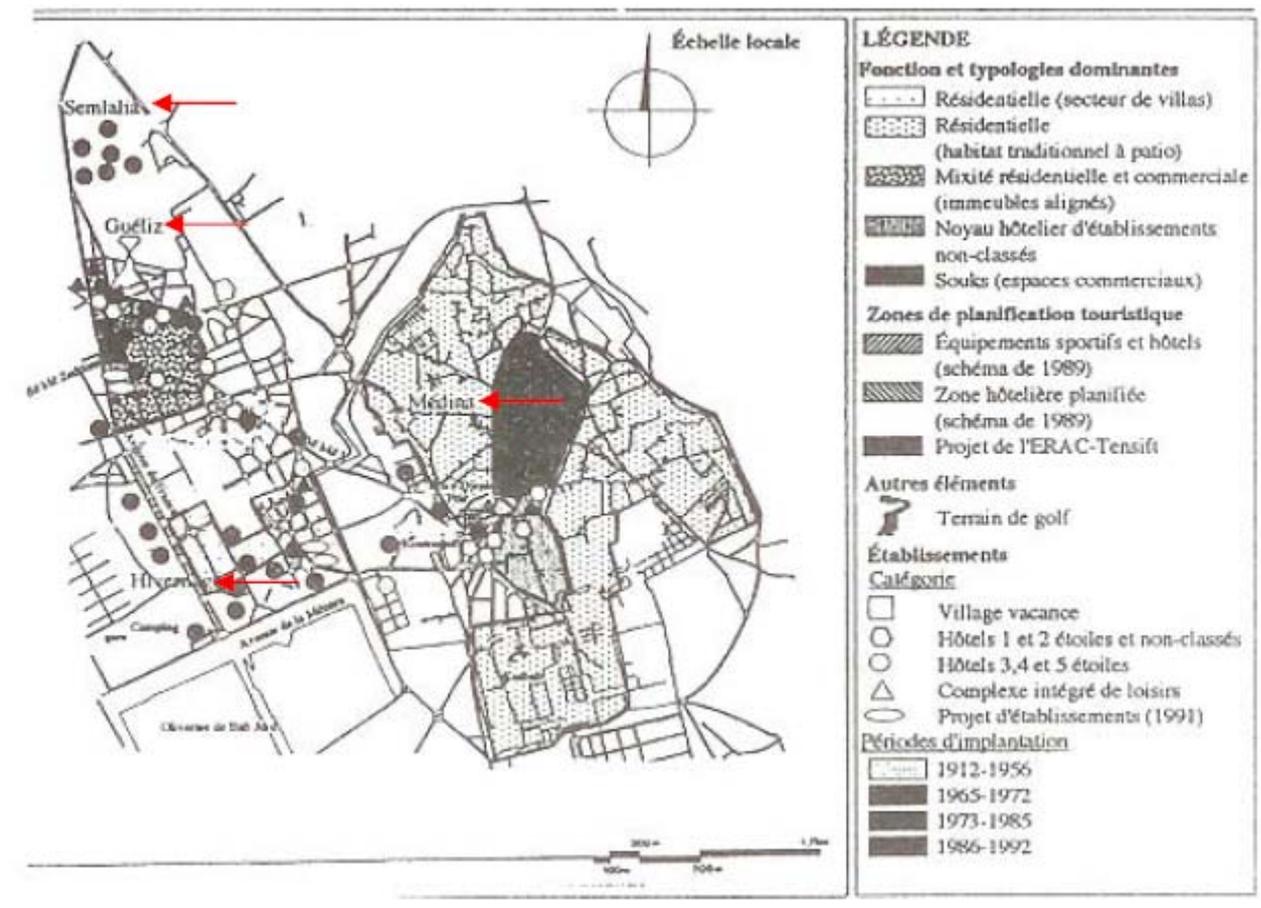


Complexe hôtelier 5 étoiles à Agadir

Le tourisme culturel

Ce type de tourisme est intéressant à plusieurs points de vue. Premièrement, il existe dans ce pays en grande partie grâce aux villes impériales, à leur histoire et à leurs monuments. Le tourisme vient donc assurer une conservation et une mise en valeur de ces éléments, puisqu'ils sont source de revenus. Le tourisme culturel pourrait peut-être même aller jusqu'à créer un sentiment d'appartenance de la part des Marocains, et un sentiment de fierté envers leur histoire, envers ces monuments qui attirent des touristes de partout dans le monde (affirmation hypothétique de l'auteur). Dans le même ordre d'idées, il y a les riads. « La forte demande sur les anciennes demeures des centres historiques de villes comme Marrakech, Fès, Chefchaouen se traduit par une appropriation par les touristes étrangers qui tout en réhabilitant un patrimoine précieux ne manque pas de poser également de sérieux problèmes socioculturels. On pourrait donc croire que le tourisme culturel agit comme protecteur de la culture. C'est surtout vrai au niveau des bâtiments, monuments et espaces particuliers tels les jardins ou la palmeraie, mais il y a tout de même un danger de perte de la culture au niveau du social. L'arrivée en masses de nouvelles valeurs véhiculées par les touristes internationaux, leurs demandes, leurs besoins, bref, le choc des cultures. Voilà des éléments qui peuvent altérer la culture d'une région et ainsi nuire au tourisme. Mais que dire de la façon dont le tourisme culturel peut façonner l'espace. Un peu comme dans le cas d'Agadir, Marrakech fut elle aussi influencée par le tourisme – de masse – dans son développement.

Le cas de Marrakech



Carte des différents quartiers de Marrakech (pointés en rouge) et détails d'implantations hôtelières

Le tourisme de montagne et de désert

Le tourisme de désert génère des revenus importants pour des régions marginales fortement touchées par la sécheresse. Il nécessite cependant un accompagnement spécifique.



Exemple de communauté reculée dans une région marginale, tirant des revenus du tourisme.

Tirée d'un guide promotionnel de l'Office National Marocain du Tourisme

Un gros point négatif qu'il faut absolument souligner est que « le développement du tourisme de randonnée et du tourisme caravanier s'accompagne de la diffusion de déchets au fin fond des montagnes et jusqu'aux dunes les plus reculées »

C'est là une situation avec des impacts visuels immédiats qui, si rien n'est fait pour améliorer le tout, pourrait diminuer l'intérêt des touristes envers ce type de tourisme (perte du sentiment de contrées vierges, paysages souillés), pourrait être dommageable pour l'environnement en général et pourrait même créer un sentiment de colère des résidents envers des touristes manquant de respect envers le milieu de vie de ces résidents (qui sont d'ailleurs souvent moins habitués avec la culture occidentale que les grandes villes touristiques du reste du Maroc).

Au total

Le tourisme amène d'autres problèmes pour le Maroc. Premièrement il y a une pression qui est exercée sur les ressources d'eau. Car n'oublions pas que le pays est souvent frappé de sécheresses. Le plus grave, c'est lorsque l'on sait qu'en Méditerranée, « un touriste vivant à l'hôtel consomme trois fois plus d'eau par jour qu'un habitant local. Il engloutit entre 300 et 850 litres d'eau par jour pendant l'été... Sans compter ce qu'on appelle les " facilités touristiques " : piscines, pelouses verdoyantes et, dans le pire des cas, terrains de golf. Un green, entre 50 et 150 hectares, a besoin de 1 million de m³ d'eau par an. Soit l'équivalent de la consommation d'eau d'une ville de 12 000 habitants » Il est donc facile de comprendre que la situation ne risque pas d'être très reluisante au Maroc, avec la multiplication des terrains de golf, et encore moins dans la palmeraie de Marrakech, qui souffre déjà d'un manque d'eau.



Une pelouse parfaite, un lac, un magnifique terrain de golf...dans un pays où l'eau est précieuse.

Tirée d'un guide promotionnel de l'Office National Marocain du Tourisme

3) La politique de développement et d'aménagement touristique au Maroc



Le Logo de l'Office National Marocain du tourisme, organisme créée en 1946

<http://www.tourismemarocain.ca/index1.html>

LA VISION 2010

Possédant des atouts naturels importants et un patrimoine culturel riche et diversifié, le Maroc a opté pour la promotion du secteur touristique en mettant en place une stratégie de développement touristique volontariste susceptible de déclencher une dynamique de développement durable et intégré. L'année 2001 marque clairement le point de rupture avec le passé en matière de politique touristique marocaine. En effet, depuis le discours prononcé par Sa Majesté Mohamed VI, le 10 Janvier 2001 à Marrakech lors des Assises Nationales du Tourisme, le Maroc est officiellement engagé dans une nouvelle politique touristique.

La « vision 2010 » fixe les 6 objectifs chiffrés suivants :

1. En matière d'arrivées touristiques, il est prévu d'atteindre 10 millions de touristes, dont 7 millions de touristes internationaux (contre 5,5M en 2005) ;
2. En matière de capacité hôtelière, 160.000 lits seront créés (dont 130.000 lits balnéaires et 30.000 lits dans les destinations culturelles du pays) portant la capacité nationale à 230.000 lits ;
3. Investissements: le volume devrait atteindre 8 à 9 milliards €, (aménagement des nouvelles stations balnéaires, infrastructures, hôtellerie et animation) ;
4. Recettes: le montant prévu est de 48 milliards € de recettes en devises,
5. Emploi: 600.000 emplois nouveaux seront créés ;
6. Contribution du tourisme au PIB: elle devrait progresser en moyenne annuelle de 8.5%, ce qui la porterait à près de 20% à l'horizon 2010.

Avec les 6 objectifs, 6 grands chantiers :

Afin de permettre au tourisme de jouer entièrement son rôle de moteur de développement socio-économique du pays, un arsenal de mesures et d'actions précises a été arrêté, avec des plannings d'exécution, des opérations de suivi, et d'évaluation. Cette « vision 2010 » s'articule autour de 6 chantiers fondamentaux, qui sont de véritables leviers opérationnels, permettant de concrétiser les objectifs de cette stratégie. Ces chantiers se rapportent au **Produit**, à la **Formation**, à l'**Aérien**, au **Marketing** et à la **Communication**, à l'**Environnement Touristique** et à l'**Organisation Institutionnelle**.

Par exemple dans LE CHANTIER « PRODUIT » deux axes d'aménagement touristique :

1. **Le Plan Azur** visant la création de six nouvelles stations touristiques intégrées sur six sites prioritaires, à savoir : Saidia (Berkane), Lixus (Larache), Mazagan (El Haouzia, El Jadida), Mogador (Essaouira), Taghazout (Agadir) et Plage Blanche (Guélmim). Quatre stations parmi les six concernées sont actuellement concédées à des aménageurs internationaux. Il s'agit de : Saidia, Mogador, El Haouzia et Lixus.



2. Les projets d'aménagement des zones touristiques de l'Aguedal (Marrakech) et Ghandouri (Tanger), dont le développement est assuré par Maroc Hôtels et Villages (MHV), filiale de la Caisse de Dépôt et de Gestion. Ces projets sont à un stade avancés :

- ✓ L'aménagement de la zone de l'Aguedal est achevé, la commercialisation des lots viabilisés par MHV est quasi finalisée et les travaux de construction de certaines unités hôtelières ont démarrés ;
- ✓ La viabilisation de la zone de Ghandouri a été entamée et l'opération d'attribution des lots, par MHV aux opérateurs, est actuellement en cours.

Parallèlement à la création de zones/stations touristiques nouvelles générations, le Département du Tourisme a entamé également le chantier pour l'amélioration des destinations existantes telles que : Fès, Casablanca, Agadir, Tanger, Tétouan, etc.

Ce chantier passe nécessairement par l'établissement de **Programmes de Développement Régionaux (PDR)** portant sur une décennie et visant la définition :

- ✓ Des objectifs assignés à chaque destination touristique (nuitées, arrivées, capacité, clientèle à cibler etc) ;
- ✓ Des besoins en matière d'investissements stratégiques publics et privés et nécessaires pour atteindre les objectifs susvisés
- ✓ Des ressources humaines nécessaires à la mise en œuvre de ce programme.

TSAV 06 SEQUENCE DE FORMATION S 11

ANALYSER UN TERRITOIRE – DURÉE : 6 HEURES

SEANCES DE FORMATION

11-1 Inventorier les ressources et les potentialités

11-2 Construire l'analyse : la synthèse

METHODE

Expérimentale

REFERENCES

Documents professionnels :

Cartes topographiques de l'Institut de Rabat

Documents multimédia :

<http://www.morocoweb.com/fr/>

<http://www.ecotours-ma.com/>

<http://www.lonelyplanet.fr/>

<http://www.tourisme-marocain.com/>

www.cartesrabat.online.co.ma/menu/menu.html

11-1 Inventorier les ressources et les potentialités

11.1.1 Méthodologie de l'inventaire

Il s'agit de mener un travail d'inventaire à partir de documents géographiques croisés. Ce travail est préparatoire à une analyse synthétique du territoire.

1) Problématique : Quels sont les composantes spatiales d'un territoire touristique ? Quels sont les facteurs explicatifs du niveau de touristification de ce territoire ?

2) Définition de notions géographiques :

La notion de territoire

La notion d'espace touristique et de touristification

La notion d'inventaire

3) Quels documents exploiter ?

Cartes routières, cartes topographiques, cartes thématiques, articles et dossiers de presse, dossiers multimédia, ouvrages de géographie sur le Maroc... l'objectif est de croiser les documents pour relever une information géographique précise.

4) Inventorier les composantes d'un territoire

Il existe en effet plusieurs catégories d'espaces géographiques : espaces naturels, espaces montagnards, espaces littoraux, espaces ruraux, espaces urbains, espaces périurbains, espaces rurbains, espaces touristiques mais dont le niveau de touristification doit être caractérisé. Ces espaces représentent des territoires en ce sens qu'ils sont marqués par les activités humaines (sociales, économiques, culturelles, religieuses...). Il faut en faire apparaître la structure et les modes d'organisation (caractéristiques naturelles, unités paysagères, éléments de patrimoine) .

Il s'agit ainsi d'effectuer l'inventaire suivant :

Situation du territoire :

- Délimitations et situation géographique : localisation nationale et régionale
- Axes de communication (hiérarchisés).
- Réseau hydrographique.
- Toponymie.

Éléments naturels :

- ✓ Reliefs et structuration :
- ✓ Particularités géologiques et sites naturels fragiles
- ✓ Paysages attractifs
- ✓ Données bioclimatiques
- ✓ Espèces végétales et animales, diversités des écosystèmes
- ✓ Aires naturelles protégées (réserves, parcs naturels...)

Éléments humains :

1. Patrimoine :

- ✓ Patrimoine historique bâti
- ✓ Patrimoine mobilier
- ✓ Patrimoine vernaculaire : traditions, dialectes, coutumes, artisanat, gastronomie et traditions culinaires
- ✓ Fêtes, évènements et festivals

2. Situation socio-économique

- ✓ Situation socioéconomique
- ✓ Secteurs d'activité économique

5) Relever les éléments de la touristification du territoire :

L'inventaire concerne enfin le l'offre et la demande touristique sur le territoire, l'objectif étant toujours de recueillir des données existantes.

L'offre touristique

1. Infrastructures et aménagements touristiques

- ✓ Accessibilité : conditions d'accès, proximité de villes, d'aéroport, d'autres destinations, infrastructures d'accès et de transport
- ✓ Capacité d'accueil en nombre de « lits place » : hébergement et restauration
- ✓ Infrastructures et équipements de loisirs et de tourisme : complexes de loisirs, infrastructures muséales, infrastructures de tourisme d'affaires...
- ✓ Type d'aménagement et projets

2. Les acteurs locaux du territoire et du tourisme

- ✓ Institutionnels : collectivités, communes
- ✓ Organismes publics du tourisme : DRT, CRT, offices de tourisme
- ✓ Entreprises touristiques : associations professionnelles
- ✓ Règlements et lois en vigueur
- ✓ Résidents locaux

La demande touristique

1. Chercher l'information

Il s'agit de rechercher et de sélectionner une information existante en terme d'observation des phénomènes touristiques. Si cette information n'est pas disponible ou tout simplement inexistante, il faut procéder à une estimation voire une extrapolation des données existantes pour des territoires similaires. L'idéal serait d'effectuer une enquête.

Enquête sur le tourisme existant:

- ⇒ *Quel est le nombre annuel de touristes?*
- ⇒ *Quand viennent-ils et pour combien de temps?*
- ⇒ *D'où viennent-ils et comment arrivent-ils à destination?*
- ⇒ *Où logent-ils, que font-ils et que visitent-ils?*
- ⇒ *Combien d'argent dépensent-ils sur place?*
- ⇒ *Qui sont-ils (âge, sexe, taille du groupe, profession, principaux centres d'intérêt, motivation)?*
- ⇒ *Qu'attendent-ils de leur séjour?*
- ⇒ *Qu'aiment-ils - et que n'aiment-ils pas - en particulier?*
- ⇒ *Est-ce leur première visite? Reviendront-ils?*

2. Informations à retenir

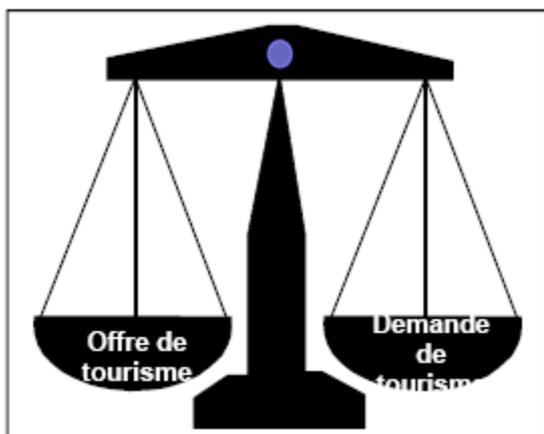
- ✓ La fréquentation et les marchés actuels
- ✓ Les pratiques touristiques : quelles formes de tourisme ?
- ✓ Les marchés potentiels : quelles perspectives d'avenir ?
- ✓ Positionnement du territoire par rapport aux destinations concurrentes

11.1.2 Préparer l'analyse : compléter un tableau récapitulatif de l'inventaire

Ce tableau récapitulatif permet de mettre en évidence les principales forces et faiblesses du territoire et d'évaluer dans un premier temps les potentialités touristiques du territoire.

Tableau récapitulatif de l'inventaire de territoire		
Composantes du territoire	Évaluation	
	capacité	Vulnérabilité
Situation géographique <ul style="list-style-type: none"> ✓ Délimitations ✓ Localisation régionale et nationale ✓ Toponymie 		
Particularités naturelles <ul style="list-style-type: none"> ✓ Reliefs et structuration ✓ Particularités géologiques et sites naturels fragiles ✓ Paysages attractifs ✓ Données bioclimatiques ✓ Espèces végétales et animales, diversités des écosystèmes ✓ Aires naturelles protégées (réserves, parcs naturels...) 		
Particularités culturelles <ul style="list-style-type: none"> ✓ Patrimoine bâti : monuments, fortifications, sites archéologiques, vestiges, architectures vernaculaires ✓ Patrimoine mobilier : objets du patrimoine (outils, vêtements, meubles, tapisseries et artisanats) ✓ Traditions : savoir-faire, us et coutumes, dialectes ✓ Gastronomie et traditions culinaires ✓ Évènements, fêtes et festivals 		
Caractéristiques socio économiques <ul style="list-style-type: none"> ✓ Situation démographique et sociale ✓ Situation économique : secteurs d'activités dominants, agriculture, industries et services 		
Infrastructures et aménagements touristiques <ul style="list-style-type: none"> ✓ Accessibilité : conditions d'accès, proximité de villes, d'aéroport, d'autres destinations, infrastructures d'accès et de transport ✓ Capacité d'accueil : hébergement et restauration ✓ Infrastructures et équipements de loisirs et de tourisme : complexes de loisirs, infrastructures muséales, infrastructures de tourisme d'affaires... ✓ Type d'aménagement et projets 		
Acteurs locaux du territoire et contexte politico-juridique <ul style="list-style-type: none"> ✓ Institutionnels : collectivités, communes ✓ Organismes publics du tourisme : DRT, CRT, offices de tourisme ✓ Entreprises touristiques : associations professionnelles ✓ Réglementations et lois en vigueur ✓ Résidents locaux 		
Demande touristique <ul style="list-style-type: none"> ✓ Fréquentation touristique : arrivées et recettes ✓ Typologie des marchés : internationaux, nationaux et intra régionaux ✓ Pratiques touristiques : dominantes, marginales, en déclin et émergentes ✓ Marchés potentiels ✓ Positionnement du territoire / Destinations concurrentes 		

11-2 Construire l'analyse : la synthèse



A partir de l'inventaire et de son récapitulatif, il s'agit de présenter l'information et l'analyse dans une note de synthèse structurée.

11.2.1 La méthodologie de la note de synthèse

Une note de synthèse analyse de façon structurée les composantes géographiques et touristiques d'un territoire. Elle se réalise suite à l'inventaire de territoire.

Introduction :

- En premier lieu situation et localisation du territoire
- Ensuite situation touristique du territoire (positionnement)

Développement structuré : présentation des composantes du territoire

- Plan avec parties et sous parties apparentes : le plan en trois parties est le plus pertinent
- Contenu rédigé avec précision et style dynamique (privilégier les phrases courtes au présent et un vocabulaire technique et géographique)
- Bannir les formules toutes faites, le style « dépliant promotionnel », les commentaires d'ordre subjectif ou personnel)

Conclusion :

Faire le bilan rapide de la synthèse en reprenant les éléments du plan

11.2.2 Une étude de cas : exemple avec autoévaluation

Proposition de TP : analyser un territoire de la destination Maroc et présenter une note de synthèse structurée.

- ✓ Distribuer la grille d'autoévaluation aux stagiaires et travailler avec eux l'analyse du sujet de l'étude de cas
- ✓ Réalisation, rédaction de la note de synthèse structurée
- ✓ Autoévaluation en complétant la grille

Auto évaluation de la synthèse						
Réf et date du travail	Niveau	1	2	3	4	5
1 - Technique						
1-1 Structure						
- introduction complète						
- développement structuré						
- conclusion : bilan et prise de position						
1-2 Gestion du dossier						
- exhaustivité et objectivité des références						
- confrontation des documents						
- sélection des atouts et contraintes						
2 - Réflexion						
2-1 Pertinence de la problématique						
- pertinence par rapport au territoire						
- pertinence par rapport au dossier						
2-2 Progression de l'argumentation						
- cohérence						
- hiérarchisation des arguments						
3 - Expression						
3-1 Qualités rédactionnelles						
- orthographe						
- ponctuation						
- lexique						
- syntaxe						
3-2 Concision						
3-3 Modalités de la référence aux documents						

Exemple de territoire à analyser l'Atlas et le Sud Marocain. Pour compléter le dossier il faut ajouter des informations à faire rechercher ou à fournir comme les informations cartographiques.

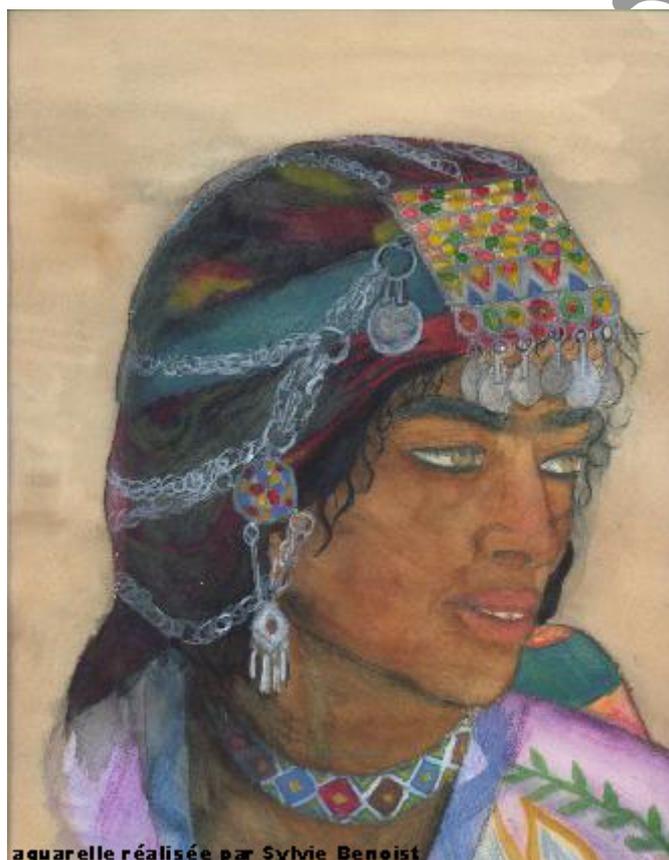
L'ATLAS ET LE SUD MAROCAIN

L'atlas abrite dans ces basses et hautes vallées une importante population berbère répartie dans de nombreux villages ; le mode de vie et les traditions sont immuables depuis des siècles.

Au temps aujourd'hui révolu des razzias, les berbères se sont réfugiés dans les montagnes et y ont construit des maisons et des villages en forme de forteresse : les fameux ksars. Il s'agissait alors de se protéger des invasions mais aussi de se mettre à l'abri les récoltes et les troupeaux.

Avec le temps rien n'a changé. Les hautes maisons surplombent toujours les vallées et les cultures en terrasses s'échelonnent sur 10 à 30 niveaux.

Après les récoltes du blé et de l'orge, en début d'été, ce sont celles du maïs et des noix à l'automne, et ainsi la vie continue inlassablement. En hiver, il reste à nourrir les animaux et à nouveau le grand manteau de neige s'abaisse sur les vallées et isole les villages pendant l'hiver.



aquarelle réalisée par Sylvie Benoist

A partir d'avril, la vie reprend, les chemins muletiers sont à nouveau ouverts et les coquelicots parsèment les blés. Les noyers, les peupliers, les amandiers reprennent leur parure d'été pour apporter l'ombre et la fraîcheur nécessaire au repos. D'avril à octobre, il est possible de randonner sur les multiples sentiers de montagnes. A partir de juin l'ouverture des cols d'altitude permet de franchir les différents massifs du Haut Atlas.

LE DJEBEL SAGHRO



Situé au sud du Maroc, bordé au nord par la vallée du DADES et au sud par le Sahara, son point culminant est de 2 700 mètres. C'est un massif de granit de grès présaharien et de roches volcaniques.

Les habitants sont les Aït Atta qui sont chassés par les chutes de

neige de l'Atlas et qui y trouvent refuge en hiver avec leur tente en poil de chèvre. Les nuits sont froides mais la journée le soleil y brille dans un ciel bleu azur d'une grande pureté. En raison de la sécheresse qui y règne en été, les randonnées s'échelonnent dans le Jebel Saghro de octobre à juin.

LE SIROUA



Situé au sud de OUARZAZATE, et de l'Atlas le Siroua a une altitude moyenne de 1700 à 2 500 mètres. Son sommet culmine à 3 305 mètres. Ce massif se parcourt essentiellement au printemps ; le climat y est alors agréable et les bergers y montent avec leurs troupeaux.

LE HAUT-ATLAS CENTRAL



Il est dominé par le massif du **M'GOUN** et ses 4 068 mètres d'altitude .La richesse des vertes vallées de AIT BOUGAMEZ et de TASSAOUT est exceptionnelle. L'architecture des maisons en pisé reste traditionnelle.

Ici, les maisons ou casbahs sont construites sur plusieurs étages en forme de châteaux forts. Elles sont de toute beauté. Partout les oueds

coulent pour irriguer et fertiliser de nombreuses cultures. C'est dans ces verdoyantes vallées que l'on trouve la fameuse *rose de Damaskina* qui embaume les chemins d'avril à juin

LE TOUBKAL



Proche de Marrakech, le massif du *TOUBKAL* culmine à 4 160 mètres avec le plus haut sommet du Maghreb ; il possède lui aussi de nombreux villages d'altitude ayant une activité intense en été. Nous le conseillons en priorité aux randonneurs qui préfèrent privilégier les montagnes aux vallées. On accède à un col par jour sans négliger le plus haut sommet de l'Afrique du Nord. La chaleur est tempérée par l'altitude et l'eau des oueds coule dans toutes les vallées.

TSAV 06 SEQUENCE DE FORMATION S 12

REALISER UNE CARTE DE SYNTHESE – DURÉE : 6 HEURES

SEANCES DE FORMATION

12-1 S'approprier la méthodologie de la carte de synthèse
12-2 Produire une carte de synthèse

METHODE

Expérimentale

REFERENCES

Références des ouvrages sélectionnés :

ANDRÉ Y (dir.), 1990, Modèles géographiques et représentations spatiales, Paris/Montpellier : Anthropos-Reclus.
BRUNET R., 1987, La Carte mode d'emploi, Paris/Montpellier : Fayard/Reclus.
FERRAS R. , 1993 , Les Modèles graphiques en géographie , Paris/Montpellier : Economica-Reclus.
L'Europe : des cartes thématiques au modèle, 1993, Lyon, CRDP
POIDEVIN D., 1998, La Carte moyen d'action, Paris : Ellipses
Revue des IREHG, n° 5, 1997, « La carte », Clermont-Ferrand : CRDP.

Documents professionnels :

Cartes topographiques de l'Institut de Rabat

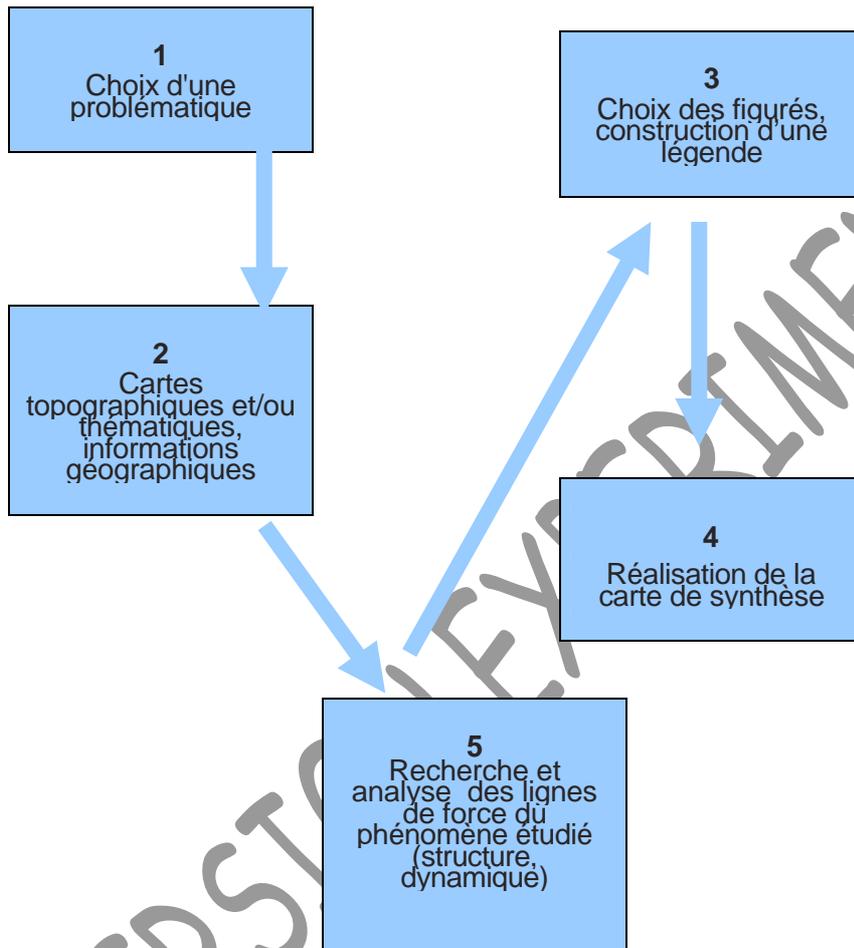
Documents multimédia :

<http://www.moroccoweb.com/fr/>
<http://www.ecotours-ma.com/>
<http://www.lonelyplanet.fr/>
<http://www.tourisme-marocain.com/>
www.cartesrabat.online.co.ma/menu/menu.html

12-1 S'approprier la méthodologie de la carte de synthèse

Réaliser une carte de synthèse consiste à transposer une information géographique et touristique analysée sur une carte dont on a choisi le format, le fond et l'échelle. Il ne s'agit pas de reproduire une carte topographique routière ou thématique. Il s'agit au contraire de synthétiser une information géographique selon une problématique préalablement définie. La carte de synthèse doit ainsi rendre lisible une véritable analyse du territoire. Cela nécessite de répondre à plusieurs impératifs.

Procédure pour réaliser une carte de synthèse



12.1.1 La thématique / problématique

Le simple bon sens doit vous conduire à ne pas superposer des plages à des plages, des flux à des flux, sous peine de risquer de vous retrouver devant un travail totalement illisible. Il y a toujours des choix à faire et vous devez choisir le type de carte qui correspond à la problématique inhérente à la thématique choisie. La problématique induit une analyse complète du territoire étudié (cf. analyse de territoire).

12.1.2 La sélection de l'information géographique

Il s'agit de collecter et de trier l'information qui devra être visible sur la carte. Cette information répond à la problématique. L'information cartographique sera ainsi définie en fonction du contenu de votre analyse et des points jugés essentiels.

12.1.3 Les impératifs techniques

L'échelle de la carte

Si l'échelle n'était pas indiquée sur le fond de carte dont vous disposez, n'oubliez pas de la mesurer et de la faire figurer. Par ailleurs si vous disposez d'un fond de carte à petite échelle (par exemple : La côte atlantique marocaine) et que vous jugez nécessaire de faire apparaître de manière détaillée le littoral d'Agadir et ses aménagements, vous pouvez dans un angle de la feuille ou sur une feuille à part, réaliser un agrandissement d'une partie de la carte. Sachez cependant que plus l'échelle est grande et plus l'erreur est visible : ne vous essayez à cette méthode que si vous êtes sûr de vous.

Le choix d'un graphisme

Manuellement vous ne pouvez n'utiliser que des figurés que vous pouvez dessiner vite et bien. Simplifiez le graphisme en choisissant des figurés simplifiés mais aussi lisibles et attractifs. Vous avez déjà établi sur un papier tous les éléments que vous souhaitez faire figurer sur la carte. Regardez si certains d'entre eux ne sont pas indissociables. Dans l'affirmative associez les dans votre carte ou dans votre légende en les indiquant par un figuré commun. Avec un logiciel le problème ne se pose pas en ces termes – la faisabilité technique étant plus aisée – Que ce soit avec un logiciel (cf. ci-après) ou manuellement le choix des couleurs ne peut être lié au hasard. Il existe un langage cartographique qui dépend en partie des symboles et du choix des couleurs.

Outils conseillés :

Crayons de couleur pour un travail propre et sans bavure. L'inconvénient de cette technique réside dans son manque fréquent de lisibilité. Les feutres (à pointe fine) offrent une gamme importante de couleurs vives et bien lisibles. Ils peuvent aussi être employés pour la toponymie (à la différence des crayons de couleur) ce qui simplifie et accélère les manipulations. Leur inconvénient majeur est l'impossibilité de tout rattrapage en cas d'erreur. La meilleure technique consiste à utiliser de l'encre noire au « rotring ». Le graphisme est idéal mais les instruments sont très difficiles à manipuler. Un entraînement préalable est indispensable. La rigueur d'une carte en noir et blanc peut rapprocher votre carte d'un travail imprimé et lui donner une crédibilité supplémentaire. Ainsi quand il s'agit d'une réalisation manuelle la conception en noir et blanc est fortement conseillée et les couleurs limitées à la mise en exergue des faits géographiques les plus marquants (le rouge et l'orangé par exemple).

Les figurés

Les figurés, plages et hachures sont fréquemment utilisés. Elles doivent être obligatoirement réalisées à l'aide d'une règle. Il est capital de respecter un strict parallélisme des traits, toute hésitation pouvant modifier la signification de votre graphisme. Vous pouvez jouer sur l'obliquité ou sur l'intensité différentielle des hachures pour matérialiser des légendes différentes. Les points et les tirets obéissent aux mêmes règles de présentation que les hachures. Vous devez soigneusement les aligner selon des lignes imaginaires parallèles, horizontales, verticales ou obliques.

Les figurés- ponctuels sont difficiles à dessiner et leur réalisation vous occasionnera une perte de temps. L'utilisation des signes géométriques est préférable d'autant qu'ils offrent une gamme très étendue de possibilités. Des variations de forme, de trame, de couleur ou de taille peuvent être utilisées pour matérialiser des phénomènes apparentés et/ ou d'ampleur différente. Si vous devez cartographier des flux matériels ou immatériels c'est la flèche qui est le figuré qui va permettre le mieux de matérialiser ce mouvement. Utilisez les corps et les têtes de flèches les plus simples, ce seront les plus efficaces. Si vous voulez créer un effet de convergence vers un lieu ou un effet de dispersion à partir d'un lieu vous pouvez le suggérer en prenant comme axes des flèches les rayons d'un cercle qui aurait comme centre le point à partir duquel partent les flèches ou le point vers lequel se dirigent les flèches. Évitez l'usage des idéogrammes et des pictogrammes. Pensez qu'il ne s'agit pas d'un travail de dessin mais de synthèse graphique.

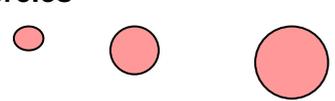
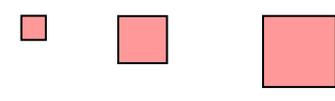
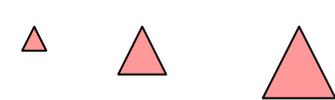
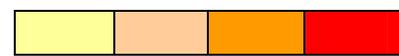
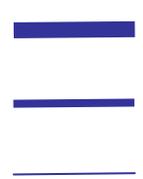
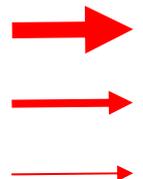
L'écriture

N'écrivez que ce qui est absolument nécessaire et évitez la redondance. Évitez aussi de nommer tout ce qui pourrait l'être sur votre fond de carte, restez dans le cadre strict de la thématique. Écrivez toujours en lettres d'imprimerie et dans un sens horizontal, sauf pour les fleuves. Ne faites pas de faute d'orthographe notamment pour la toponymie. Veillez à ne pas surcharger votre carte. Des localisations rapprochées sur votre carte peuvent être matérialisées par des numéros renvoyant à des toponymes portés en légende de votre document.

12.1.4 La légende

Elle doit faire l'objet d'un grand soin dans sa conception et dans sa réalisation car elle détermine largement la valeur de votre carte. Votre légende doit impérativement se trouver dans un cadre ménagé sur la même feuille que votre carte (jamais au verso ou sur une autre feuille). Tout signe ou toute couleur apparaissant sur la carte doit obligatoirement se trouver dans votre légende en exacte conformité avec les figurations disposées sur votre carte. La légende doit faire preuve de qualités d'analyse et de synthèse. La légende doit être détaillée et descriptive et contribuer de manière significative à l'enrichissement de votre carte. Vous devez classer votre légende en regroupant les signes figurés et les couleurs par grandes catégories. Ce classement typologique est presque toujours nécessaire même pour une carte simple. Donc votre légende doit être structurée par parties et sous parties induisant titres et sous-titres.

La hiérarchisation des informations de la légende

LA TAILLE DES FIGURES	LA COULEUR (en respectant les gradations classiques)																
<p>Exemple : Taille pôles touristiques</p> <p>Cercles</p>  <p>Carrés</p>  <p>ou autres figurés</p> 	<p style="text-align: center;">Densité de population</p>  <p style="text-align: center;">Faible —————> Forte</p> <p style="text-align: center;">Contrastes spatiaux</p> <ul style="list-style-type: none"> Centre touristique Espace dynamique Espace périphérique 																
<p>Combiner la taille et la couleur</p> <p>Exemple : taille et croissance des agglomérations</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="text-align: center; width: 20%;">Taille</td> <td style="width: 40%;"></td> <td style="text-align: center; width: 20%;">Évolution</td> <td style="width: 20%;"></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"></td> <td style="text-align: center;">Forte</td> <td style="text-align: center;"></td> <td style="text-align: center;">Positive</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"></td> <td style="text-align: center;">Moyenne</td> <td style="text-align: center;"></td> <td style="text-align: center;">Négative</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"></td> <td style="text-align: center;">Faible</td> <td></td> <td></td> </tr> </table>		Taille		Évolution			Forte		Positive		Moyenne		Négative		Faible		
Taille		Évolution															
	Forte		Positive														
	Moyenne		Négative														
	Faible																
<p style="text-align: center;">L'ÉPAISSEUR</p> <p style="text-align: center;">Axes de communication</p>  <p style="text-align: center;">Fort ↓ Faible</p>	<p style="text-align: center;">LA TAILLE DES FLECHES</p> <p style="text-align: center;">Flux</p>  <p style="text-align: center;">Fort ↓ Faible</p>																

Méthode pour réaliser une carte ou un croquis de synthèse

Mobilisation des connaissances	Analyse du sujet	Sens des termes du sujet Limites géographiques et problématiques du sujet
	Inventaire des informations qu'il faut cartographier	Liste des informations qu'il faut cartographier, pour mettre en valeur la dimension spatiale du sujet et répondre à la question posée
Organisation de la légende du croquis	Classement des informations en grandes rubriques	Regroupement les informations en 2, 3 ou 4 grandes rubriques
Construction du croquis	Choix des figurés	Traduction des informations par les figurés du
	Réalisation du croquis	<p>Le croquis doit comporter</p> <ul style="list-style-type: none"> - un titre correspondant au sujet - une légende organisée ; chacune des rubriques est précédée par un sous-titre correspondant au thème cartographié - des figurés et des couleurs adaptés - une nomenclature <p>Le croquis doit être :</p> <ul style="list-style-type: none"> - lisible : éviter la surcharge d'informations - exact en ce qui concerne les informations et les localisations - réalisé avec soin

VERSION EXPERIMENTALE

12.2 Produire une carte de synthèse

Proposition de TP : Faire produire aux stagiaires des cartes de synthèse suite aux analyses de territoire préalablement réalisées en amont du module, et en appliquant la méthodologie.

Fiche d'évaluation d'une carte ou d'un croquis de synthèse

Critères d'évaluation	Non acquis	En cours d'acquisition	Acquis
<p>Présentation</p> <ul style="list-style-type: none">✓ réalisation soignée✓ qualités esthétiques✓ disposition générale (titre, légende...) <p>Lisibilité</p> <ul style="list-style-type: none">✓ lecture immédiate des informations essentielles✓ pas de surcharge d'informations✓ figurés adaptés aux informations <p>Nomenclature</p> <ul style="list-style-type: none">✓ complète✓ hiérarchisée✓ équivalente (même taille pour même information) <p>Informations</p> <ul style="list-style-type: none">✓ choix et pertinence par rapport à la problématique du sujet✓ absence de lacune majeure✓ précision des localisations <p>Légende</p> <ul style="list-style-type: none">✓ ordonnée, hiérarchisée✓ valeurs et unités choisies mentionnées✓ justification des figurés choisis✓ justification des choix opérés			

FICHE D'EVALUATION – MODULE TSAV 06

TS AV

Code du module : AV06

AGENT DE VOYAGES

Séquences 7 et 13

Nom stagiaire :

Établissement :

RÉSULTAT :

Date de passation de l'épreuve :

REUSSITE ECHEC

Signature du formateur :

MODALITES	OUI	NON	RÉSULTAT
EVALUATION 1 SEQUENCE 7 :			
Épreuve de cartographie – 2 heures			0 40
7.1 Réalisation d'un croquis d'itinéraire			0 20
7.2 Réalisation d'une carte thématique			0 20
EVALUATION 2 SEQUENCE 13 :			
Étude de cas – Note et carte de synthèse – 4 heures			0 60
13.1 Rédaction d'une note de synthèse			0 40
13.2 Production d'une carte de synthèse			0 20
TOTAL:			/100
<u>Seuil de réussite : 60 points</u>			

Remarques :